

LA PARTICIPATION
POLITIQUE
DES FEMMES
AUX ÉLECTIONS
COMMUNALES
DE 2011

élections de 2011

Édité par:

Conseil National des Femmes du Luxembourg,
association sans but lucratif

2, Circuit de la Foire Internationale

L-1347 Luxembourg

Tél: 29 65 25

Fax: 29 65 24

E-mail: politiquecommunale@cnfl.lu

Site Internet: www.cnfl.lu

Réalisation:

Layout, graphiques, tableaux: Monique Stein, CNFL

Commentaires: Jean-Luc Ludewig, Quest

Avec la collaboration de Danielle Becker-Bauer, Colette Kutten,
Monique Laroche-Reeff, Anik Raskin, Monique Stein et Claude Wolf

Droits réservés à l'éditeur

ISBN: 978-2-9599734-3-7

Édition 2012

Publication financée par le Ministère de l'Égalité des chances. Les
informations contenues dans la présente publication ne reflètent pas
nécessairement l'avis du Ministère de l'Égalité des chances.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Égalité des chances

**LA PARTICIPATION
POLITIQUE
DES FEMMES
AUX ÉLECTIONS
COMMUNALES
DE 2011**



Françoise HETTO-GAASCH
Ministre de l'Égalité des chances

La participation politique des femmes aux élections communales 2011

Le ministère de l'Égalité des chances considère le Conseil National des Femmes du Luxembourg comme un partenaire de longue date indispensable pour atteindre l'objectif commun de l'égalité des chances entre femmes et hommes. A travers ses diverses activités et initiatives, le CNFL apporte une contribution importante à ce débat fondamental de société en mettant en exergue la persistance et la redondance des inégalités entre les deux sexes au sein de la société luxembourgeoise.

Étant donné que la politique est non seulement un domaine soumis à des changements de la société, mais aussi un vecteur du changement sociétal, la participation active des femmes à la vie politique est un objectif clé communément partagé par mon ministère et le CNFL, pour atteindre une égalité des chances qui est digne de son nom.

De par les efforts continuels du CNFL, la participation des femmes aux élections communales de 2011 a connu une légère augmentation par rapport aux élections précédentes. Cependant il y a lieu de constater que cette progression reste minimale et qu'il subsiste un manque sensible de candidatures féminines sur les différentes listes. Par ailleurs, comparé au contexte européen et international, le Luxembourg reste un pays où la participation égalitaire entre femmes et hommes dans la vie politique n'est toujours pas suffisamment évoluée alors qu'elle constitue un indicateur essentiel de l'ordre démocratique proprement dit.

Il importe donc d'identifier les causes de cette évolution beaucoup trop lente au Grand-Duché et de trouver les moyens adéquats pour susciter davantage l'intérêt des femmes à la vie politique luxembourgeoise tout en y impliquant à leur côté les hommes. Je suis convaincue que ceci est tant dans l'intérêt des femmes que des hommes dans notre pays.

C'est donc avec grand plaisir que je remercie et félicite le CNFL pour cette publication détaillée sur la participation politique des femmes aux élections communales de 2011 qui représente un ouvrage de référence dans l'analyse approfondie de la participation des citoyens et citoyennes du Grand-Duché de Luxembourg.



Monique LAROCHE-REEFF

Présidente du Conseil National des Femmes du Luxembourg 2012-2013

Changeons les lois!

Les élections communales de 2011 marquent la fin d'une série de scrutins qui permettaient d'espérer que les femmes renforceraient sensiblement leur présence dans les conseils communaux. Depuis 1993, le taux des femmes élues augmentait d'une élection à l'autre de 5 points de pourcentage. Or, en 2011 cette avancée est freinée net. Avec 21,5 % de femmes élues, quatre sièges sur cinq restent occupés par des hommes. Dans onze communes aucune femme ne fut élue et, dans un tiers des communes, il n'y a qu'une seule femme au conseil communal. Avec 75% d'hommes élus lors des élections législatives de 2009, la composition de la Chambre des Députés reste aussi très loin de la parité.

L'équilibre femmes-hommes dans la prise de décision n'est pas une vision utopique de quelques féministes. C'est le gouvernement luxembourgeois qui s'est engagé à maintes reprises, tant au niveau européen qu'international, à oeuvrer dans ce but. Et la modification de l'article 11 de la Constitution luxembourgeoise en 2006 a ouvert la voie pour le réaliser par des mesures concrètes. Mais cette voie n'a guère été exploitée jusqu'ici. Il semble même qu'il existe depuis quelques années une certaine réticence à promouvoir activement l'égalité femmes-hommes, car bon nombre d'organes étatiques et communaux - initialement conçus pour combattre les inégalités entre femmes et hommes - ont dilué cette mission dans celle très vaste et très floue des inégalités en général, qu'il s'agisse de personnes handicapées, de non-nationaux ou d'autres minorités. Or, les femmes ne sont pas des minorités, elles représentent la moitié de la population et, en tant que telles, elles ont le droit de participer à la prise de décision au même titre que les hommes.

Que faire pour promouvoir l'équilibre femmes-hommes au niveau politique? Les personnes interrogées dans un sondage commandité par le CNFL dans le cadre de la présente étude se prononcent avant tout pour la sensibilisation. Ce résultat n'est pas surprenant, car ce fut jusqu'ici la voie privilégiée des instances gouvernementales et aussi l'approche la plus visible du Conseil National des Femmes du Luxembourg. Avant les élections communales de 1993, le CNFL a diffusé sa première affiche « Votez l'équilibre femmes-hommes! ». Après ces élections, il a publié son premier recueil de statistiques « Les femmes dans les conseils communaux au Luxembourg suite aux élections de 1975,1981,1987 et 1993 » qui fut repris en 1999 par l'étude beaucoup plus fournie publiée depuis sous le nom de « Observatoire de la participation politique des femmes ». Début 1994, le CNFL a lancé auprès des communes l'initiative « Promotion d'une politique d'égalité des chances entre femmes et hommes » en collaboration avec le SYVICOL et sous le patronage de la Ministre de la Promotion Féminine qui venait d'entrer en fonction, du Ministre du Travail et de l'Emploi, ainsi que du Ministre de l'Intérieur. Cette action aboutissait, sur le plan local, à l'institution de délégué-e-s, de commissions et de services à l'égalité entre femmes et hommes et à un grand nombre d'activités entreprises depuis par ces organes. Le CNFL encadre l'action moyennant réunions, conférences et formations, il diffuse informations et documentations et il publie régulièrement des études, guides et rapports. A l'approche des élections, il lance des appels aux partis politiques et organise des campagnes de sensibilisation.

Ces actions de sensibilisation, d'information et de documentation sont certainement utiles, mais elles ne suffisent pas.

Pour promouvoir efficacement l'équilibre femmes-hommes au niveau politique, nous avons besoin de quotas! Nous avons besoin de quotas jusqu'à ce que le principe de la parité soit si fortement ancré dans nos mœurs que cet outil deviendra superflu.

Le CNFL plaide pour des quotas au niveau des listes des candidat-e-s. Plusieurs pays européens, notamment nos voisins belge et français, ont obtenu d'excellents résultats avec de telles mesures. Au Luxembourg, le bilan sera certainement moins spectaculaire tant que notre loi électorale ne sera pas changée en faveur de listes au moins partiellement bloquées. Mais avec des listes comportant au moins 40% de représentant-e-s de l'un ou de l'autre sexe, il est très probable que les partis politiques redoubleront d'efforts pour recruter des candidates qui ont de réelles chances d'être élues.

Les quotas seraient-ils impopulaires? Certainement pas, si on y regarde de plus près, car le Luxembourg a une longue tradition avec des quotas politiques d'un autre ordre. Malgré la très petite taille du pays, la loi électorale prévoit des circonscriptions régionales pour les élections législatives, avec des quotas qui ne concernent pas les listes des candidat-e-s, mais qui réservent aux régions un nombre déterminé de sièges au parlement.

Le CNFL plaide pour des quotas tant au niveau politique qu'au niveau économique. Il revendique aussi une politique plus volontariste dans d'autres domaines. Ainsi, il a choisi comme programme d'action de la présidence 2012/2013 de faire du lobbying pour toutes ses revendications au plan législatif qui touchent les domaines suivants: réforme de l'assurance-pension, réforme du divorce, conventions collectives de travail, prise de décision, loi communale, violence domestique, interruption volontaire de la grossesse, mutilations génitales des femmes, prostitution, réforme de la fiscalité (www.cnfl.lu).

En ce début de la seconde moitié de la législature 2009-2014, le CNFL adresse un appel pressant aux responsables politiques de promouvoir l'égalité femmes-hommes par une politique volontariste basée sur un ensemble de mesures législatives. N'attendons pas que les mentalités changent. Les mentalités évoluent quand les situations changent. Alors changeons les lois !

1. Candidatures

1.1.	Évolution du taux de candidates par rapport aux scrutins précédents	13
1.2.	Candidates en fonction du mode électoral	14
1.3.	Candidates par parti politique dans les communes à système proportionnel	
1.3.1.	Nombre et taux de candidates par parti politique	16
1.3.2.	Évolution du taux de candidates par parti politique	17
1.3.3.	Les candidates dans les nouvelles communes à système proportionnel	17
1.4.	Candidates par région	18
1.4.1.	Nombre et taux de candidates par région	18
1.4.2.	Évolution du taux de candidates par région	19
1.4.3.	Candidates par région et en fonction du mode électoral	20
1.4.3.1.	Candidates par région dans les communes à système majoritaire	20
1.4.3.2.	Candidates par région dans les communes à système proportionnel	21
1.4.4.	Candidates par région et par parti politique dans les communes à système proportionnel	22
1.5.	Regroupement des communes par rapport aux candidatures féminines	23
1.5.1.	Communes ayant le taux le plus élevé de candidates	23
1.5.2.	Communes sans candidates	23
1.6.	Profil des femmes candidates	24
1.6.1.	Moyenne d'âge des candidates	24
1.6.2.	Moyenne d'âge des candidates en fonction du mode électoral	25
1.6.3.	Moyenne d'âge des candidates par parti politique dans les communes à système proportionnel	25
1.6.4.	Moyenne d'âge des candidates par région	25
1.6.5.	Profession des candidates	26
1.6.6.	Nationalité des candidates	27
1.6.7.	Fréquence des candidatures	28
1.6.8.	Notoriété des candidates	29

2. Résultats

2.1.	Évolution du taux d'élues par rapport aux scrutins précédents	33
2.2.	Élues en fonction du mode électoral	34
2.3.	Élues par parti politique dans les communes à système proportionnel	35
2.3.1.	Nombre et taux d'élues par parti politique	35
2.3.2.	Évolution du taux d'élues par parti politique	35
2.3.3.	Comparaison des taux de femmes candidates et des femmes élues par parti politique	36
2.3.4.	Les élues dans les nouvelles communes à système proportionnel	37
2.3.5.	Taux de réussite	38
2.4.	Élues par région	39
2.4.1.	Nombre et taux d'élues par région	39

2.4.2.	Évolution du taux d'élues par région	40
2.4.3.	Comparaison du taux de femmes candidates et de femmes élues par région	40
2.4.4.	Élues par région et en fonction du mode électoral	41
2.4.4.1.	Élues par région dans les communes à système majoritaire	42
2.4.4.2.	Élues par région dans les communes à système proportionnel	42
2.4.5.	Élues par région et par parti politique dans les communes à système proportionnel	43
2.5.	Regroupement des communes en fonction du taux d'élues	44
2.5.1.	Communes ayant le taux le plus élevé d'élues	44
2.5.2.	Communes sans élues	44
2.6.	Profil des femmes élues	45
2.6.1.	Moyenne d'âge des élues	45
2.6.2.	Moyenne d'âge des élues en fonction du mode électoral	45
2.6.3.	Moyenne d'âge des élues par parti politique dans les communes à système proportionnel	45
2.6.4.	Moyenne d'âge des élues par région	46
2.6.5.	Profession des élues	46
2.6.6.	Nationalité des élues	47
2.6.7.	Fréquence de participation des élues 2011	48
2.6.8.	Notoriété des élues	48
3. Les nouveaux conseils communaux		49
3.1.	Évolution du taux des femmes membres d'un conseil communal	49
3.2.	Nombre et taux de femmes échevines	50
3.3.	Nombre et taux de femmes bourgmestres; Portraits des femmes bourgmestres	51
4. Développement historique		63
5. Analyse comparative des systèmes belge et français		
5.1.	Le contexte européen	69
5.2.	La Belgique et la France	71
6. Sondage: La représentation des femmes en politique		75
7. Résumé		81
Conclusions		85
Annexes		93
1.	Candidat-e-s et élu-e-s aux élections communales de 2011	95
2.	Candidat-e-s et élu-e-s par parti politique dans les communes à système proportionnel	98
3.	Liste des candidates et des élues aux élections communales de 2011	104
4.	Les femmes dans les conseils communaux (janvier 2012)	127
5.	Comparaison des élections communales et législatives	131
6.	Bibliographie	132

L'idée d'un Observatoire des élections qui se focaliserait sur la participation des femmes est née d'une étude sur la participation politique des femmes depuis l'introduction du droit de vote en 1919¹. En 1999, année où ont eu lieu à la fois les élections européennes, législatives et communales, le Cid-femmes a mis en place, en collaboration avec le Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL), et avec le soutien du Ministère de la Promotion féminine, l'Observatoire de la participation politique des femmes aux élections. Depuis, l'Observatoire travaille sous tutelle du CNFL. Il a commencé son activité en publiant une étude sur les élections de 1999². Le présent ouvrage, qui porte sur les élections communales de 2011, est construit sur la structure de l'étude de 2005. Dans les tableaux et graphiques l'ordre des partis politiques correspond au numéro de liste lors des élections de 2011.

L'Observatoire se focalise sur les deux moments-clés du processus électoral: le dépôt des candidatures, d'une part, et les résultats des élections, d'autre part. Il prend également en considération la composition des nouveaux conseils communaux issus des élections ainsi que de leurs collègues échevinaux.

Suite à la délibération 315/2011 de la Commission Nationale pour la Protection des Données, les informations requises ont été fournies par les communes, les partis politiques, respectivement par le site Internet (www.elections.public.lu) du Ministère de l'Intérieur. Les chiffres relatifs à la profession, à la nationalité et à l'âge des candidates et élues ont été mis à disposition par le Centre d'étude et de formation interculturelles et sociales a.s.b.l. (CEFIS). Les portraits des femmes bourgmestres, qui sont intégrés au chapitre 3, reproduisent les réponses fournies par les intéressées à un questionnaire.

Nous remercions les communes qui nous ont soutenu dans la réalisation de cette étude par un geste financier.

¹ Étude éditée par le Centre d'Information et de Documentation des Femmes (Cid-femmes). Wagener, Renée: Politische Partizipation von Frauen in Luxemburg seit 1919. Luxembourg: Cid-Femmes, 1998.

² Du Bois, Nadine / Kuttan, Colette / Stein, Monique: La participation politique des femmes aux élections de 1999. En collaboration avec Monique Laroche-Reeff, Viviane Loschetter, Renée Wagener. Luxembourg : Conseil National des Femmes du Luxembourg, 2000.

Au Luxembourg, les élections communales ont lieu tous les six ans. Elles prévoient que les personnes inscrites sur les listes électorales procèdent à l'élection directe des membres du conseil communal de leur commune de résidence. Le vote est obligatoire pour tous les électeurs et toutes les électrices inscrit-e-s sur les listes électorales.

Chaque commune forme une circonscription électorale et tous les électeurs et électrices résident-e-s concourent ensemble à l'élection des membres du conseil communal. Dans les communes comptant moins de 3000 habitants, les élections se font d'après le système de la majorité relative. Relevons que si, dans les communes à système majoritaire, les candidat-e-s ne se présentent pas officiellement pour un parti, ces personnes peuvent néanmoins posséder une carte de membre voire être actives au sein d'un parti³. Chaque électeur /électrice dispose d'autant de suffrages qu'il y a de membres à élire au conseil communal de sa commune de résidence. Le Luxembourg compte en 2011, 72 communes à système majoritaire.

Dans les communes dont la population dépasse 3000 habitant-e-s, les élections se font au scrutin de liste. Chaque électeur/électrice dispose d'autant de suffrages qu'il y a de conseillers/ères et peut, soit attribuer un ou deux suffrages à chaque candidat-e, soit panacher sur plusieurs listes, jusqu'à concurrence du total des suffrages dont il/elle dispose. En 2011, six communes – Betzdorf, Frisange, Hobscheid, Lorentzweiler, Remich, Sandweiler – sont passées du système majoritaire au système proportionnel d'élection. Au total, les communes « proportionnelles » sont au nombre de 44.

La réforme de la loi électorale (loi du 18 février 2003) a apporté quatre modifications majeures au système électoral communal :

1. Les citoyen-ne-s de l'Union européenne peuvent désormais poser leur candidature (électorat passif) et exercer leur droit de vote (électorat actif) lors des élections communales. Les citoyen-ne-s non-communautaires peuvent exercer le droit de vote actif sous certaines conditions.
2. Dans les communes à système majoritaire, le deuxième tour de scrutin (ballottage) et les sections électorales sont supprimés.
3. Le nouveau conseil communal entre en fonction au moment de la nomination, respectivement de l'assermentation du / de la bourgmestre et des échevin-e-s. Il peut donc entamer ses travaux sans devoir attendre le 1^{er} janvier suivant.

La limite pour le passage du système majoritaire au système proportionnel est portée de 3500 à 3000 habitant-e-s.

³ Cf. Amoyel, Laure / Laroche-Reeff, Monique / Manderscheid, Karin / Raskin, Anik: Conseil National des Femmes du Luxembourg: Promotion de l'équilibre femmes/hommes dans la prise de décision dans et par les partis politiques luxembourgeois : enquête réalisée avant les élections de 2004. Luxembourg, CNFL, 2004.



CANDIDATURES

Nombre de communes

En octobre 2011, le Grand-Duché compte 116 communes. Ce chiffre diminuera à 106 en 2012 après les fusions suivantes:

Anciennes communes			Nouvelles communes 2012
Clervaux	Heinerscheid	Munshausen	Clervaux
Ermsdorf	Medernach		Vallée de l'Ernz
Esch/Sûre	Heiderscheid	Neunhausen	Esch/Sûre
Consthum	Hoscheid	Hosingen	Parc Hosingen
Burmerange	Schengen	Wellenstein	Schengen
Bascharage	Clemency		Käerjeng

1. Candidatures aux élections communales

Lors des élections communales du 9 octobre 2011, 3319 personnes - 1067 femmes et 2252 hommes - posent leur candidature pour un mandat communal. Le taux des candidatures féminines s'élève à 32,1%. Initialement 1129 postes étaient à pourvoir, mais pour 8 mandats il n'y a pas de candidatures.

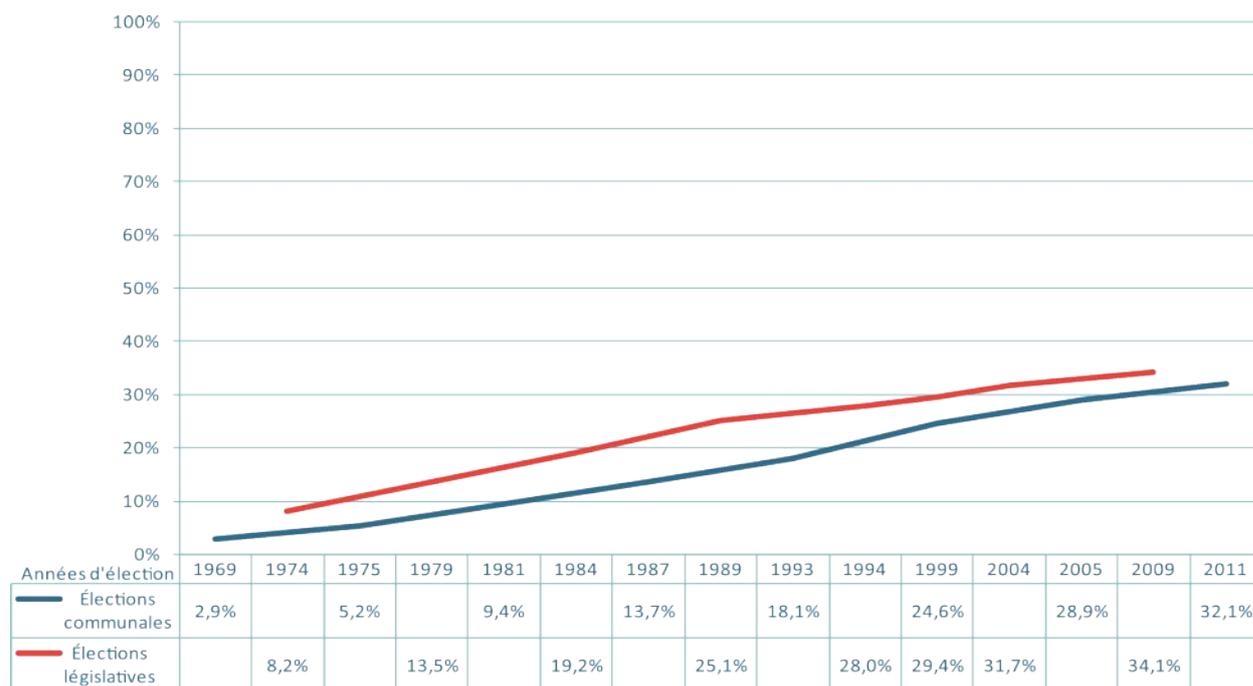
1.1. Évolution du taux de candidates par rapport aux scrutins précédents

Élections communales: évolution du nombre et du taux de femmes candidates				
Année d'élection	Sièges (n)	Candidat-e-s (n)	Candidates (n)	Candidates (%)
1993	1106	2866	520	18,1%
1999	1140	3226	795	24,6%
2005	1136	3195	922	28,9%
2011	1121	3319	1067	32,1%

Au niveau des candidatures féminines aux élections communales de 2011, on note une croissance par rapport aux élections précédentes, aussi bien en termes de chiffres relatifs qu'en chiffres absolus.

Le taux de femmes candidates passe ainsi de 28,9 % en 2005 à 32,1 % en 2011. Le taux de femmes inscrites en tant que candidates aux élections communales de 2011 progresse donc de 3,2 points, mais reste toutefois légèrement inférieur à celui enregistré lors des élections législatives de 2009 (34,1 %).

Élections législatives et communales: évolution du taux de femmes candidates



(1) © CNFL

Le graphique 1 donne un aperçu de l'évolution du taux de candidates aux élections législatives et communales depuis 1969. A partir des années 70 un décalage se crée progressivement entre le taux de participation des femmes aux élections législatives et celui des femmes participant aux élections communales. Cet écart en défaveur des élections communales atteint son apogée en 1987/1989, mais a depuis tendance à s'homogénéiser. La participation des femmes aux élections communales gagne en ampleur, à chaque élection. Ainsi, cet écart ne représente après les élections de 2011 plus que 1,9 points pour devenir le plus faible ayant été relevé jusqu'ici.

1.2. Candidates en fonction du mode électoral⁴

La comparaison entre les communes à système proportionnel et celles à système majoritaire met en évidence une répartition des femmes très inégale. Ainsi en 2011, le taux de femmes candidates au sein des communes à système proportionnel est de 36,3% tandis que la proportion de femmes candidates n'atteint que 20,1% dans les communes à système majoritaire.

Élections communales 2011: nombre et taux des candidatures et des mandats en fonction du mode électoral					
	Communes (n)	Mandats (n)	Candidat-e-s (n)	Candidates (n)	Candidates (%)
Communes à système proportionnel	44	555	2470	896	36,3%
Communes à système majoritaire	72	566	849	171	20,1%
TOTAL	116	1121	3319	1067	32,1%

⁴ Pour simplifier, nous appelons «communes à système majoritaire» les communes dans lesquelles les élections se font d'après le système de la majorité absolue, et «communes à système proportionnel» les communes dans lesquelles les élections se font au scrutin de liste avec représentation proportionnelle.

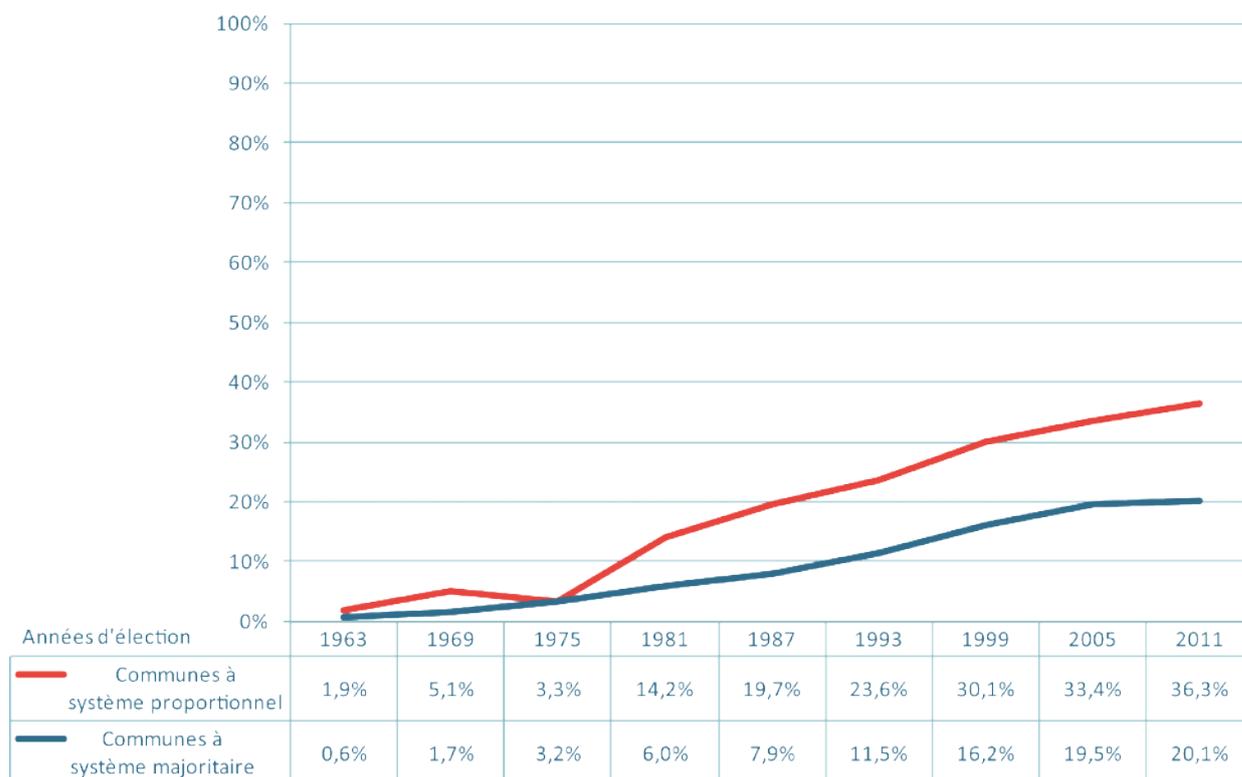
Le taux des femmes candidates au sein des communes à système proportionnel progresse de 2,9 points par rapport au taux relevé lors des élections de 2005 (33,4%). Par contre, en ce qui concerne les communes à système majoritaire, le taux n'évolue que de 0,6 points par rapport à 2005 (19,5%).

Bien que le nombre de communes à système majoritaire soit moins important qu'en 2005, les 72 communes restantes représentent toujours 62% des communes du Luxembourg.

Le graphique 2 rend compte de l'évolution des taux de participation des candidates selon les différents types de communes. On y observe qu'à partir du début des années 80 un certain écart se creuse entre les deux modes de scrutin. Avec 16,2 points d'écart, la distance actuellement relevée entre la représentation des candidates dans les communes à système proportionnel et dans celles à système majoritaire n'a jamais été aussi élevée.

Ce décalage est tributaire d'une différence dans la mobilisation des candidat-e-s au sein des deux systèmes. Dans une commune à système proportionnel, la candidate est obligatoirement membre d'un parti ou d'un groupement politique et c'est celui-ci qui va prendre en charge les démarches relatives à ses candidat-e-s. A cette démarche collective s'oppose la candidature sur initiative personnelle inhérente aux communes à système majoritaire. Ainsi, l'effet mobilisateur est nettement plus fort dans les communes à système proportionnel.

Élections communales: évolution du taux de femmes candidates en fonction du mode électoral



(2) © CNFL

1.3. Candidates par parti politique dans les communes à système proportionnel

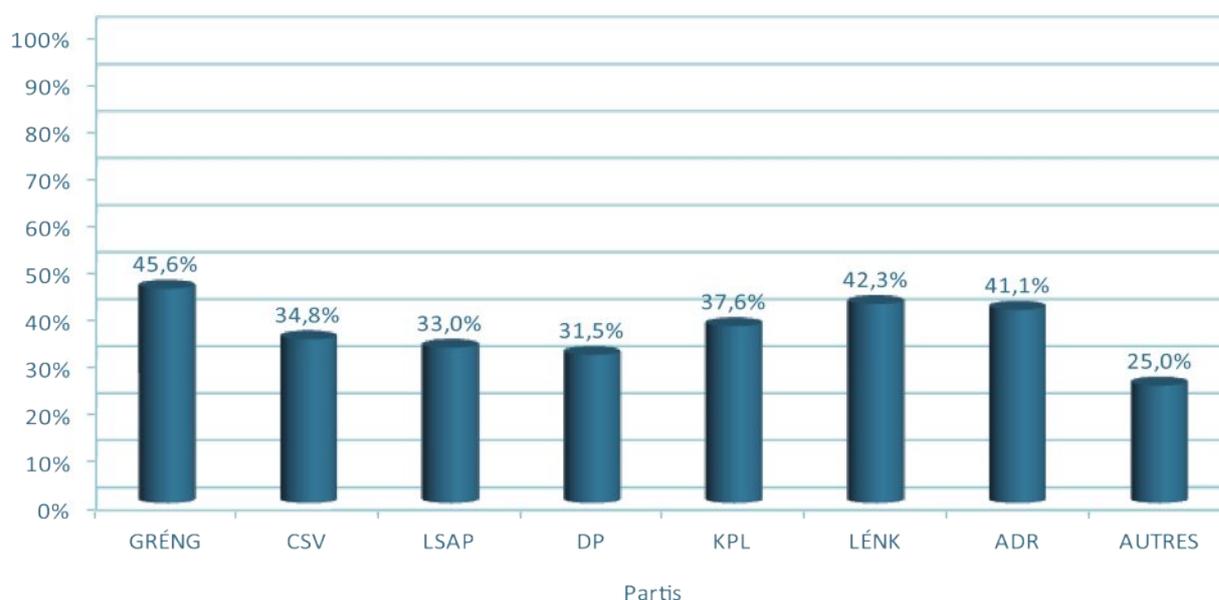
1.3.1. Nombre et taux de candidates par parti politique

Le taux de candidates varie distinctement d'un parti à l'autre. Cependant tous les partis sauf « Autres » présentent des listes de candidatures où au moins 30% des candidat-e-s sont des femmes. On constate aussi que le nombre de listes déposées par les différents partis est fortement hétéroclite. Ainsi, le CSV est le seul parti en mesure de présenter des listes dans l'intégralité des 44 communes à système proportionnel que compte le pays. Le LSAP et le DP suivent de près. A eux seuls ces trois partis ont déposé 66,5% des listes électorales. Ce sont aussi les trois partis avec les taux de candidates les moins élevés.

Élections communales 2011 (système proportionnel) : nombre et taux de femmes candidates par parti politique							
Élections communales 2011						2005	
Parti	Listes (n)	Candidat-e-s	Candidates	Candidates (%)	Candidates (%)	Δ 2005/2011	
GRÉNG	34	445	203	45,6%	46,1%	-0,5 ppc	
CSV	44	555	193	34,8%	31,8%	+3,0 ppc	
LSAP	42	533	176	33,0%	29,9%	+3,1 ppc	
DP	39	494	156	31,5%	29,4%	+2,1 ppc	
KPL	5	85	32	37,6%	33,7%	+3,9 ppc	
LÉNK	6	111	47	42,3%	42,6%	-0,3 ppc	
ADR	10	163	67	41,1%	34,4%	+6,7 ppc	
AUTRES	8	88	22	25,0%	23,3%	+1,7 ppc	

En comparant les listes électorales déposées en 2011 avec celles déposées en 2005, on note qu'à l'exception de Déi Gréng et Déi Léng, le taux de femmes candidates est en progression pour tous les partis politiques. Cependant force est de constater que les deux partis n'ayant pas progressé sont aussi ceux qui approchent le plus la parité des genres. Bien que le nombre de femmes candidates de Déi Gréng soit légèrement en retrait, ce parti présente la plus grande quote-part de femmes candidates (graphique 3). L'ADR enregistre la plus forte croissance de candidatures féminines (6,7 ppc).

Élections communales 2011 (système proportionnel) : taux de femmes candidates par parti politique



1.3.2. Évolution du taux de candidates par parti politique

De 2005 à 2011, on ne constate pas vraiment d'évolutions marquées, le ADR est le parti progressant le plus, Déi Gréng et Déi Lénk régressent légèrement.

Élections communales (système proportionnel): évolution du taux de femmes candidates par parti politique					
	1999		2005		2011
Parti	Candidates (%)	Δ 1999/2005	Candidates (%)	Δ 2005/2011	Candidates (%)
GRÉNG	47,7%	-1,6	46,1%	-0,5	45,6%
CSV	28,6%	3,2	31,8%	3,0	34,8%
LSAP	26,2%	3,7	29,9%	3,1	33,0%
DP	25,2%	4,2	29,4%	2,1	31,5%
KPL			33,7%	3,9	37,6%
LÉNK ⁵	32,3%	10,3	42,6%	-0,3	42,3%
ADR	29,7%	5,0	34,4%	6,7	41,1%

1.3.3. Les candidates dans les nouvelles communes à système proportionnel

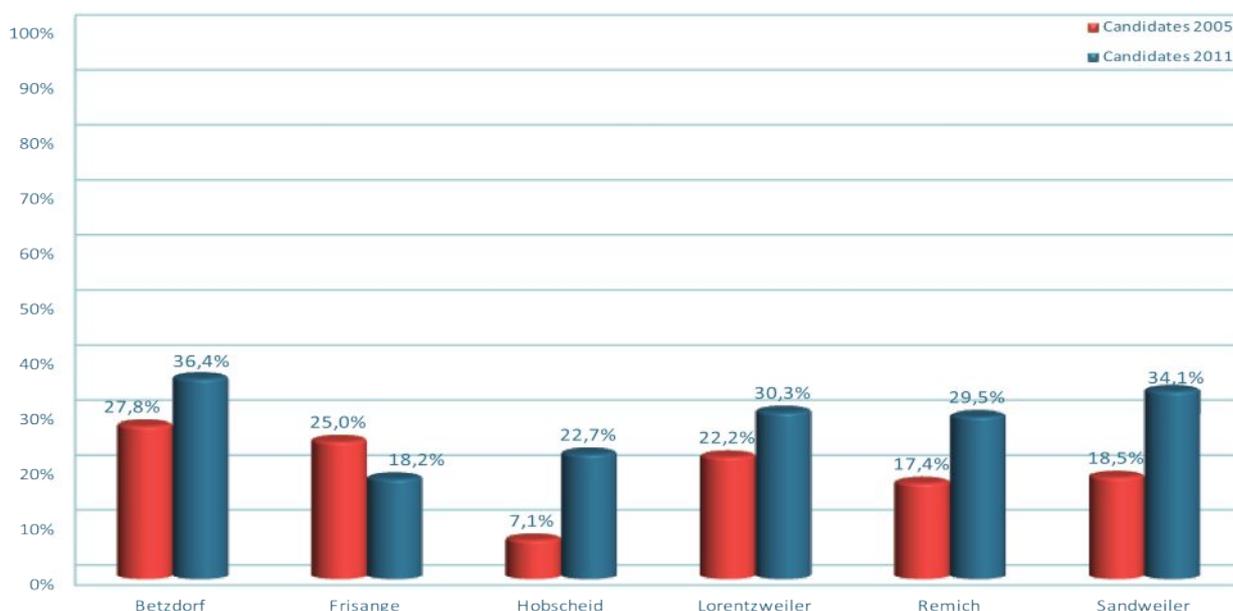
6 communes passent du système majoritaire au système proportionnel lors des élections communales de 2011: il s'agit de Betzdorf, Frisange, Hobscheid, Lorentzweiler, Remich et Sandweiler.

Élections communales: évolution du taux de candidates dans les nouvelles communes à système proportionnel						
	2005			2011		
	Candidat-e-s (n)	Candidates (n)	Candidates (%)	Candidat-e-s (n)	Candidates (n)	Candidates (%)
Betzdorf	18	5	27,8%	44	16	36,4%
Frisange	28	7	25,0%	33	6	18,2%
Hobscheid	14	1	7,1%	22	5	22,7%
Lorentzweiler	18	4	22,2%	33	10	30,3%
Remich	23	4	17,4%	44	13	29,5%
Sandweiler	27	5	18,5%	44	15	34,1%

Globalement, le taux de candidates augmente avec le passage du système majoritaire au système proportionnel. Le taux de candidates dans les communes concernées passe du simple au double, voire au triple (Hobscheid), par rapport aux élections de 2005.

⁵ En 1999, les partis Déi Lénk et le KPL ont formé une liste unique appelée Déi Lénk. En 2005 et en 2011, Déi Lénk et le KPL se sont présentés séparément.

Élections communales : évolution du taux de candidates dans les nouvelles communes à système proportionnel



(4) © CNFL

1.4. Candidates par région

Afin de mettre en évidence d'éventuelles différences régionales en matière de taux de participation féminine, les données sont alignées sur les circonscriptions des élections législatives.

1.4.1. Nombre et taux de candidates par région

La région Centre présente le taux de candidatures féminines le plus élevé, mais est suivie de près par le Sud et l'Est. La région Nord se démarque négativement des autres régions par un taux de candidatures féminines non seulement en baisse mais largement inférieur aux autres régions. Dans cette perspective régionale, le Nord, avec ses 345 sièges, influence de façon conséquente le taux de participation féminine au Luxembourg.

Par rapport à 2005, les taux de participation des femmes augmentent dans toutes les régions à l'exception de la région Nord. La région Est enregistre d'ailleurs la progression la plus importante (8 ppc).

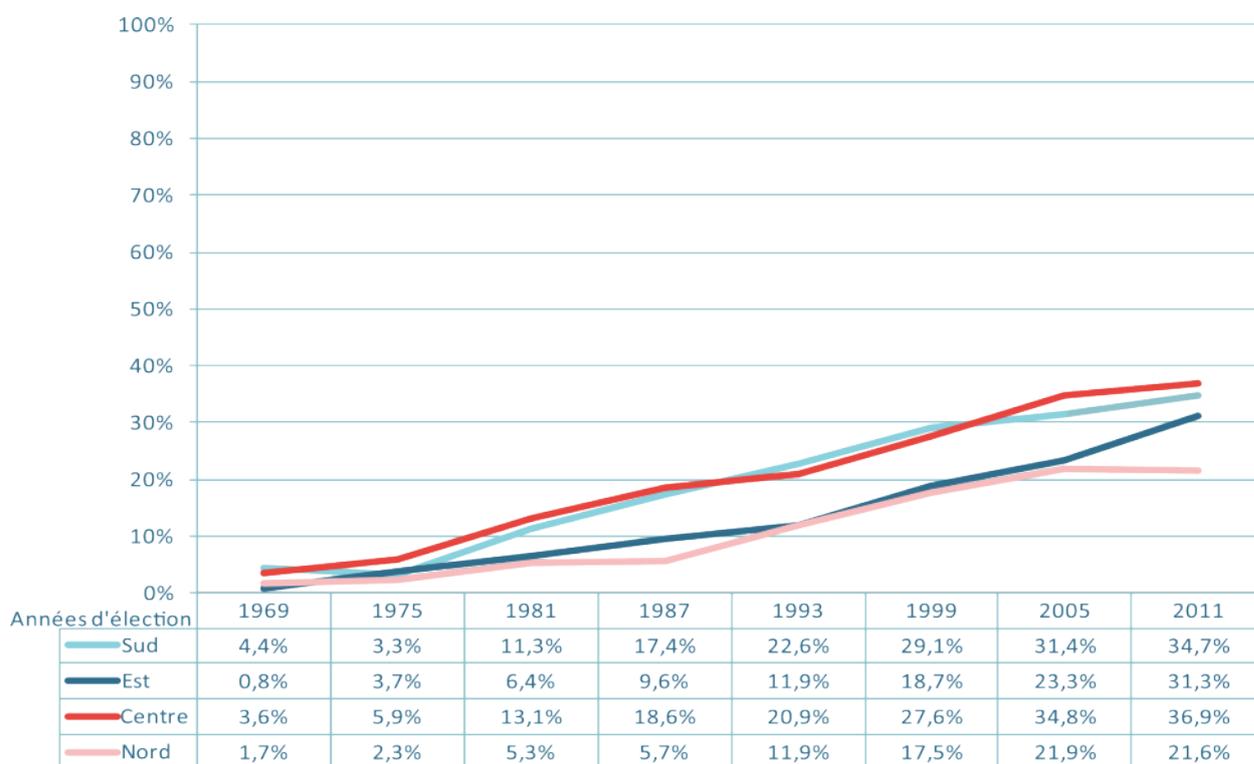
Élections communales 2011				
Région	Sièges	Candidat-e-s (n)	Candidates (n)	Candidates %
Sud	300	1286	446	34,7%
Est	231	528	165	31,3%
Centre	245	854	315	36,9%
Nord	345	651	141	21,6%
Total	1121	3319	1067	32,1%

1.4.2. Évolution du taux de candidates par région

La région de l'Est, avec celle du Nord, était traditionnellement considérée comme « rurale », en opposition aux régions Sud et Centre définies comme urbaines. Un écart considérable, quant à la représentation des femmes, séparait les régions rurales et urbaines depuis le début des années 80. Avec les élections de 2011, la région Est passe un cap important et perd son statut de retardataire en se rapprochant de très près des régions traditionnellement urbaines. Le Nord reste, comme lors des 2 dernières élections, en retrait. Pour rappel, lors des élections législatives de 2009, les taux de femmes candidates et élues dans la circonscription du Nord étaient également inférieurs à la moyenne nationale.

Élections communales: évolution du taux de femmes candidates par région					
	1999		2005		2011
Région	Candidates (%)	Δ 1999/2005	Candidates (%)	Δ 2005/2011	Candidates (%)
Sud	29,1%	2,3	31,4%	3,3	34,7%
Est	18,7%	4,6	23,3%	8,0	31,3%
Centre	27,6%	7,2	34,8%	2,1	36,9%
Nord	17,5%	4,4	21,9%	-0,3	21,6%

Élections communales : évolution du taux de candidates par région



(5) © CNFL

1.4.3. Candidates par région et en fonction du mode électoral

En considérant la représentation par région toutes données confondues, on constate que la région Nord offre le plus grand nombre de mandats (345). La vaste majorité de ces mandats sont toutefois proposés au sein de communes à système majoritaire, ce qui dans l'ordre actuel des choses ne facilite pas la tâche aux femmes ayant des ambitions politiques.

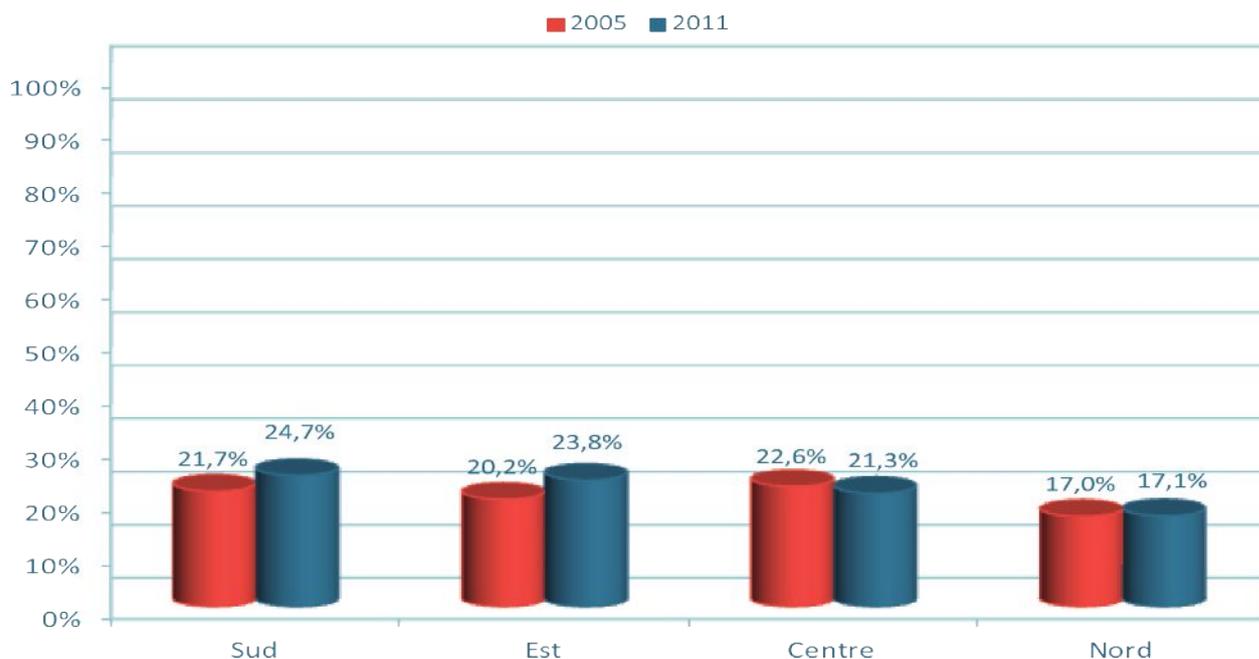
Élections communales 2011: nombre et taux des candidatures et des mandats par région et en fonction du mode électoral														
Région	Candidat-e-s (n)	Candidates (n)	Candidates (%)	Candidat-e-s système proportionnel (n)	Candidates système proportionnel (n)	Candidates svstème proportionnel (%)	Candidat-e-s système majoritaire (n)	Candidates système majoritaire (n)	Candidates svstème maioritaire (%)	Communes à système proportionnel	Communes à svstème maioritaire	Mandats	Mandats système proportionnel	Mandats système majoritaire
Sud	1286	446	34,7%	1213	428	35,3%	73	18	24,7%	20	5	300	257	43
Est	528	165	31,3%	314	114	36,3%	214	51	23,8%	7	19	231	79	152
Centre	854	315	36,9%	718	286	39,8%	136	29	21,3%	12	10	245	160	85
Nord	651	141	21,6%	225	68	30,2%	426	73	17,1%	5	38	345	59	286
TOTAL	3319	1067	32,1%	2470	896	36,3%	849	171	20,1%	44	72	1121	555	566

1.4.3.1. Candidates par région dans les communes à système majoritaire

En ne considérant que les communes à système majoritaire des 4 régions du pays, le taux de candidatures féminines n'évolue de façon tangible que dans les régions Sud et Est. Au Centre on enregistre une légère régression, tandis qu'au Nord l'évolution est quasi nulle.

On retrouve ici globalement le même scénario que pour la vue générale, l'Est a la plus forte progression (3,7 ppc), alors que le Nord reste en retrait. La région Centre affichant le taux de candidatures féminines le plus élevé en 2005, est distancée par le Sud en 2011.

Élections communales (système majoritaire): évolution du taux de candidates par région

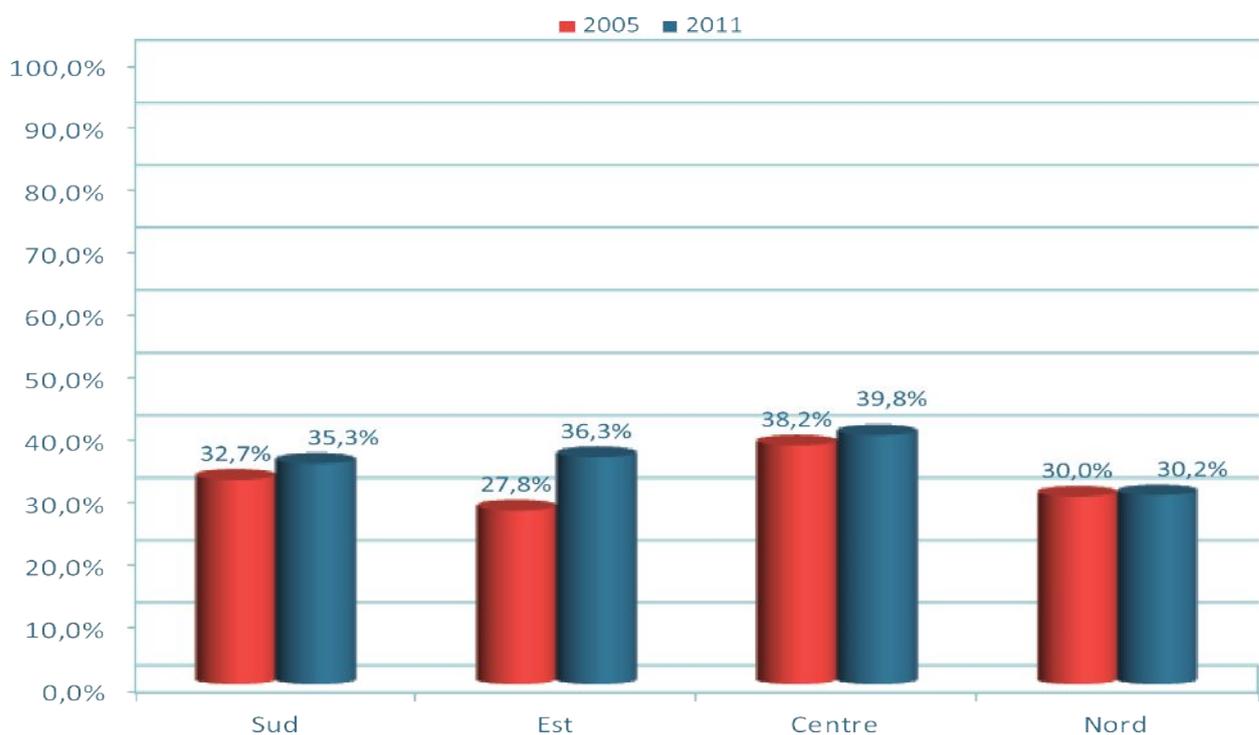


(6) ©CNFL

1.4.3.2. Candidates par région dans les communes à système proportionnel

Au niveau des communes à système proportionnel, les candidatures féminines sont en hausse dans toutes les régions. Dans ce contexte, c'est à nouveau la région Est qui évolue le plus (8,5 ppc) (graphique 7), alors que la région Centre présente le taux de candidatures féminines le plus élevé. Par rapport aux élections communales à système majoritaire, le Nord est beaucoup mieux représenté, mais à cause de la percée de la région Est, il se retrouve actuellement relayé à la dernière place.

Élections communales (système proportionnel): évolution du taux de candidates par région

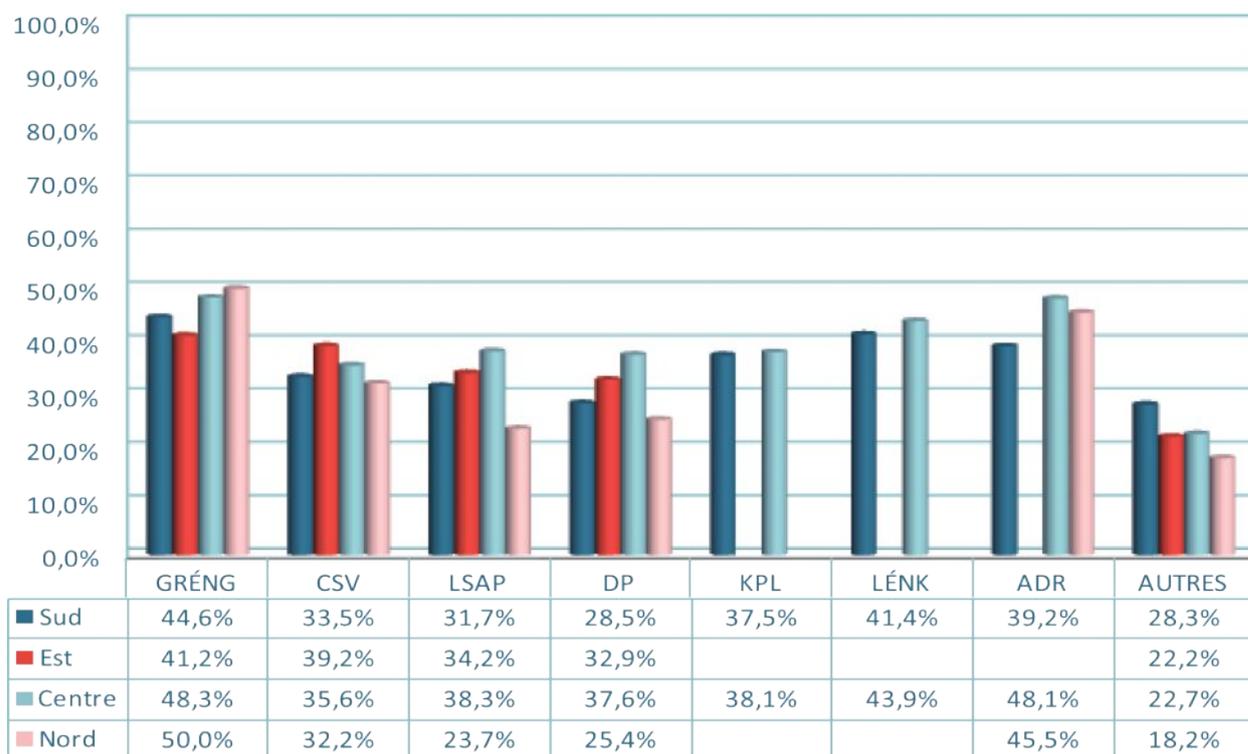


(7) © CNFL

1.4.4. Candidates par région et par parti politique dans les communes à système proportionnel

Le recouplement des données régionales et de celles concernant la participation politique des femmes au sein des communes à système proportionnel montre les efforts plus ou moins réussis des partis pour obtenir une plus grande harmonisation de la représentation féminine sur les quatre régions du pays. En effet, aux élections de 2005 le CSV était le seul parti ayant eu une répartition relativement uniforme dans les quatre régions du pays. En 2011 les écarts entre les régions se sont quelque peu resserrés. Mais des différences importantes persistent, notamment au Nord où la parité est encore très loin d'être atteinte. Déi Gréng est actuellement le parti approchant de plus près la parité au sein des régions.

Élections communales (système proportionnel) 2011: taux de femmes candidates par région et par parti politique



(8) © CNFL

1.5. Regroupement des communes par rapport aux candidatures féminines

1.5.1. Communes ayant le taux le plus élevé de candidates

Élections communales 2011: « top ten » des communes ayant le taux le plus élevé de candidates						
Commune	Région	Mode électoral	Candidat-e-s (n)	Candidates (n)	Candidates (%)	
Walferdange	Centre	Proportionnel	52	26	50,0%	
Strassen	Centre	Proportionnel	52	25	48,1%	
Dudelange	Sud	Proportionnel	85	40	47,1%	
Schifflange	Sud	Proportionnel	65	30	46,2%	
Niederanven	Centre	Proportionnel	44	20	45,5%	
Luxembourg	Centre	Proportionnel	183	80	43,7%	
Merttert	Est	Proportionnel	33	14	42,4%	
Manternach	Est	Majoritaire	17	7	41,2%	
Kopstal	Sud	Proportionnel	44	18	40,9%	
Hesperange	Centre	Proportionnel	74	30	40,5%	

Sur les dix communes ayant le taux le plus élevé de candidates, seule la commune de Manternach fonctionne selon le système majoritaire.

Une rupture structurelle s'est donc produite par rapport aux élections de 2005 à l'issue desquelles existait dans ce palmarès une quasi-égalité entre communes majoritaires (4) et proportionnelles (6).

Seules les communes de Manternach, Luxembourg et Niederanven étaient déjà présentes dans ce « top ten » en 2005, ce qui témoigne de la grande volatilité des résultats d'une période électorale à l'autre.

Manternach qui était en 2005 la première commune à atteindre la parité au niveau des candidatures, se voit remplacée par Walferdange en 2011.

En considérant la répartition régionale, on constate une forte représentation de la région Centre (5 communes). Alors que l'Est réussit à positionner une nouvelle commune dans ce « top 10, la région Nord y est complètement absente.

1.5.2. Communes sans candidates

Nommern (N), Burmerange (E), Consdorf (E), Medernach (E), Neunhausen (C) et Wahl (N) n'ont pas de candidates. A noter que les communes de Burmerange, Medernach et Neunhausen sont des communes ayant fusionné avec d'autres communes en 2012.

Alors qu'en 2005 seulement 3 communes n'avaient pas de candidatures féminines, elles sont au nombre de 6 en 2011. Ces 6 communes sans candidatures féminines relèvent toutes du système d'élection majoritaire.

1.6. Profil des femmes candidates¹

1.6.1. Moyenne d'âge des candidates

Lors des élections communales de 2011 la moyenne d'âge des candidates était de 46,4 ans. Fait est de constater que depuis le début des années 70, on observe une augmentation constante de la moyenne d'âge des femmes candidates. Alors qu'aux dernières élections, les candidates aux élections communales étaient plus jeunes que les candidates aux législatives, la tendance a été inversée aux législatives de 2009 avec une moyenne d'âge de 43,5 ans.

Élections communales et législatives²: évolution de la moyenne d'âge des femmes candidates



(9) © CNFL

¹ Les données concernant l'âge, les professions et les nationalités nous ont été mises à disposition par le CEFIS. En raison du nombre élevé de candidatures, il a été matériellement impossible d'étudier les profils des hommes candidats. Par conséquent, une comparaison femmes-hommes n'a pas pu être effectuée.

² Les informations sur les dates de naissance des candidates aux élections législatives d'avant 1994 étant incomplètes, le graphique ne peut fournir que des données indicatives sur l'âge moyen des femmes concernées.

1.6.2. Moyenne d'âge des candidates en fonction du mode électoral

En moyenne, dans les communes à système proportionnel les candidates sont un peu plus jeunes que dans celles à système majoritaire.

Élections communales 2011: moyenne d'âge des candidates en fonction du système électoral

Communes à système majoritaire	47,0
Communes à système proportionnel	46,2

1.6.3. Moyenne d'âge des candidates par parti politique dans les communes à système proportionnel

Élections communales 2011 (système proportionnel): moyenne d'âge des femmes candidates par parti politique

Parti	Élections communales 2011	Élections législatives 2009
GRÉNG	45,8	42,2
CSV	46,7	45,4
LSAP	46,4	46,1
DP	46,4	46,8
KPL	56,1	47,0
LÉNK	44,4	43,5
ADR	46,2	40,9
Autres	42,5	30,9

La moyenne d'âge des candidates ne varie guère selon les partis politiques, sauf que le KPL présente des candidates sensiblement plus âgées. Comparées aux élections législatives de 2009, les moyennes d'âge sont en général plus élevées.

1.6.4. Moyenne d'âge des candidates par région

La moyenne d'âge des candidates par région pour les élections communales ne fluctue pas autant que pour les élections législatives. On note que les candidates de la région Centre sont en moyenne plus âgées que celles des autres régions, ceci aussi bien pour ce qui est des élections communales que des élections législatives.

Élections communales et législatives: moyenne d'âge des femmes candidates par région

Région	Élections communales 2011	Élections législatives 2009
Centre	48,2	46,8
Est	45,4	43,0
Nord	46,4	43,0
Sud	45,5	40,9

1.6.5. Profession des candidates⁸

La majorité des candidates aux élections communales occupent des postes de type « cadre moyen » alors que la majorité des candidates aux élections législatives de 2009 appartenait à la catégorie « cadre supérieur ».

Élections communales 2011: professions des femmes candidates par catégorie professionnelle		
Catégorie	Candidates (n)	Candidates (%)
Cadre supérieur	165	15,5%
Cadre supérieur technique	145	13,6%
Cadre moyen	458	42,9%
Cadre inférieur	91	8,5%
Femmes au foyer	126	11,8%
Néant	82	7,7%

Le secteur des services publics et privés est le plus représenté et fournit la grande majorité des candidates aux élections communales 2011. Ceci était aussi le cas lors des élections précédentes.

Élections communales 2011 : professions des femmes candidates par secteurs d'activité économique		
Secteurs	Candidates (n)	Candidates (%)
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	7	0,7%
Industrie et construction	0	0,0%
Commerce et transports	71	6,7%
Services publics et privés	781	73,2%
Femmes au foyer	126	11,8%
Néant	82	7,7%
Total	1067	100,0%

A noter qu'en 2011, aucune candidate appartenant au secteur industrie et construction ne s'est présentée. En 2005, elles étaient 28 à appartenir à cette filière. Le nombre de femmes au foyer et de femmes des filières agriculture, chasse, sylviculture et pêche s'est réduit de moitié par rapport aux dernières élections.

⁸ Les informations reposent sur les indications fournies par les femmes candidates lors de leur inscription sur les listes de candidature. Il est impossible de vérifier si ces données sont exactes et actualisées. De plus, le degré de précision de ces indications est variable. Le regroupement des différentes professions en catégories est inévitablement arbitraire et ne peut donc donner que des informations indicatives.

1.6.6. Nationalité des candidates

89,1% des candidates sont de nationalité luxembourgeoise. Parmi les candidates de nationalité étrangère, on constate une diversité de nationalités beaucoup plus élevée que lors des élections précédentes. En 2011, on compte 20 nationalités différentes contre 11 en 2005. Les portugaises sont les plus représentées, suivies de près des ressortissantes allemandes, françaises et italiennes.

Élections communales 2011 : nationalité des femmes candidates			
Nationalité	Candidates (n)	Candidates (%)	Taux parmi la population féminine*
Luxembourgeoise	951	89,1%	63,6%
Portugaise	24	2,2%	12,7%
Allemande	22	2,1%	2,4%
Française	16	1,5%	4,7%
Italienne	14	1,3%	4,1%
Belge	10	0,9%	3,3%
Néerlandaise	10	0,9%	0,8%
Anglaise	5	0,5%	0,9%
Autrichienne	2	0,2%	0,1%
Danoise	2	0,2%	0,4%
Espagnole	2	0,2%	0,6%
Albanaise	1	0,1%	x
Américaine	1	0,1%	0,2%
Bosniaque	1	0,1%	x
Suisse	1	0,1%	0,1%
Hongroise	1	0,1%	0,04%
Ivoirienne	1	0,1%	x
Monténégrinne	1	0,1%	x
Norvégienne	1	0,1%	0,04%
Polonaise	1	0,1%	0,1%
Total	1067	100,0%	100%

* Calculé sur base des chiffres du STATEC 2001

En 2005, parmi les 188 candidatures de nationalité étrangère aux élections communales, on comptait 84 femmes, soit 44,7% de l'ensemble des candidatures étrangères. En 2011, le chiffre des candidates non-luxembourgeoises passe à 116 femmes, ce qui représente 49,1% du total des 236 candidatures étrangères.

1.6.7. Fréquence des candidatures

En 2011, 373 candidates, soit 35,0 % des 1067 candidates, avaient déjà brigué un mandat lors des élections communales de 2005⁹.

Dans les communes à système proportionnel, 33,1 % des candidates se présentent une nouvelle fois. Dans les communes à système majoritaire, c'est le cas pour 44,4 % des candidates. Alors que la rotation des candidates est bien plus forte dans les communes à système proportionnel que dans celles à système majoritaire, ce phénomène est accentué par le fait que le nombre total de candidates dans les communes à système majoritaire (soit 171 femmes) a baissé de manière assez conséquente depuis 2005 (204 femmes).

Élections communales 2011: femmes candidates s'étant déjà présentées en 2005 par parti politique			
Parti	Candidates 2011 (n)	Candidates s'étant déjà présentées en 2005 (n)	Candidates s'étant déjà présentées en 2005 (%)
GRÉNG	203	74	36,5%
CSV	193	63	32,6%
LSAP	176	60	34,1%
DP	156	56	35,9%
KPL	32	15	46,9%
LÉNK	47	11	23,4%
ADR	67	12	17,9%
Autres	22	6	27,3%
Système proportionnel	896	297	33,1%
Système majoritaire	171	76	44,4%
Total	1067	373	35,0%

Presque la moitié des candidates du KPL de 2005 se sont reportées candidates en 2011. Une progression fulgurante considérant que ce taux était de 3,3% en 2005. Pour le CSV, le DP, Déi Gréng et le LSAP, environ un tiers des candidates se sont présentées à nouveau. Le bilan est beaucoup plus mitigé pour Déi Lenk et le ADR .

⁹ Une femme s'est présentée en 2011 sur la liste d'un parti différent de celui pour lequel elle s'était présentée en 2005 et trois femmes se sont présentées dans une commune différente. Six femmes ont reposé leur candidature dans des communes qui sont passées au système proportionnel en 2011, douze dans des communes qui ont fusionné.

1.6.8. Notoriété des candidates

Élections communales 2011: candidates occupant un mandat politique au moment des élections communales	
Mandats	Femmes (n)
Députée européenne	0
Députée nationale	11
Bourgmestre	6
Échevine	21
Conseillère communale	115

143 femmes, soit 13,4% des 1067 candidates, occupent un mandat politique au moment des élections: 6 d'entre elles sont des bourgmestres sortantes, 21 des échevines sortantes et 115 des conseillères sortantes. Sur les 15 députées siégeant à la Chambre au moment des élections communales, 11 se présentent aux élections communales, une seule d'entre elles n'occupe pas de mandat communal. L'unique députée européenne ne se présente pas aux élections communales.

En 2005, 141 candidates détenaient un mandat politique au moment des élections. Ce nombre ne varie donc guère.



RÉSULTATS

2. Résultats des élections communales

Aux élections communales de 2011, 1121 sièges sont à pourvoir dans 116 communes. Les femmes candidates décrochent 241 mandats, soit 21,5 % de la totalité des mandats. Le taux d'élues au niveau communal de 2011 est inférieur à celui enregistré lors des élections législatives (25%).

2.1. Évolution du taux d'élues par rapport aux scrutins précédents

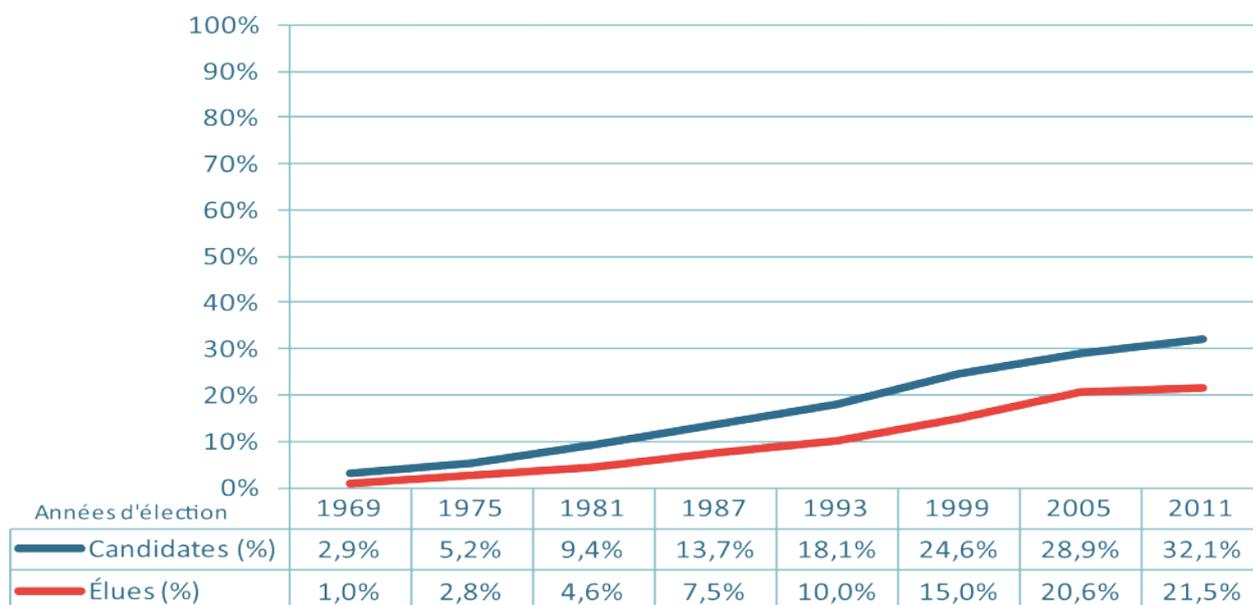
Le bilan est décevant. Alors que le taux d'élues faisait des bonds de 5 points lors des élections précédentes, il évolue à peine en 2011 (0,9%).

Élections communales: évolution du nombre et du taux de femmes élues

Années d'élection	Sièges	Élues (n)	Élues (%)
1993	1106	111	10,0%
1999	1140 ¹⁰	171	15,0%
2005	1136	234	20,6%
2011	1121	241	21,5%

Le graphique 10 montre que le taux de candidates croît plus rapidement que le taux d'élues. L'écart entre les taux de candidates et d'élues ne fut d'ailleurs jamais aussi grand qu'en 2011 (10,6 points).

Élections communales: évolution du taux de femmes candidates et élues



(10) © CNFL

¹⁰ Nous avons repris les chiffres de 1999 de Dubois, ... p. 110. Voir note dans Dubois, p. 73.

2.2. Élués en fonction du mode électoral

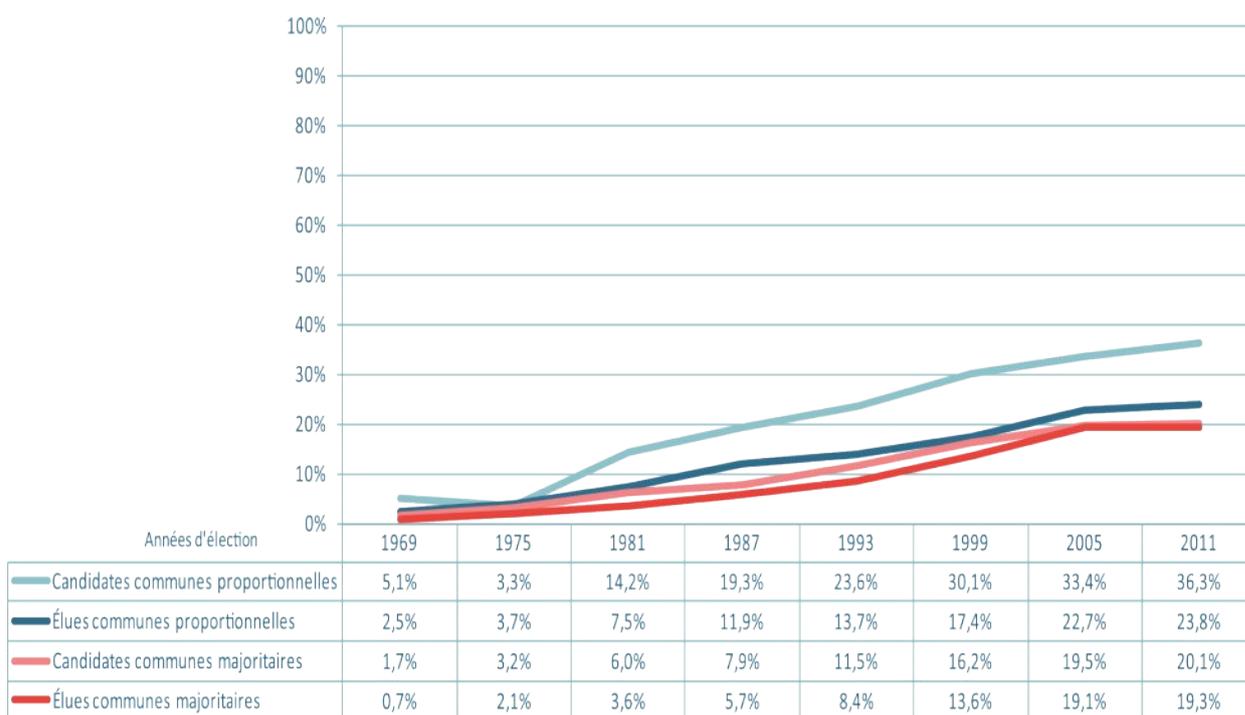
Traditionnellement le taux de candidates est plus élevé dans les communes à système proportionnel que dans celles à système majoritaire. Il est donc peu étonnant que les mandats des communes à système proportionnel ont plus de chances d'être occupés par des femmes.

Élections communales: nombre et pourcentage de femmes élues en fonction du mode électoral				
	Communes (n)	Mandats (n)	Élues (n)	Élues (%)
Communes à système majoritaire	72	566	109	19,3%
Communes à système proportionnel	44	555	132	23,8%
Total	116	1121	241	21,5%

Le taux d'élues dans les communes à système proportionnel (23,8 %) dépasse celui dans les communes à système majoritaire (19,3 %) de 4,5 points.

Alors que l'on observe un très large écart en ce qui concerne le nombre de candidates selon le système électoral des communes, cet écart, en ce qui concerne les élues n'est plus que de 4,5 points (graphique 11).

Élections communales: évolution du taux de femmes candidates et élues selon le mode électoral



(11) © CNFL

2.3. Élu·es par parti politique dans les communes à système proportionnel

2.3.1. Nombre et taux d'élus par parti politique

Dans les communes à représentation proportionnelle on observe une certaine variation quant à l'élection des femmes selon les différents partis. Comptant moins de femmes élues dans ses rangs que le CSV et le LSAP, le parti Déi Gréng n'en reste pourtant pas moins le leader en ce qui concerne le taux de femmes élues. Le DP, bien qu'ayant déposé des listes dans la quasi-totalité des communes proportionnelles, se fait distancer par les deux autres partis traditionnels (CSV, LSAP) et par Déi Gréng.

Alors que Déi Lénk et le KPL ont en tout réussi à placer 10 élu·e-s, aucun de ces derniers n'est de sexe féminin. Aux rangs de l'ADR, qui ne compte désormais que 4 mandats, une seule femme a décroché un mandat.

Élections communales 2011 (système proportionnel): nombre et taux de femmes élues par parti politique						
Élections communales 2011					Élections communales 2005	Élections législatives 2009
Parti	Nombre de listes	Élu·e-s (n)	Élues (n)	Élues (%)	Élues (%)	Élues (%)
GRÉNG	34	74	27	36,5%	41,5%	14,3%
CSV	44	170	42	24,7%	23,2%	26,9%
LSAP	42	168	40	23,8%	20,1%	30,8%
DP	39	106	19	17,9%	21,0%	22,2%
KPL	5	3	0	0,0%	0%	0,0%
LÉNK	6	7	0	0,0%	0,0%	0,0%
ADR	10	4	1	25,0%	0,0%	25,0%
Autres	8	23	3	13,0%	12,5%	0,0%

2.3.2. Évolution du taux d'élus par parti politique

En considérant l'évolution des taux d'élus des différents partis depuis 1999, le CSV et le LSAP, bien que n'ayant pas la quote-part de femmes la plus élevée, se démarquent néanmoins par une remarquable constance dans la progression du taux d'élus. Le DP au mieux stagne, au pire décline alors que Déi Gréng subissent un léger revers tout en restant les premiers de la classe.

Élections communales (système proportionnel): évolution du taux de femmes élues par parti politique

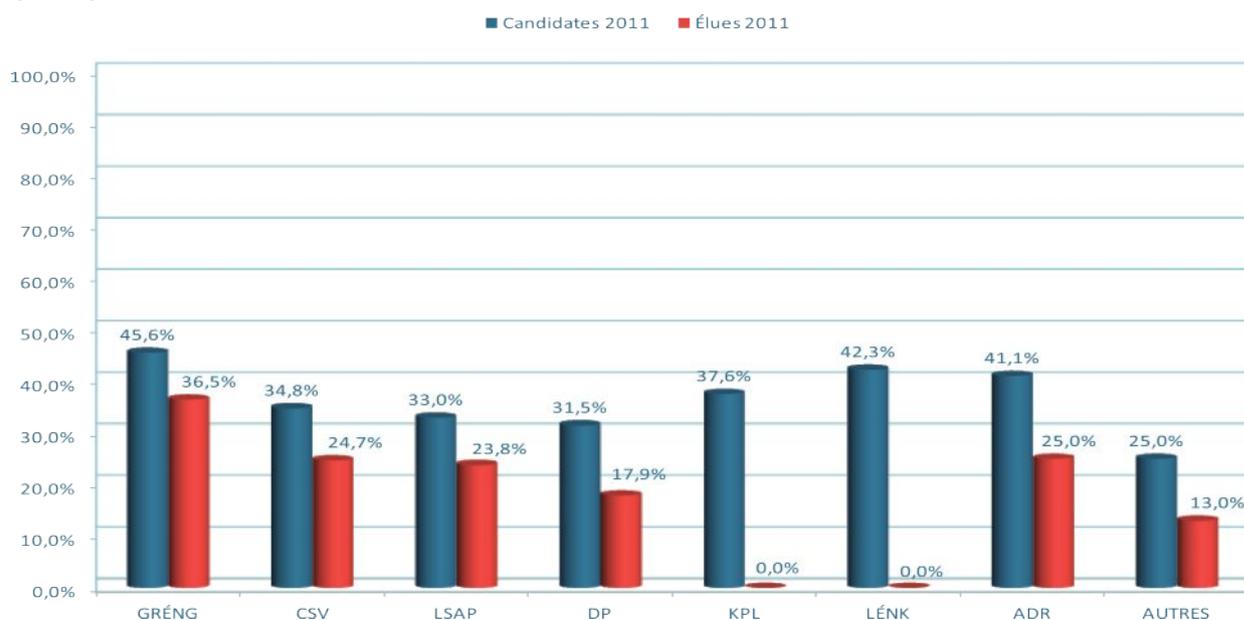


(12) © CNFL

2.3.3. Comparaison des taux de femmes candidates et de femmes élues par parti politique

En 2011, le plus faible écart entre taux de candidates et taux d'élues va sur le compte du parti Déi Gréng (9,1 points), lequel est suivi de près par le CSV et le LSAP. L'ADR présente l'écart le plus important (16,1 points).

Élections communales (système proportionnel): taux de femmes candidates et élues par parti politique



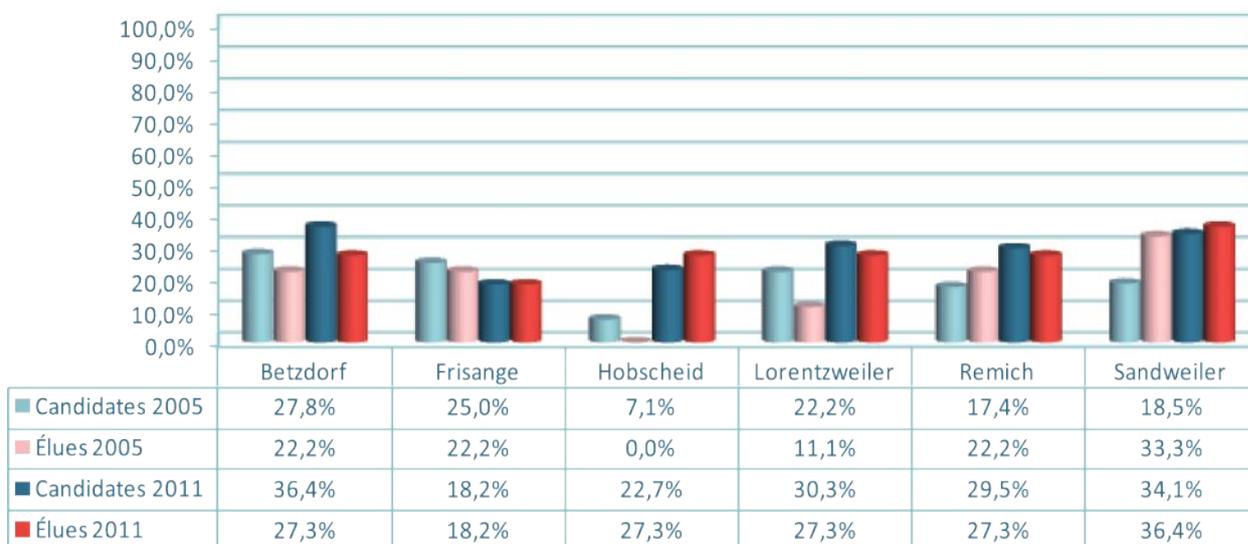
(13) © CNFL

2.3.4. Les élues dans les nouvelles communes à système proportionnel

Lors des élections du 9 octobre 2011, 6 communes sont passées du système majoritaire au système proportionnel. La commune de Frisange mise à part, l'introduction du système proportionnel s'avère bénéfique pour la participation des femmes à la politique communale.

Dans 5 communes, la part des élues affiche une nette progression. Dans la commune de Hobscheid 27,3 % des mandats sont occupés par des femmes alors que cette commune ne comptait aucune femme élue en 2005.

Élections communales: évolution du taux de candidates et d'élues dans les nouvelles communes à système proportionnel



(14) © CNFL

2.3.5. Taux de réussite

Le taux de réussite exprime le rapport entre le taux de candidat-e-s et le taux d'élu-e-s.¹¹

Élections communales 2011 (système proportionnel): taux de réussite des femmes par parti politique				
Parti	Nombre de listes	Candidates (%)	Élues (%)	Taux de réussite
GRÉNG	34	45,6%	36,5%	80,0
CSV	44	34,8%	24,7%	70,9
LSAP	42	33,0%	23,8%	72,1
DP	39	31,5%	17,9%	56,8
KPL	5	37,6%	0,0%	0,0
LÉNK	6	42,3%	0,0%	0,0
ADR	10	41,1%	25,0%	60,8
Autres	8	25,0%	13,0%	52,0

Le taux de réussite des femmes varie fortement en fonction du parti auquel elles appartiennent. Ainsi une candidate de Déi Gréng aurait un taux de réussite de 80% .

Élections communales (système proportionnel): évolution du taux de réussite des femmes par parti politique				
Parti	Δ 1999/2005	Taux de réussite 2005	Taux de réussite 2011	Δ 2005/2011
GRÉNG	32,9	89,9	80,0	-9,9
CSV	18,0	72,9	70,9	-2,0
LSAP	6,5	67,2	72,1	4,9
DP	-14,3	71,4	56,8	-14,6
KPL		0,0	0,0	0,0
LÉNK	-51,4	0,0	0,0	0,0
ADR	-28,2	0,0	60,8	60,8
Autres	53,6	53,6	52,0	-1,6

Le taux de réussite des femmes de l'ADR a fait un bond de 60 points entre les élections de 2005 et celles de 2011. Ces chiffres ne doivent cependant pas être surévalués car il ne s'agit que d'une seule élue. A part celui de l'ADR, seul le taux de réussite du LSAP augmente. La moyenne générale du taux de réussite dans les communes à système proportionnel a baissé. Le taux de réussite des femmes du DP chute même de 14,6 points.

¹¹ Pour calculer le taux de réussite, nous avons repris la formule proposée par le Conseil de l'Europe: Taux de réussite = Pourcentage d'élues / Pourcentage de candidates x 100. «Un taux supérieur à 100 signifie que la proportion d'élu(e)s par rapport aux candidat(e)s est au-dessus de la moyenne, un taux plus bas que 100 indiquant au contraire que ce nombre se situe au-dessous de la moyenne. Le taux de réussite est une valeur relative et ne fournit donc que des informations conditionnelles sur les chances réelles des candidat(e)s d'être élu(e)s.»

Dans: Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique adoptée le 12 mars 2003. Rec(2003)3, p. 40

2.4. Élu·es par région

En calquant les résultats des élections communales sur les quatre circonscriptions définies pour les élections législatives, on peut visualiser le taux de représentation des femmes par région.

2.4.1. Nombre et taux d'élus par région

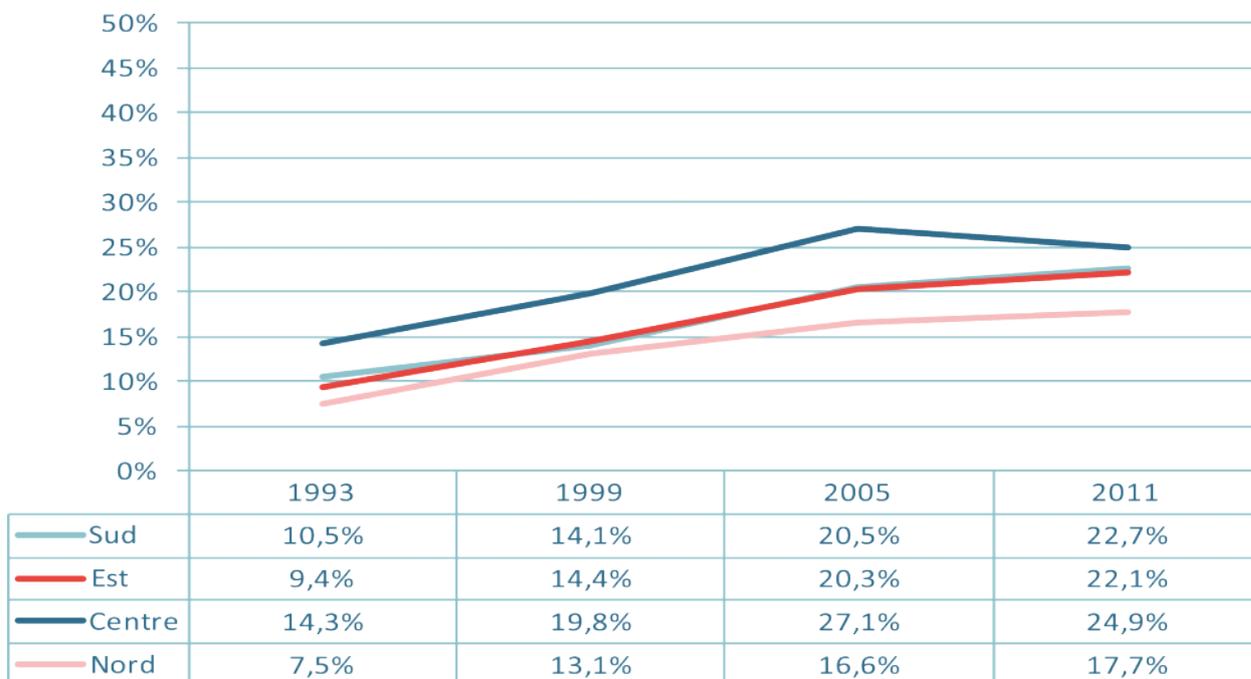
Le Centre est meneur du taux d'élus par région avec 24,9%, suivi des régions Sud et Est qui ont un taux d'élus presque identique. Le Nord par contre reste la lanterne rouge, le taux d'élus y est clairement en dessous de la moyenne.

Élections communales 2011: nombre et taux de femmes élues par région			
Région	Sièges	Élues (n)	Élues (%)
Sud	300	68	22,7%
Est	231	51	22,1%
Centre	245	61	24,9%
Nord	345	61	17,7%
Total	1121	241	21,5%

2.4.2. Évolution du taux d'élues par région

Le Nord reste la région avec la plus faible représentation d'élues. La région Centre, bien qu'en légère baisse, se situe toujours au-dessus du lot.

Élections communales: évolution du taux des élues par région

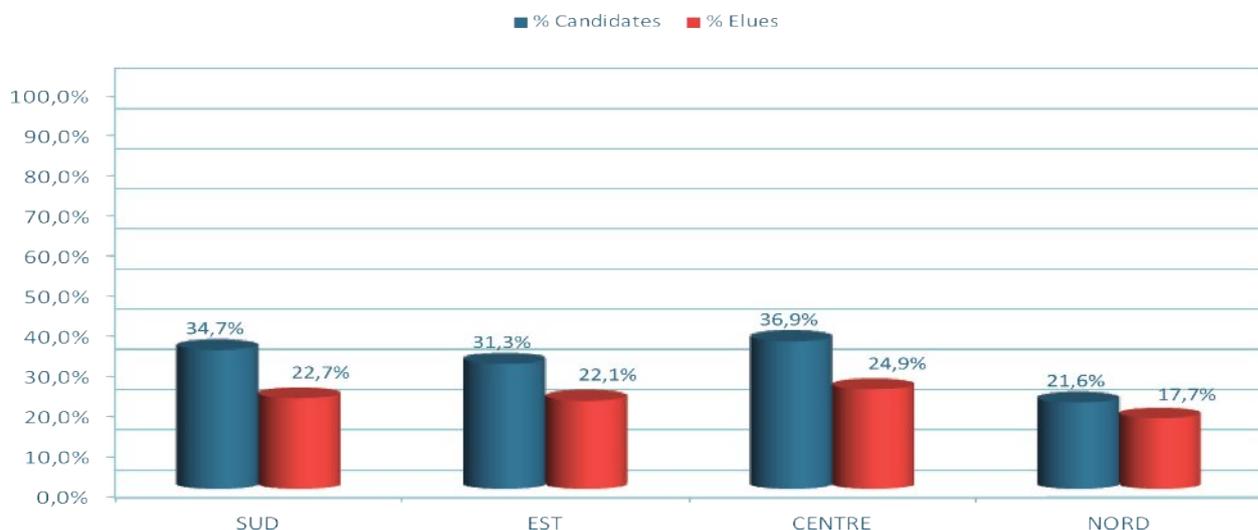


(15) © CNFL

2.4.3. Comparaison du taux de femmes candidates et de femmes élues par région

L'écart entre le taux de candidates et celui d'élues est le plus faible au Nord.

Élections communales: taux de femmes candidates et élues par région



(16) © CNFL

Mise à part la région Nord, les écarts entre les taux de candidates et d'élues se sont creusés lors des dernières élections. Globalement, on observe que le nombre de candidates croît plus rapidement, que le nombre d'élues.

Élections communales 2011: candidates et femmes élues par région								
Années d'élection	Sud		Est		Centre		Nord	
	Candidates (%)	Élues (%)						
1993	22,6%	10,5%	11,9%	9,4%	20,9%	14,3%	11,9%	7,5%
1999	29,1%	14,1%	18,7%	14,4%	27,6%	19,8%	17,5%	13,1%
2005	31,4%	20,5%	23,3%	20,3%	34,8%	27,1%	21,9%	16,6%
2011	34,7%	22,7%	31,3%	22,1%	36,9%	24,9%	21,6%	17,7%

2.4.4. Élues par région et en fonction du mode électoral

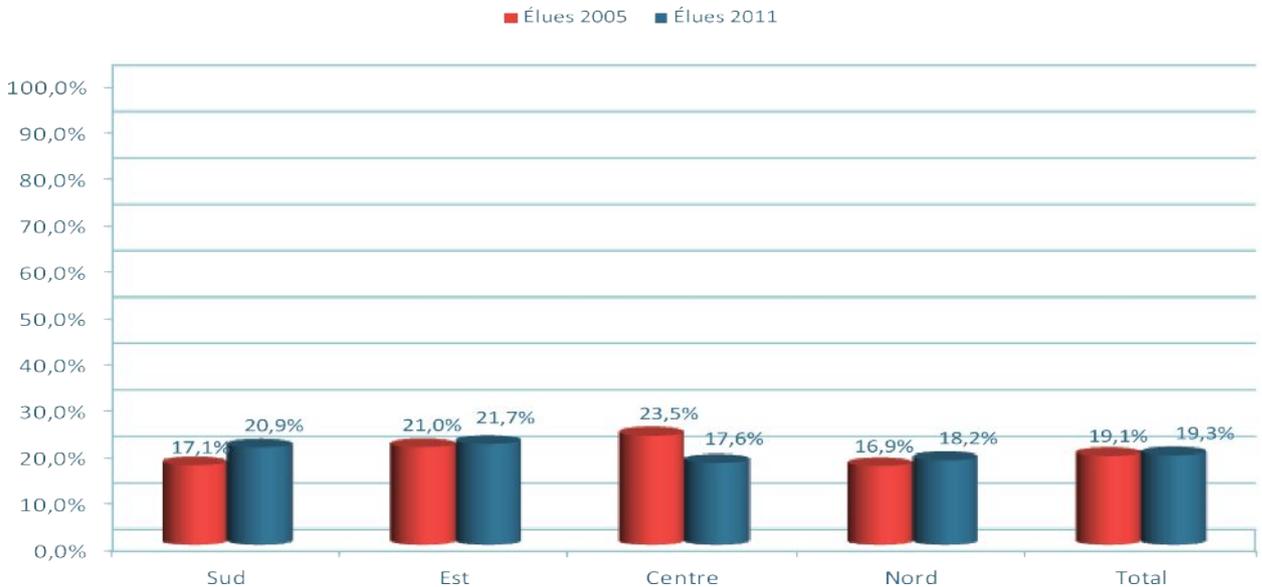
Le taux d'élues est le plus élevé dans les communes du Centre au scrutin proportionnel. Au Centre on notera un écart important entre le taux d'élues dans les communes à système majoritaire par rapport à celles à système proportionnel. Les communes à système proportionnel, généralement plus propices aux femmes, sont minoritaires dans la région Nord. Le taux d'élues est le plus faible dans les communes du Nord au scrutin proportionnel.

Élections communales 2011: femmes élues par région et en fonction du mode électoral									
Région	Total			Communes à système majoritaire			Communes à système proportionnel		
	Sièges	Élues (n)	Élues (%)	Sièges	Élues (n)	Élues (%)	Sièges	Élues (n)	Élues (%)
Sud	300	68	22,7%	43	9	20,9%	257	59	23,0%
Est	231	51	22,1%	152	33	21,7%	79	18	22,8%
Centre	245	61	24,9%	85	15	17,6%	160	46	28,8%
Nord	345	61	17,7%	286	52	18,2%	59	9	15,3%
Total	1121	241	21,5%	566	109	19,3%	555	132	23,8%

2.4.4.1. Élués par région dans les communes à système majoritaire

En comparant les taux d'élus des communes à système majoritaire par région en 2011 à ceux relevés en 2005, on constate que ces communes semblent stagner. Alors que le Sud enregistre une légère progression, le taux de mandats occupés par des élus dans ces communes de la région Centre est même nettement en régression (5.9 points).

Élections communales (système majoritaire): évolution du taux de femmes élues par région

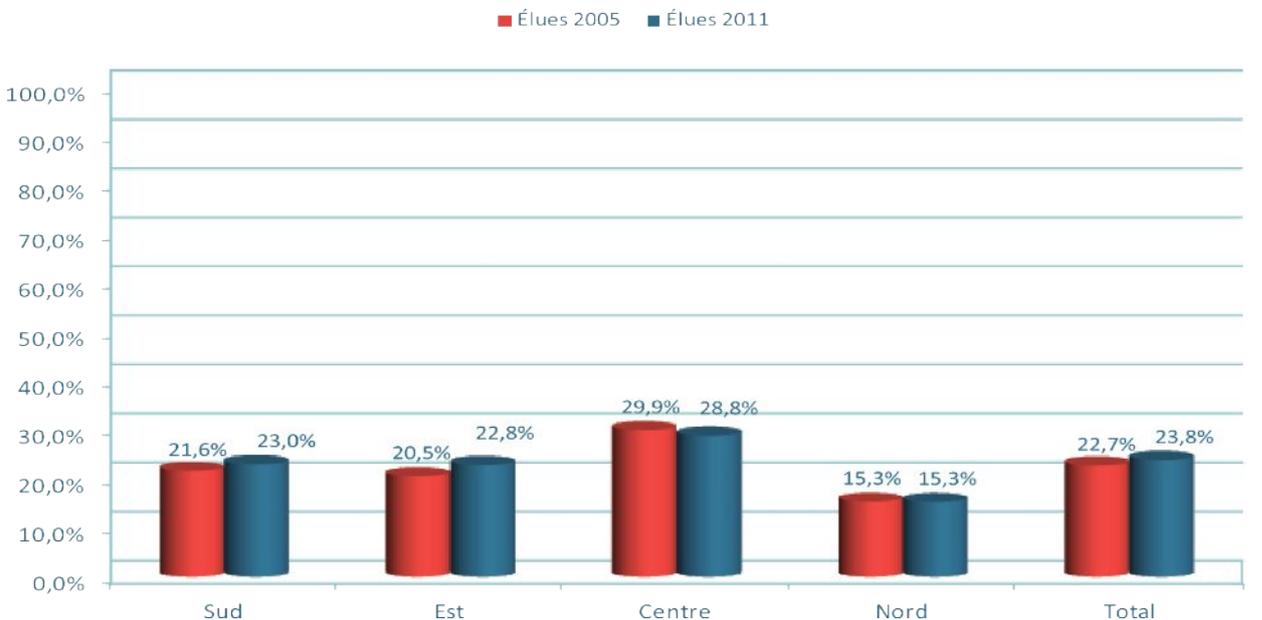


(17) © CNFL

2.4.4.2. Élués par région dans les communes à système proportionnel

Pour les communes à système proportionnel on ne dénote pas de réelle progression non plus. Les communes proportionnelles du Centre ont, comme celles à système majoritaire, baissé en ce qui est du taux d'élus.

Élections communales (système proportionnel): évolution du taux de femmes élues par région



(18) © CNFL

2.4.5. Élu·es par région et par parti politique dans les communes à système proportionnel

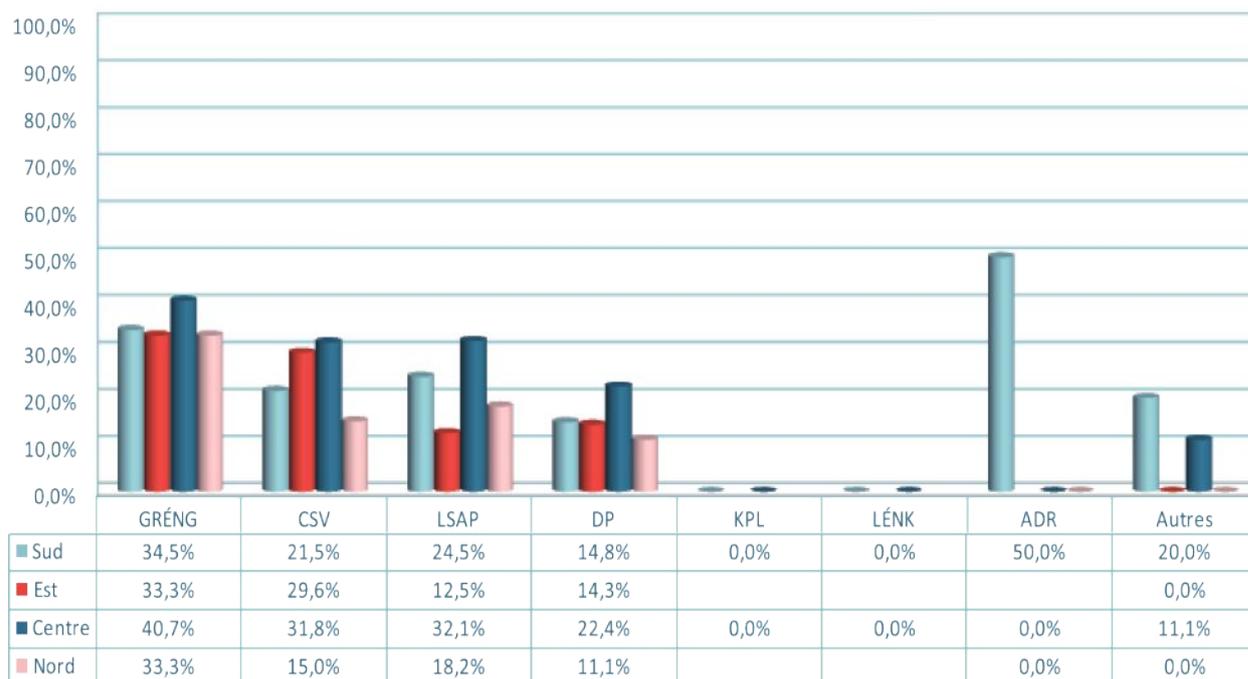
La répartition de femmes élu·es par parti politique est très hétérogène dans les différentes régions du pays. Les taux les plus élevés de femmes élu·es se situent dans la région Centre. Le Nord reste clairement en retrait par rapport aux autres régions.

Élections communales 2011: (système proportionnel): nombre et taux de femmes élu·es par région et par parti politique

Parti	Sud			Est			Centre			Nord		
	Élu·e-s (n)	Élu·es (n)	Élu·es (%)	Élu·e-s (n)	Élu·es (n)	Élu·es (%)	Élu·e-s (n)	Élu·es (n)	Élu·es (%)	Élu·e-s (n)	Élu·es (n)	Élu·es (%)
GRÉNG	29	10	34,5%	15	5	33,3%	27	11	40,7%	3	1	33,3%
CSV	79	17	21,5%	27	8	29,6%	44	14	31,8%	20	3	15,0%
LSAP	102	25	24,5%	16	2	12,5%	28	9	32,1%	22	4	18,2%
DP	27	4	14,8%	21	3	14,3%	49	11	22,4%	9	1	11,1%
KPL	3	0	0,0%				0	0	0,0%			
LÉNK	5	0	0,0%				2	0	0,0%			
ADR	2	1	50,0%				1	0	0,0%	1	0	0,0%
AUTRES	10	2	20,0%	0	0	0,0%	9	1	11,1%	4	0	0,0%

L'ADR atteint le seuil des 50% dans la région Sud mais avec seulement deux mandats au total. Il est à noter que lorsqu'on répartit les partis par région, les valeurs absolues obtenues sont plutôt faibles et qu'en conséquence la portée statistique est limitée.

Élections communales 2011 (système proportionnel) : taux de femmes élu·es par région et par parti politique



2.5. Regroupement des communes en fonction du taux d'élus

2.5.1. Communes ayant le taux le plus élevé d'élus

Parmi les 10 communes ayant les taux d'élus les plus élevés, 4 faisaient déjà partie de ce palmarès en 2005, à savoir Hesperange, Luxembourg, Manternach et Roeser. 6 des 10 communes ayant les plus forts taux d'élus fonctionnent selon le système proportionnel. Pour la première fois, deux communes ont dépassé la parité (Reisdorf et Roeser).

Élections communales 2011: communes ayant un taux d'élus de plus de 40%					
Commune	Région	Mode d'élection	Sièges	Élus (n)	Élus (%)
Reisdorf	Nord	Majoritaire	9	5	55,6%
Roeser	Sud	Proportionnel	11	6	54,5%
Dudelange	Sud	Proportionnel	17	8	47,1%
Sanem	Sud	Proportionnel	15	7	46,7%
Niederanven	Centre	Proportionnel	11	5	45,5%
Biwer	Est	Majoritaire	9	4	44,4%
Luxembourg	Centre	Proportionnel	27	12	44,4%
Manternach	Est	Majoritaire	9	4	44,4%
Fischbach	Centre	Majoritaire	7	3	42,9%
Hesperange	Centre	Proportionnel	15	6	40,0%

Notons que depuis l'introduction du suffrage universel en 1919, aucune femme ne fut élue au sein de la commune de Reisdorf avant 2011, où la situation historiquement inégalitaire est radicalement renversée avec 5 des 9 mandats occupés par des femmes.

2.5.2. Communes sans élus

Dans 11 communes, dont 9 à système majoritaire, aucune femme n'est élue.

Élections communales 2011 : communes sans élus			
Commune	Région	Mode d'élection	Remarque
Burmerange*	Est	Majoritaire	pas de candidate
Consdorf	Est	Majoritaire	pas de candidate
Medernach*	Nord	Majoritaire	pas de candidate
Neunhausen*	Sud	Majoritaire	pas de candidate
Nommern	Centre	Majoritaire	pas de candidate
Wahl	Nord	Majoritaire	pas de candidate
Bissen	Centre	Majoritaire	pas d'élue
Clemency*	Sud	Proportionnel	pas d'élue
Clervaux*	Nord	Majoritaire	pas d'élue
Munshausen*	Nord	Majoritaire	pas d'élue
Schuttrange	Centre	Proportionnel	pas d'élue

*communes fusionnées avec d'autres communes à partir de 2012

Dans la commune de Munshausen aucune femme n'a été élue depuis 1919. Dans 37 communes – soit dans 32 % des communes du pays – une seule femme a été élue.

Burmerange, Clemency, Clervaux, Medernach, Munshausen et Neunhausen sont des communes à fusion où une femme siègera dans le conseil communal à partir de 2012.

2.6. Profil des femmes élues¹²

2.6.1. Moyenne d'âge des élues

Aux élections de 2011, l'âge moyen des élues est de 49,3 ans. Il a augmenté de 1,2 ans par rapport aux élections de 2005.¹³

2.6.2. Moyenne d'âge des élues en fonction du mode électoral

La moyenne d'âge des candidates est de 46,4 ans. Les candidates sont donc globalement plus jeunes que les élues avec leurs 49,3 ans en moyenne. Alors que les candidates des communes à système proportionnel sont les plus jeunes, les élues de ces mêmes communes sont les plus âgées.

Élections communales 2011: moyenne d'âge des femmes candidates et élues en fonction du mode électoral		
Mode électoral	Candidates	Élues
Communes à système majoritaire	47,0	47,9
Communes à système proportionnel	46,2	50,5
Moyenne	46,4	49,3

2.6.3. Moyenne d'âge des élues par parti politique dans les communes à système proportionnel

Élections communales 2011 (système proportionnel): moyenne d'âge des femmes élues par parti politique	
Parti	Élections communales 2011
GRÉNG	49,1
CSV	50,5
LSAP	48,9
DP	54,9
ADR	53,0
Autres	55,0
Moyenne	50,5

¹² En raison du nombre élevé d'élus, il a été matériellement impossible d'étudier le profil des hommes élus. Par conséquent, une comparaison femmes-hommes n'a pas pu être effectuée.

¹³ Pour un certain nombre d'élues, nous ne disposons que de l'indication de leur âge au moment des élections. Les calculs qui suivent ne peuvent donc fournir que des résultats approximatifs.

Le DP est le parti dont la moyenne d'âge de femmes élues est la plus élevée alors que les élues du LSAP sont en moyenne les plus jeunes.

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 46 à 55 ans. Les élues âgées de moins de 35 ans sont plus rares, contrairement aux candidates parmi lesquelles cette catégorie est assez bien représentée.

2.6.4. Moyenne d'âge des élues par région

La moyenne d'âge des femmes élues est la plus élevée dans les régions Sud et Centre du pays. L'Est a la moyenne d'âge la moins élevée. Ceci pourrait être lié au fait que le Sud et le Centre regroupent la majorité des sièges proportionnels, alors que l'Est et le Nord regroupent la quasi totalité des communes à système majoritaire.

Élections communales 2011: moyenne d'âge des femmes élues par région	
Région	Âge moyen
Sud	50,5
Est	47,4
Centre	50,8
Nord	48,2

2.6.5. Profession des élues¹⁴

	Élections communales 2011		Élections communales 2005	
	Élues (n)	Élues (%)	Élues (n)	Élues (%)
Cadre supérieur	56	23,2%	34	14,5%
Cadre supérieur technique	32	13,3%	32	13,7%
Cadre moyen	93	38,6%	91	38,9%
Cadre inférieur	16	6,6%	14	6,0%
Femmes au foyer	32	13,3%	52	22,2%
Néant	12	5,0%	11	4,7%
Total	241	100%	234	100%

La majorité des élues communales sont des cadres moyennes. On observe une tendance vers une professionnalisation des élues, la proportion de femmes au foyer étant en baisse. La classe ayant le plus progressé, par rapport à 2005, est celle des cadres supérieures.

¹⁴ Les informations reposent sur les indications fournies par les femmes candidates lors de leur inscription sur les listes de candidature. Il est impossible de vérifier si ces données reproduisent l'occupation professionnelle au moment des élections. De plus, le degré de précision de ces indications est variable. Le regroupement des différentes professions en catégories est inévitablement arbitraire et ne peut donc donner que des informations indicatives.

Élections communales 2011: profession des femmes élues par secteur d'activité économique				
	Élections communales 2011		Élections communales 2005	
	Élues (n)	Élues (%)	Élues (n)	Élues (%)
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	6	2,5%	8	3,4%
Industrie et construction	0	0,0%	2	0,9%
Commerce et transports	9	3,7%	9	3,8%
Services publics et privés	182	75,5%	152	65,0%
Femmes au foyer	32	13,3%	52	22,2%
Néant	12	5,0%	11	4,7%
Total	241	100%	234	100%

La grande majorité des élues lors des élections de 2011 appartiennent au secteur des services, un secteur en nette progression, alors que les élues travaillant dans les autres secteurs, tous confondus, deviennent plus rares.

2.6.6. Nationalité des élues

Sur les 1121 personnes élues, 17 sont de nationalité étrangère, dont 7 femmes. Elles sont de nationalité allemande, française, néerlandaise et autrichienne.

Élections communales 2011: nationalité des femmes élues			
Nationalité	Élues (n)	Élues (%)	Taux parmi la population féminine*
Luxembourgeoise	234	97,1%	63,6%
Allemande	1	0,4%	2,4%
Française	3	1,2%	4,7%
Néerlandaise	2	0,8%	0,8%
Autrichienne	1	0,4%	0,1%
Total	241	100,0%	100%

*Calculé sur base des chiffres du STATEC 2001

Le total des élu-e-s de nationalité étrangère a augmenté depuis les dernières élections (14 sur 1136 élu-e-s en 2005), de même que le nombre de femmes élues (2 femmes élues en 2005). Le taux des élues non-luxembourgeoises passe de 0,9% à 2,9% par rapport aux élections communales en 2005.

2.6.7. Fréquence de participation des élues

Dans les communes à système proportionnel, les candidates ont tendance à renouveler leur candidature plus fréquemment que les candidates des communes à système majoritaire.

Élections communales 2011 (système proportionnel): nombre et taux de femmes élues			
Parti	Élues 2011 (n)	Élues s'étant déjà présentées en 2005 (n)	Élues s'étant déjà présentées en 2005 (%)
GRÉNG	27	17	63,0%
CSV	42	30	71,4%
LSAP	40	29	72,5%
DP	19	17	89,5%
KPL	0	0	0,0%
LÉNK	0	0	0,0%
ADR	1	1	100,0%
Autres	3	2	66,7%
Communes à système proportionnel	132	96	72,7%
Communes à système majoritaire	109	61	56,0%
Total	241	157	65,1%

Des 241 élues en 2011, 157 s'étaient également présentées lors des élections de 2005, ce qui représente 65,1 % des élues. Parmi les partis qui comptent plusieurs femmes élues, le taux d'élues s'étant déjà présentées en 2005 est le plus élevé pour les listes du DP et le plus faible pour les listes de Déi Gréng (qui avaient le plus fort taux en 2005).

2.6.8. Notoriété des élues

124 des 241 élues (51,4%) occupent déjà un mandat politique au moment des élections communales de 2011. Au total, 123 occupent un mandat au niveau communal : 6 sont bourgmestres, 18 échevines et 99 conseillères communales. Des 15 députées qui siègent à la Chambre au moment des élections, 11 sont candidates aux élections communales et toutes sont élues. L'unique députée européenne ne se présente pas aux élections de 2011.

Élections communales 2011: élues occupants un mandat politique au moment des élections communales		
Mandats	Candidates (n)	Élues (n)
Députée européenne	0	0
Députée nationale	11	11
Bourgmestre	6	6
Échevine	21	18
Conseillères communales	115	99

3. Les nouveaux conseils communaux

3.1. Évolution du taux des femmes membres d'un conseil communal

A l'issue des élections de 2011 un total de 1121¹⁵ sièges sont occupés dans les nouveaux conseils communaux en janvier 2012. Sur les 245 femmes membres des conseils communaux, on dénombre 185 conseillères, 51 échevines et 9 bourgmestres.¹⁶

Conseils communaux après les élections communales: évolution du nombre et du taux de conseiller/ères, échevin-e-s et bourgmestres

	Sièges au conseil communal	Conseillers/ères (n)			Échevin-e-s (n)			Bourgmestres		
		Conseillers (n)	Conseillères (n)	Conseillères (%)	Echevin-e-s (n)	Échevines (n)	Échevines (%)	Bourgmestres	Femmes Bourgmestres (n)	Femmes Bourgmestres (%)
1.1.1982	1066	705	42	6,0%	243	6	2,5%	118	2	1,7%
1.1.1988	1088	726	64	8,8%	244	13	5,3%	118	5	4,2%
1.1.1994	1105	741	82	11,1%	246	20	8,1%	118	12	10,2%
5.6.2000	1140	774	130	16,8%	248	34	13,7%	118	12	10,2%
1.4.2006	1135	777	183	23,6%	242	37	15,3%	116	13	11,2%
1.1.2012	1121	785	185	23,6%	230	51	22,2%	106	9	8,5%

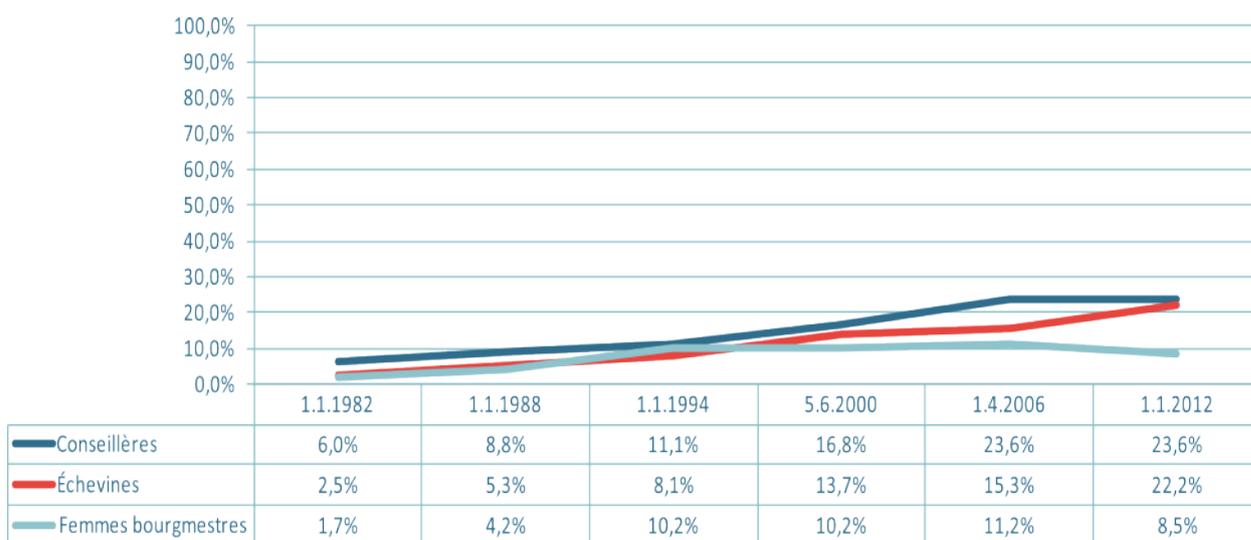
Par rapport aux élections 2005, le nombre de conseillères reste constant, par contre le nombre d'échevines fait un réel bond en avant. Le nombre de femmes bourgmestre baisse en 2012, elles ne sont plus que 9, score le plus bas depuis 1988.

En 2006, le taux d'échevines fut relativement faible par rapport à celui des conseillères. A l'époque on en déduisait que les femmes accéderaient plus aisément à des postes de conseillères qu'au pouvoir exécutif. Comme le démontrent les courbes du graphique 20, cette hypothèse n'est plus fondée, bien que le taux de conseillères reste inchangé, le taux d'échevines s'en rapproche de près.

¹⁵ La composition réelle des conseils communaux peut différer des résultats des élections communales pour cause de démissions, d'incompatibilité de mandat.

¹⁶ Les données sur les conseils communaux reposent sur les indications données dans: Annuaire du Syvicol. www.syvicol.lu.

Conseils communaux après les élections communales: taux de conseillères, échevines et femmes bourgmestres



(20) © CNFL

3.2. Nombre et taux de femmes échevines

Des 230 mandats d'échevin-e-s, 51 sont occupés par des femmes (22,2%).

Conseils communaux après les élections communales 2011: taux d'échevines par région			
Région	Échevins/Échevines (n)	Échevines	Échevines (%)
Nord	77	13	16,9%
Est	49	10	20,4%
Sud	56	14	25,0%
Centre	48	14	29,2%
Total	230	51	22,2%

La région Centre compte le plus fort taux d'échevines et dépasse le Sud de 4,2 points. Le Nord devient la lanterne rouge des régions en ce qui concerne le nombre d'échevines.

Le taux d'échevines varie selon le mode électoral, dans les communes à système proportionnel ce taux est supérieur à celui des communes à système majoritaire.

Conseils communaux après les élections communales 2011: taux d'échevines par mode électoral			
Mode électoral	Échevins/Échevines (n)	Échevines (n)	Échevines (%)
Majoritaire	132	26	19,7%
Proportionnel	98	25	25,5%
Total	230	51	22,2%

Conseils communaux après les élections communales 2011 (système proportionnel): nombre d'échevines par parti politique	
Parti politique	Échevines (n)
GRÉNG	5
CSV	7
LSAP	7
DP	4
LÉNK	0
KPL	0
ADR	0
Autres	2
Total	25

Dans les communes à système proportionnel, le CSV et le LSAP ont le plus grand nombre d'échevines.

3.3. Nombre et taux de femmes bourgmestres

Parmi les 106 communes du pays, seuls 9 sont présidées par des femmes bourgmestres.

55% des communes ayant une femme en tant que bourgmestre, fonctionnent selon le système majoritaire. Bien que les taux d'échevines aient considérablement augmenté, il est rare de voir des communes où l'on trouve au côté d'une femme bourgmestre un taux élevé de conseillères ou d'échevines.

Dans deux communes la femme bourgmestre est la seule femme au conseil communal.

Conseils communaux après les élections communales 2011: conseils communaux présidés par des femmes bourgmestres					
Commune	Région	Mode électoral	Taux total de femmes au conseil communal (%)	Taux de conseillères communales	Taux d'échevines
Bourscheid	Nord	M	11,1%	0,0%	0,0%
Esch/Alzette	Sud	P	21,1%	14,3%	25,0%
Fischbach	Centre	M	42,9%	50,0%	0,0%
Frisange	Sud	P	18,2%	0,0%	50,0%
Junglinster	Est	P	15,4%	10,0%	0,0%
Koerich	Sud	M	22,2%	16,7%	0,0%
Mondorf-les-Bains	Est	P	36,4%	37,5%	0,0%
Tuntange	Centre	M	22,2%	16,7%	0,0%
Weiler-la-Tour	Centre	M	14,3%	0,0%	0,0%

Les lectrices et lecteurs trouveront dans les pages suivantes les portraits des femmes bourgmestres. Ces portraits ont été réalisés sur la base des réponses des femmes bourgmestres à un questionnaire.



Curriculum	
Nom et prénom:	NICKELS-THEIS Annie
Date de naissance:	01.04.1972
Domicile:	Lipperscheid
Nombre d'enfants:	2
Profession:	Femme au foyer
Parti politique:	CSV
Autres engagements:	Vice-Présidente de l'ONT (Office National du Tourisme) Membre du Comité Syvicol Membre du Comité Siden Membre du Comité CSV Nord Présidente des Amis du Château de Bourscheid A.s.b.l. Membre d'autres associations locales
Études et formation:	5e Lycée Classique Diekirch
Carrière professionnelle:	Secrétaire
Carrière politique	
Niveau communal actuellement:	Bourgmestre de Bourscheid
Précédemment:	2000 - 2005 Conseillère communale
Niveau national et/ou européen:	/
Mandat communal suite aux élections de 2011	
Quels sont actuellement vos dossiers politiques prioritaires?	<ul style="list-style-type: none"> ● Construction d'une structure d'accueil pour enfants de 0-12 ans ● Planification d'une Zone Régionale à Flébour ● Élaboration d'un nouveau PAG
Quel est votre objectif prioritaire pour les six années de votre mandat?	Essayer de créer tous les services nécessaires pour maintenir et garantir une bonne qualité de vie pour les citoyens de la commune.
Perspectives futures	
Selon vous comment pourrait-on favoriser la participation politique des femmes?	Très difficile à réaliser, car les femmes qui sont actuellement dans une carrière professionnelle, ont plusieurs tâches à réaliser: leur famille, leur job ainsi qu'un mandat politique, sans oublier leur engagement au niveau local et loisirs. Une solution possible serait l'augmentation du congé politique.
Votre message aux femmes?	Ne pas hésiter à prendre de la responsabilité et surtout ne pas craindre un échec.



Curriculum

Nom et prénom:	MUTSCH Lydia
Date de naissance:	17.08.1961
Domicile:	Esch/Alzette
Nombre d'enfants:	2
Profession:	Députée-maire
Parti politique:	LSAP
Autres engagements:	Présidente PROSUD Présidente du centre hospitalier Emile Mayrisch
Études et formation:	Diplômée en sciences politiques et sociales
Carrière professionnelle:	Journaliste, gérante d'une agence en communication

Carrière politique

Niveau communal actuellement:	Bourgmestre depuis 2000
Précédemment:	1988 - 2000 Conseillère communale
Niveau national et/ou européen:	Députée Membre du Conseil de l'Europe

Mandat communal suite aux élections de 2011

Quels sont actuellement vos dossiers politiques prioritaires?	<ul style="list-style-type: none">• Université à Belval• Développement urbain et scolaire• Finances
Quel est votre objectif prioritaire pour les six années de votre mandat?	Développement économique et social de la Ville d'Esch

Perspectives futures

Selon vous comment pourrait-on favoriser la participation politique des femmes?	Quotas au niveau national Gender Budgeting et discrimination positive au niveau local
Votre message aux femmes?	Pour l'engagement politique ne pas penser qu'on n'y connaît pas assez; les hommes ne le pensent pas non plus et n'en connaissent pas davantage .



Curriculum

Nom et prénom:	BROSIUS-KOLBER Marianne
Date de naissance:	19.04.1964
Domicile:	Schoos
Nombre d'enfants:	2
Profession:	Infirmière diplômée
Parti politique:	CSV
Autres engagements:	Vice-présidente du Comité de l'ASBL Mierscher Lieshaus Vice-présidente du CA du Club-Senior Uelzechtdall Membre du CA de la Fondation Lëtzebuerger Kannerduerf Membre du CA des Rencontres Musicales de la Vallée d'Alzette (RMVA) Membre du Comité de l'ASBL Fielser Biddestëpp (Maison Relais, Maison des Jeunes)
Études et formation:	École d'infirmiers et d'infirmières de la Clinique Ste Elisabeth à Luxembourg, diverses formations (soins palliatifs, management, etc)
Carrière professionnelle:	Infirmière diplômée en milieu hospitalier Coordinatrice en soins à domicile Responsable de l'accueil gérontologique au CIPA Howald (Gouvernante)

Carrière politique

Niveau communal actuellement:	Bourgmestre depuis 2005
Précédemment:	2004-2005: membre du conseil communal
Niveau national et/ou européen:	Candidate aux Élections législatives 2009

Mandat communal suite aux élections de 2011

Quels sont actuellement vos dossiers politiques prioritaires?	<ul style="list-style-type: none"> ● Garantir la distribution d'eau potable et améliorer la qualité de celle-ci ● Construire une nouvelle MR pour enfants scolarisés ● Faire avancer l'élaboration du PAG ● Renforcer la collaboration entre les communes de Nommern, Larochette, Heffingen et Fischbach
Quel est votre objectif prioritaire pour les six années de votre mandat?	Être à l'écoute des citoyens et faire avancer le développement de la commune selon des critères de transparence et de durabilité.

Perspectives futures

Selon vous comment pourrait-on favoriser la participation politique des femmes?	Les jeunes doivent être informés, nous, les femmes politiciennes devons être dignes d'être imitées. Nous ne devons pas agir comme des accessoires, des quotes-parts.
Votre message aux femmes?	Cet engagement vaut la peine. Même s'il y a des contraintes (vie privée, temps libre), je trouve très satisfaisant de faire changer et bouger des choses. En plus, on apprend extrêmement vite des tas de choses (développement personnel).



Curriculum

Nom et prénom:	AULNER Marie-Louise
Date de naissance:	16.05.1961
Domicile:	Frisange
Nombre d'enfants:	0
Profession:	Indépendante
Parti politique:	CSV
Autres engagements:	Secrétaire CSV Gemeng Fréiseng Secrétaire Gaart & Heem Uespelt Trésorière des Amis du Château d'Aspelt
Études et formation:	BAC section C sciences naturelles ULB - ing.commercial (Solvay) - 1 année Académie bancaire MBA (SHU)
Carrière professionnelle:	Kredietbank S.A. Luxembourgeoise Citicorp Investment Bank London IMI Bank Luxembourg S.A. Indépendante (gestion immobilière, assurances)

Carrière politique

Niveau communal actuellement:	Bourgmestre depuis le 17.11.2011
Précédemment:	1.1.2000 - 16.11.2011 Conseillère communale
Niveau national et/ou européen:	/

Mandat communal suite aux élections de 2011

Quels sont actuellement vos dossiers politiques prioritaires?	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures sportives et scolaires • PAG • Organisation du travail et sécurité des travailleurs et des bâtiments • Dossiers environnementaux (assainissement, photovoltaïque, mobilité douce)
Quel est votre objectif prioritaire pour les six années de votre mandat?	Plan pluriannuel : Frisange 2025

Perspectives futures

Selon vous comment pourrait-on favoriser la participation politique des femmes?	Amélioration des possibilités du travail à domicile: en tant qu'indépendante, le cumul est possible, car je gère moi-même mon travail en fonction de mes disponibilités. Je n'aurais pas pu m'acquitter de mes devoirs de bourgmestre lors de l'exercice de mes tâches antérieures dans le secteur privé.
Votre message aux femmes?	Il faut faire un choix, surtout si l'on vient du secteur privé: carrière dans sa fonction ou en politique. Ensuite il faut amener ce choix à une bonne fin. Il faut éviter de se laisser influencer par les autres. Il faut choisir son chemin et le marcher seul avec beaucoup de courage, de respect, d'écoute et avec les poings serrés dans les poches.



Curriculum

Nom et prénom: COLLING-KAHN Françoise
Date de naissance: 15.01.1955
Domicile: Junglinster
Nombre d'enfants: 3
Profession:
Parti politique: CSV
Autres engagements:

Études et formation: Lycée classique Fieldgen
Carrière professionnelle: Assistante médicale

Carrière politique

Niveau communal actuellement: Bourgmestre depuis 7.08.2009
Précédemment: Conseillère depuis 2007
Au niveau national et/ou européen: /

Mandat communal suite aux élections de 2011

Quels sont actuellement vos dossiers politiques prioritaires? Nouveau PAG
Aménagement du nouveau centre Junglinster

Quel est votre objectif prioritaire pour les six années de votre mandat? Habitations à coût modéré
Investissements en énergies renouvelables

Perspectives futures

Selon vous comment pourrait-on favoriser la participation politique des femmes? D'autres visions, d'autres opinions, d'autres points de vue

Votre message aux femmes? Courage!



Curriculum

Nom et prénom:	FLAMMANG-RISCH Pia
Date de naissance:	15.07.1961
Domicile:	Koerich
Nombre d'enfants:	3
Profession:	Aide en pharmacie
Parti politique:	LSAP
Autres engagements:	Présidente de la section OGBL Koerich Membre du comité de la Régionale Rodange Membre du comité national OGBL Membre du comité LSAP Koerich
Études et formation:	BAC au Lycée de garçons Luxembourg
Carrière professionnelle:	Aide en pharmacie

Carrière politique

Niveau communal actuellement:	Bourgmestre de Koerich
Précédemment:	/
Niveau national et/ou européen:	/

Mandat communal suite aux élections de 2011

Quels sont actuellement vos dossiers politiques prioritaires?	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau PAG, réaménagement de différentes rues publiques, transport en commun
Quel est votre objectif prioritaire pour les six années de votre mandat?	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de nouvelles structures concernant l'énergie renouvelable et la protection de l'environnement, vie culturelle

Perspectives futures

Selon vous comment pourrait-on favoriser la participation politique des femmes?	En accordant un congé politique aussi aux femmes travaillant à mi-temps.
Votre message aux femmes?	S'impliquer plus fortement dans la politique journalière.



Curriculum

Nom et prénom: NAGEL Maggy
Date de naissance: 25.08.1957
Domicile: Mondorf-les-Bains
Nombre d'enfants: /
Profession: Fonctionnaire communal
Parti politique: DP
Autres engagements:

Études et formation: Études secondaires
Carrière professionnelle: Secrétaire communale

Carrière politique

Niveau communal actuellement: Bourgmestre depuis février 1996
Précédemment: Échevine 1994-96
Niveau national et/ou européen: Députée de 1999-2004
 Députée honoraire depuis 2004

Mandat communal suite aux élections de 2011

Quels sont actuellement vos dossiers politiques prioritaires? Jeunesse, sports, 3^e âge, environnement, aménagement du territoire, réorganisation territoriale, finances et qualité de vie

Quel est votre objectif prioritaire pour les six années de votre mandat? Extension maison relais, deuxième lycée à l'Est, révision des plans d'aménagement, création de logement, logement social, finaliser la station d'épuration, investir dans des projets environnementaux

Perspectives futures

Selon vous comment pourrait-on favoriser la participation politique des femmes? En convainquant les femmes à élire déjà celles qui se présentent aux élections!

Votre message aux femmes? idem



Curriculum

Nom et prénom:	EICHER-KARIER Christiane
Date de naissance:	14.11.1956
Domicile:	Hollenfels
Nombre d'enfants:	2
Profession:	Employée privée
Parti politique:	/
Autres engagements:	Présidente Leader Lëtzebuerg West Membre du conseil d'administration de l'ONT
Études et formation:	Études secondaires École de commerce et de gestion
Carrière professionnelle:	Employée chez CREOS

Carrière politique

Niveau communal actuellement:	Bourgmestre
Précédemment:	2000-2005: conseillère communale 2005-2011: échevine
Niveau national et/ou européen:	/

Mandat communal suite aux élections de 2011

Quels sont actuellement vos dossiers politiques prioritaires?	Commune en pleine expansion à vingt minutes de Luxembourg-ville: <ul style="list-style-type: none"> ● Renouvellement du PAG ● Zone artisanale ● Fusion (préparation) avec Boevange/Attert ● Nouveau centre scolaire et sportif avec Boevange/Attert
Quel est votre objectif prioritaire pour les six années de votre mandat?	La fusion et le centre scolaire et sportif; permettre ainsi une prise en charge adéquate des enfants (Maison Relais etc.)

Perspectives futures

Selon vous comment pourrait-on favoriser la participation politique des femmes?	Engagez-vous peu à peu si votre temps ne vous permet pas de vous engager directement à fond.
Votre message aux femmes?	Osez! C'est intéressant, parfois difficile, vous aurez beaucoup de satisfaction.



Curriculum

Nom et prénom:	HEMMEN Cécile
Date de naissance:	6.11.1955
Domicile:	Hassel
Nombre d'enfants:	2
Profession:	Responsable en communication
Parti politique:	LSAP
Autres engagements:	Présidente et membre de diverses commissions Vice-présidente et membre de divers syndicats communaux Membre du conseil d'administration de 2 ONG et Fondation Handicap Vice-présidente du LSAP section Contern/Weiler
Études et formation:	BAC section littéraire Formation et cours divers tels que commerce, diction , droit du travail
Carrière professionnelle:	Animatrice/Journaliste RTL Télé et Radio Coordinatrice Télévie RTL et FNRS Reponsable en communication Coque (Centre National Sportif et Culturel)

Carrière politique

Au niveau communal actuellement:	Bourgmestre
Précédemment:	Néant
Au niveau national et/ou européen:	Candidate aux élections nationales 2009 Vice-Présidente LSAP Sect. Luxembourg Centre

Mandat communal suite aux élections de 2011

Quels sont actuellement vos dossiers politiques prioritaires?	Mise en place réservoir d'eau, centre d'intervention service de secours Garderie, Maison relais, terrain de foot synthétique Sécurité routière, aménagement rond-point PAG et logement Réorganisation service administratif, service technique
Quel est votre objectif prioritaire pour les six années de votre mandat?	Contrôler la croissance de la commune Mise en place de services offrant une bonne qualité de vie aux citoyens Optimiser la communication à travers les nouveaux médias Préserver le caractère rural de la commune Mise en place d'activités parascolaires

Perspectives futures

Selon vous comment pourrait-on favoriser la participation politique des femmes?	Rémunérer les fonctions "politiques" (éviter cumul tâches prof. et fam.) Accorder plus d'importance aux opinions des femmes (presse) Favoriser les candidates dans les commissions etc. (bons points de départ) Encouragement et soutien des femmes ayant des postes importants Cours à caractère politique dans les lycées
Votre message aux femmes?	Croire en soi , et en son bon-sens féminin Ne pas sous-estimer l'importance de l'engagement et de son ampleur S'individualiser dans sa tâche et ne pas forcément se rallier aux hommes Faire abstraction de toute attente de reconnaissance

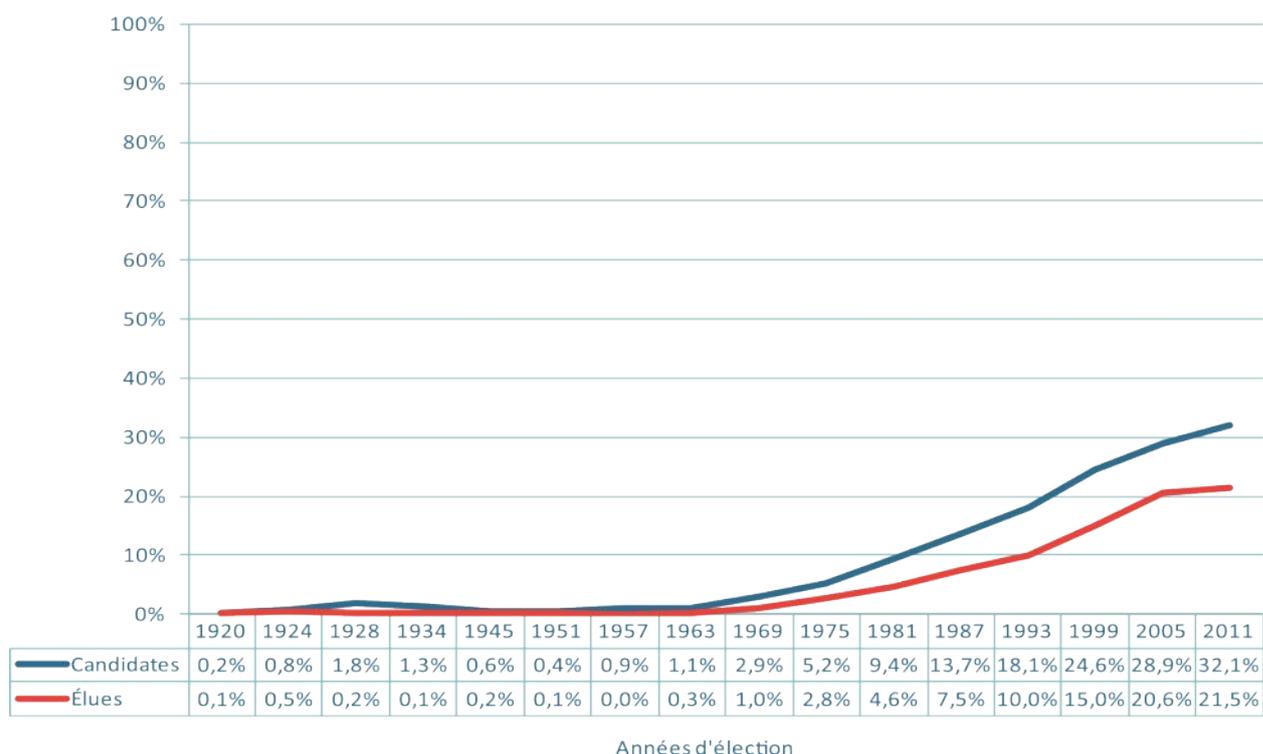


DÉVELOPPEMENT
HISTORIQUE

4. Développement historique¹

Au Luxembourg, le suffrage universel a été introduit en 1919. Comme au niveau législatif², la participation politique des femmes au niveau communal a augmenté au fil des décennies. Toutefois, cette augmentation n'est pas linéaire. Le graphique 21 montre l'évolution du taux de candidates et d'élues depuis l'introduction du suffrage universel en 1919. Une analyse historique³ permettra d'interpréter les résultats des élections de 2011 dans le contexte plus global de la participation des femmes aux élections communales.

Élections communales: évolution des taux de candidates et d'élues



(21) © CNFL

Les premières élections communales, après l'introduction du suffrage universel, ont eu lieu en 1920. Dans l'entre-deux-guerres, les femmes candidates étaient rares. À Luxembourg-Ville, la première députée nationale, Marguerite Thomas-Clement, devenait conseillère communale en 1920 et échevine en 1924. Nous remarquons une légère augmentation des candidatures en 1928 et 1934. Cette augmentation est due à l'arrivée de l'Action féminine sur la scène politique à Esch-sur-Alzette⁴. L'Action féminine, qui oeuvrait pour les droits des femmes, avait constitué une liste exclusivement composée de femmes – à l'image des listes et partis de femmes qui apparaissaient en Europe à cette époque. Une candidate de Mertert, commune à système majoritaire, appartenait également à l'Action féminine. Même si son succès fut limité (une conseillère à Esch-sur-Alzette et une échevine à Mertert), l'Action féminine contribua à la diffusion de l'idée d'une plus grande équité dans la participation politique. Au total, une dizaine de femmes ont compté parmi les pionnières de la politique communale jusqu'à la fin des années 30.

¹ Le présent texte reprend en grande partie celui de Renée Wagener dans : Observatoire de la participation politique des femmes aux élections communales de 2005, Luxembourg 2006, pp.79-82.

² Voir Wagener, Renée: La participation..., p. 63 et s.

³ Le chapitre suivant s'appuie sur les publications suivantes:

- Wagener, Renée: Politische Partizipation...

- Du Bois, Nadine/Kutten, Colette/Stein, Monique: La participation...

- Wagener, Renée: «Si hun näischt ze erwaarde gehat, bei kengem» : die politische Rolle der Frauen in den 50er Jahren.

Dans: Le Luxembourg des années 50 : une société entre tradition et modernité. Luxembourg, 1999.

- Stein, Monique/Laroche-Reeff, Monique: «Premières femmes dans les conseils communaux». Luxembourg, 2005.

⁴ L'histoire de l'Action féminine est relatée dans Wagener, Renée: «Frauen aller Stände, beschreitet den Weg der Selbsthilfe: Catherine Schleimer-Kill und die Action féminine im Einsatz um die politische Beteiligung von Frauen in der Zwischenkriegszeit.»

Dans: «Wenn nun wir Frauen auch das Wort ergreifen» : Frauen in Luxemburg 1880-1950. Luxembourg,1997.

Cette dynamique fragile est brisée après la Seconde Guerre mondiale: loin de créer un nouvel intérêt pour la chose politique, la guerre semble avoir eu pour conséquence un regain des attitudes conservatrices en matière de droits des femmes. Alors que la première génération de femmes nées après l'introduction du droit de vote est devenue adulte, on constate que le taux de candidates est descendu à moins de 1 %. Quant aux élues, elles disparaissent complètement en 1957, 15 femmes s'étaient pourtant présentées. Ce n'est sûrement pas un hasard si souvent les rares candidates qui ont déjà été politiquement actives avant la Seconde Guerre mondiale, sont épouses de politiciens émérites ou se sont fait un nom en tant que membres de la Résistance. Ces femmes appartiennent encore aux générations d'avant-guerre. Mais en général, les femmes, reléguées par les lois et coutumes dans la sphère privée et familiale, trouvent leur accomplissement dans le dévouement aux tâches familiales et éducatives.

Les femmes qui entrent en lice à partir du début des années 60, correspondent à un tout autre profil: elles sont plus jeunes, elles sont de plus en plus éduquées et professionnellement actives, elles sont plus souvent employées que cultivatrices. Si à partir de 1963, le taux de femmes candidates franchit à nouveau la barre des 1 %, ce n'est toutefois qu'en 1969 que le taux de candidates dépasse le niveau de 1928. C'est en 1969, aussi, que le taux d'élues atteint 1 %.

À partir de 1969, la progression de la participation des femmes est continue. La présence de femmes sur la scène de la politique communale devient de plus en plus courante. Au niveau des candidatures, l'évolution est quasiment linéaire jusqu'aux élections de 2005. En 2011, la progression du taux de candidates est moins importante. Au niveau des élues, l'évolution est plus lente et stagne en 2011.

Nous pouvons ainsi dégager trois phases dans la participation des femmes à la politique communale: l'ère des pionnières depuis l'introduction du droit de vote des femmes jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, une période de repli au cours des années 50 et un renouveau à partir des années 70.

En comparant l'évolution de la participation politique des femmes au niveau législatif et communal, on observe certaines spécificités qui surgissent à partir des années 60. Contrairement à d'autres pays, jusque dans un passé très proche, la politique communale n'a pas constitué, au Luxembourg, la première porte d'entrée pour les femmes vers la politique nationale. La participation a été pendant longtemps beaucoup moins forte au niveau communal, tant au niveau des candidatures que des résultats. Mais depuis quelques élections, nous assistons à un alignement des taux de candidatures des femmes aux niveaux législatif et communal.

En ce qui concerne les élues, nous assistons au renversement d'une tendance. Pendant plusieurs élections consécutives, le taux d'élues a stagné au niveau législatif tandis que le taux des élues communales a progressé continuellement. Les élections de 2009 et de 2011 mettent fin à cette tendance. Les élections législatives de 2009 apportent une nette hausse du taux de femmes élues, tandis que les élections communales de 2011 se soldent par la stagnation au niveau des femmes élues.

Années d'élection	Candidates Élections communales	Élues Élections communales	Candidates Élections législatives	Élues Élections législatives
1919			2,3 %	2,1 %
1920	0,2 %	0,1 %		
1922			2,3 %	0,0 %
1924	0,8 %	0,5 %		
1925			1,4 %	2,1 %
1928	1,8 %	0,2 %		
1929/31			2,1 %	0,0 %
1934	1,3 %	0,1 %		
1934/37			6,1 %	0,0 %
1945	0,6 %	0,2 %	1,3 %	0,0 %
1948/51			1,0 %	0,0 %
1951	0,4 %	0,1 %		
1954			0,4 %	0,0 %
1957	0,9 %	0,0 %		
1959			0,5 %	0,0 %
1963	1,1 %	0,3 %		
1964			2,1 %	0,0 %
1968			2,9 %	1,8 %
1969	2,9 %	1,0 %		
1974			8,2 %	5,1 %
1975	5,2 %	2,8 %		
1979			13,5 %	6,8 %
1981	9,4 %	4,6 %		
1984			19,2 %	14,1 %
1987	13,7 %	7,5 %		
1989			25,1 %	16,7 %
1993	18,1 %	10,0 %		
1994			28,0 %	20,0 %
1999	24,6 %	15,0 %	29,4 %	20,0 %
2004			31,7 %	20,0 %
2005	28,9%	20,6 %		
2009			34,1%	25,0%
2011	32,1%	21,5%		



**ANALYSE COMPARATIVE
DES SYSTÈMES
BELGE ET FRANÇAIS**

5. Analyse comparative des systèmes belge et français

5.1. Le contexte européen

En comparant la participation politique des femmes au niveau communal avec celle des autres pays membres de l'Union Européenne, on constate que le Luxembourg ne se démarque guère de ces derniers. Le pays se situe en dessous de la moyenne de 27,3% (CDEG 2009) et la progression du taux des femmes dans les conseils communaux ne fut, après les dernières élections communales, que de 1,3 %. L'avancement noté lors des élections avant 2011 semble ainsi freiné.

Conseils communaux des pays membres de l'Union européenne: taux de femmes membres ¹	
Pays	Représentation locale (%)
Suède	41,6
Finlande	36,4
France	35
Belgique	33,6
Espagne	30,9
Royaume-Uni	29,7
Estonie	29,6
Danemark	27,3
Pays-Bas	26,0
Allemagne	24,4
Lituanie	22,2
Luxembourg ²	21,8
Slovénie	21,7
Chypre	20,3
Malte	20,1
Lettonie	19,2
Irlande	17,9
Italie	2,2

Source CDEG (2009)

Le tableau ci-dessus reprenant les chiffres de la plupart des pays de l'union européenne, révèle que 4 des 7 pays ayant introduit des lois imposant des quotas³, se situent dans le palmarès de tête de ce tableau. En Suède, au moins trois partis ont choisi d'imposer des quotas⁴.

¹ Pour les pays suivants, nous ne disposons pas de données récentes: République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Pologne, Portugal, Autriche, Roumanie, Bulgarie et Grèce.

² Actualisé en 2012.

³ Les 7 pays imposant des quotas sont: Finlande, France, Belgique, Espagne, Slovénie, Portugal et Grèce.

⁴ Certains partis s'imposent aussi des quotas en Autriche, en Allemagne, en Irlande, en Italie, au Luxembourg et en Pologne.

Concernant les femmes bourgmestres, les données des pays membres de l'Union sont difficilement comparables, les modes de composition des organes exécutifs étant différents d'un pays à l'autre. Relevons que le Luxembourg se situe en dessous de la moyenne (10,2 %) et que globalement, la présence des femmes dans les organes exécutifs des communes est beaucoup moins importante que dans les conseils.

Taux de femmes bourgmestres dans les Etats membres de l'Union européenne ⁵	
Pays	Femmes bourgmestres (%)
Suède	26,9
Pays-Bas	20,9
République tchèque	16,5
Hongrie	15,9
Espagne	14,9
Lettonie	14,3
Finlande	14,3
Estonie	14,2
France	13,8
Irlande	11,4
Italie	9,8
Belgique	9,6
Malte	8,8
Luxembourg ⁶	8,5
Lituanie	8,3
Royaume-Uni	8,3
Danemark	8,2
Allemagne	7,5
Portugal	6,8
Chypre	6,1
Autriche	3,9
Slovénie	3,3
Grèce	3,1

⁵ Pour les pays suivants, nous ne disposons pas de données récentes: Bulgarie, Pologne et Roumanie.

⁶ Actualisé en 2012.

5.2. La Belgique et la France¹

Le Luxembourg est, en comparaison avec ses pays voisins français et belges, en retrait tout aussi bien en ce qui concerne le taux de candidates et d'élues, qu'en ce qui concerne l'instauration de mesures législatives favorisant la parité femmes/hommes.²

Systemes proportionnel et majoritaire

Il existe en gros deux systèmes électoraux: le système proportionnel et le système majoritaire.

- Le système proportionnel reproduit le plus fidèlement l'éventail des orientations politiques de l'électorat. Généralement, les candidat-e-s apparaissent sur des listes bloquées, les partis décident de leur rang et ainsi de leur éligibilité personnelle. Les sièges sont ensuite distribués en proportion des voix qu'une liste a obtenues. Il existe des versions «allégées» du système proportionnel, dans lesquelles on essaie de donner plus de liberté aux électeurs et électrices afin de favoriser individuellement certain-e-s candidat-e-s, notamment par le panachage et/ou le cumul; c'est le cas au Luxembourg dans les communes de plus de 3000 habitant-e-s.
- Le système majoritaire est celui du «The winner takes it all». En principe, chaque parti propose un-e candidat-e (système uninominal) ou – plus rarement – une liste (système plurinominal) pour une circonscription. Celui ou celle qui obtient le plus de voix, remporte le siège. Parfois, il est nécessaire de franchir la barre des 50 %. Au Luxembourg, ce système fortement personnalisé est appliqué lors des élections communales pour les communes de moins de 3000 personnes – les candidat-e-s ne représentant toutefois pas un parti.

5.2.1. Belgique

En Belgique, l'évolution de la participation des femmes aux élections communales a été peu importante jusque dans les années 70 et le taux d'élues est resté en dessous de la barre des 10% avant 1988. En vue d'atteindre un meilleur équilibre, la Belgique a été le premier pays de l'Union européenne à introduire des quotas sur les listes de candidat-e-s: en 1994, un quota d'un quart ; en 1999, un quota d'un tiers. En 2002, suite à une modification de la Constitution introduisant le « droit fondamental à l'égalité des hommes et des femmes », la parité fut inscrite dans les lois. Si les listes ne respectent pas la parité, les places réservées aux femmes doivent rester vides. Le système électoral belge prévoyant que, dans le cas du vote de liste, l'ordre des candidatures présenté par les partis soit pris en compte (effet « dévolutif³ »), la loi a également introduit l'obligation d'appliquer le principe de la parité aux candidatures en rang utile. Initialement la loi disposait que les deux sexes devaient être représentés aux trois premières places, puis les deux premières places étaient concernées.

Le taux des femmes maires progresse en 2008 pour atteindre 13,8%. On peut préciser qu'en ce qui concerne les municipalités de moins de 3500 habitant-e-s, ce taux est passé de 7% en 2001 à 14,2% en 2008, alors qu'il a régressé de 11% en 2001 à 9,6% en 2008 dans les municipalités comptant plus de 3500

¹ Le présent texte reprend en grande partie celui de Renée Wagener dans: Observatoire de la participation politique des femmes aux élections communales de 2005, Luxembourg 2006 pp.87-90.

² Nous n'avons pu introduire l'Allemagne, autre pays voisin, dans notre analyse, étant donné qu'en raison de son système fédéral, elle possède une variété de systèmes électoraux locaux. Signalons tout de même que les listes pour les élections communales sont souvent régies, comme au niveau fédéral, selon le système des listes bloquées. Combiné à une auto-obligation des partis à proposer des femmes en rang utile, il s'agit d'un moyen efficace pour atteindre l'équilibre. Mais il semblerait que les partis soient beaucoup moins enclins à appliquer cette règle au niveau local.

³ L'effet dévolutif permet aux listes de puiser, après les élections, dans les votes de liste (« case de tête ») pour les distribuer parmi les candidatures, selon leur ordre d'apparition sur la liste. Voter pour une liste revient donc à approuver et renforcer l'ordre des candidatures tel qu'elles figurent sur la liste. Dénoncée comme « particratie », cette disposition est tempérée par le fait que les électrices et électeurs disposent de voix de préférences. Ces dernières ont surtout un impact au niveau des élections communales.

Les premières élections qui se sont déroulées selon les nouvelles dispositions de la loi de 2002 ont eu lieu en 2006. Le taux d'élues est passé de 29% à 33,6%, soit une progression de 4,6 ppc. Notons que, lors des élections précédentes de l'année 2000, 15 % des listes répondaient déjà aux critères de parité fixés par après par la loi. Alors que le taux d'élues était de 20% lors des élections de 1994, il est passé à 27% en 2000.¹⁰

On constate ainsi une nette progression du taux d'élues depuis l'annonce de l'instauration de quotas. La Belgique est, en ce qui concerne la représentation des femmes dans les conseils communaux, un des meilleurs élèves et se positionne à la 4^e place par rapport aux autres pays de l'UE.

Au niveau de l'exécutif, le constat est plus nuancé. Alors que le taux de femmes échevines est passé de 13% à 20% entre les élections de 1994 et de 2000, les femmes bourgmestres ne représentent que 9,6% en 2006.

5.2.2. France

En France, le droit de vote fut accordé aux femmes assez tardivement – en 1944 – et l'entrée des femmes dans les conseils municipaux s'est avérée laborieuse. Ce n'est qu'à partir des années 80 que le taux d'élues dépasse les 10% (14% en 1983) pour entamer une progression régulière par la suite. La première mesure législative qui a favorisé la participation des femmes fut la loi du 20 novembre 1982 modifiant le mode de scrutin des municipalités de plus de 3500 habitant-e-s en introduisant la représentation proportionnelle pour celles-ci.

Le taux d'élues est passé de 17,2% en 1989 à 21,7% en 1995. C'est au début des années 90 qu'ont débuté les discussions autour de l'introduction de quotas puis de la parité. Se rendant à l'évidence que les partis politiques résisteraient à présenter des listes équilibrées tant qu'aucune disposition ne les y contraindrait, la France fut le premier pays au monde à imposer des listes de candidat-e-s paritaires. La loi du 6 juin 2000¹¹ impose que dans les communes de plus de 3500 habitant-e-s, les candidat-e-s doivent se présenter sur des listes selon un système mi-majoritaire, mi-proportionnel. La loi prévoit également la parité par tranche de six sur les listes présentées dans les municipalités. En 2001, le taux global des élues est de 33% et même de 47,5% dans les municipalités de plus de 3500 habitant-e-s.

En 2007¹², une nouvelle loi étend l'obligation de parité lors de la désignation des exécutifs régionaux et municipaux qui recensent plus de 3500 habitant-e-s. Elle impose également une nouveauté pour les élections cantonales où candidat-e et suppléant-e doivent désormais représenter les deux sexes.

Lors des élections de 2008, le taux d'élues passe à 35%. On continue à observer une grande disparité entre les communes selon leur taille, les communes de moins de 3500 habitant-e-s, qui représentent 90% des communes françaises, n'étant pas concernées par les lois contraignantes. Dans les municipalités de moins de 3500 habitant-e-s, le taux des élues en 2008 est de 32,2% contre 48,5% dans les municipalités de plus de 3500 habitant-e-s.

Le taux des femmes maires progresse en 2008 pour atteindre 13,8%. On peut préciser qu'en ce qui concerne les municipalités de moins de 3500 habitant-e-s, ce taux est passé de 7% en 2001 à 14,2% en 2008, alors qu'il a régressé de 11% en 2001 à 9,6% en 2008 dans les municipalités comptant plus de 3500 habitant-e-s. En ce qui concerne les villes de plus de 100 000 habitant-e-s, 6 sur 38 sont dirigées par des femmes à partir des élections de 2008 (15,7%). En 2001, 4 de ces grandes villes sur 36 étaient dirigées par une femme (11,1%).

¹⁰ Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes : La participation des hommes et des femmes à la politique belge, http://igvm-iefh.belgium.be/nl/binaries/Participation%20des%20h%20et%20f%20%20C3%A0%20la%20politique_tcm336-40070.pdf, accédé le 21 juin 2012.

¹¹ Loi n° 2000-493 du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

¹² « La liste qui obtient la majorité absolue des suffrages au premier tour (ou le meilleur score au second tour) obtient 50% des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, y compris la liste arrivée en tête ». Zimmermann, ...p.17.

The background is a solid teal color. On the left side, there are several light blue geometric shapes: a large circle with a smaller circle inside it, and several curved lines of varying thicknesses that intersect and overlap. On the right side, the title is written in a bold, orange-red, sans-serif font, arranged in five lines. A thin white vertical line is positioned to the right of the text.

**SONDAGE
SUR LA
REPRÉSENTATION
DES FEMMES
EN POLITIQUE**

6. Sondage: La représentation des femmes en politique

Afin de confronter les aspirations d'équité politique du CNFL avec la perception et le vécu de la population générale quant à la participation politique des femmes au Luxembourg, un sondage fut réalisé entre le 23 avril et le 9 mai 2012. Pendant cette période 504 répondant-e-s, invité-e-s en fonction de leur âge et de leur sexe, ont eu l'opportunité de partager leurs avis avec nous et de s'exprimer librement par le biais de la plateforme de sondage Questions.lu.

Les grands thèmes abordés furent: l'intérêt pour l'actualité et les questions politiques, la perception du monde politique, les freins à l'accès des femmes en politique, la responsabilité présumée à l'égard de la participation politique des femmes, les apports présumés des femmes en politique, ainsi que les mesures en faveur d'une représentation plus équitable des genres.

Les principaux résultats du sondage sont résumés ci-après. Les graphiques avec les détails du sondage sont disponibles sur www.cnfl.lu.

L'actualité politique communale est le domaine qui polarise le moins

Les participant-e-s furent convié-e-s à exprimer, sur une échelle allant de 1 à 3, où 1 signifie que cela ne les « intéresse pas du tout » et 3 que cela les « intéresse beaucoup », l'intérêt qu'ils portent à l'actualité politique communale, nationale, européenne et internationale. Toutes sphères politiques confondues, les femmes déclarent, en moyenne (2.30), ressentir un peu moins d'intérêt pour l'actualité politique que les hommes (2.47).

Comparée à la politique nationale, européenne et internationale, les personnes interrogées avouent éprouver moins d'intérêt pour l'actualité politique communale, bien qu'étant théoriquement le domaine le plus palpable et le plus proche du citoyen. Ainsi, seuls 37% des répondant-e-s estiment ressentir un fort intérêt pour la politique communale (43% des hommes et 32% des femmes) alors que 52% déclarent suivre ardemment les évolutions de la politique nationale. Environ la moitié des répondant-e-s gratifient l'actualité politique européenne et internationale d'un fort intérêt.

Entre femmes et hommes, la différence est la plus étendue en ce qui concerne l'actualité de la politique nationale, laquelle mobilise fortement 62% des répondant-e-s masculins, alors que seulement 42% des femmes déclarent suivre consciencieusement les évolutions.

L'intérêt pour l'actualité politique varie fortement en fonction de l'âge. Tous domaines confondus, il croît proportionnellement à l'âge de la personne concernée. Ceci est particulièrement vrai pour la politique communale où la moyenne des répondant-e-s âgés de 15 – 29 ans est de 1.86 alors que celle des plus de 60 ans est de 2.60.

Les écarts s'estompent en fonction des thèmes

Le monde et les thématiques politiques étant vastes, nous avons choisi de focaliser nos interrogations sur quatre domaines généralement fortement investis et fréquemment repris dans la presse nationale. Il s'agit des questions sociales, environnementales, économiques et celles concernant la jeunesse.

Bien qu'au point précédent nous ayons noté un intérêt légèrement moindre des femmes pour l'actualité politique, ceci n'est plus vrai lorsqu'on raisonne en termes de champs thématiques. La moyenne des femmes et des hommes, quant à ces quatre thèmes politiques abordés, est exactement la même, à savoir 2,50, toujours sur une échelle de 1 à 3, où 3 signifie un fort intérêt et 1 l'inverse.

Ainsi, les questions sociales et les questions environnementales sont autant investies par les femmes que par les hommes. On observe cependant un effet qui n'est pas sans rappeler quelques stéréotypes de genre. Les thématiques touchant à la sphère économique semblent, avec une moyenne de 2,57, intéresser davantage la gente masculine que les femmes, dont la moyenne se situe à 2,40. Pour les thèmes relatifs à la jeunesse, on constate le phénomène inverse, avec une moyenne de 2,46 de femmes qui se sentent sensiblement plus concernées par ce sujet que les hommes, dont la moyenne se situe à 2,26.

Dans la lignée des choses, sauf en ce qui concerne les questions politiques sur la jeunesse, l'intérêt porté à ces différents domaines croît proportionnellement à l'âge des répondant-e-s.

Le monde politique a une mauvaise réputation

Les participant-e-s ont été invité-e-s à exprimer, sur une échelle allant de 1 à 6, où 1 signifie « pas du tout d'accord » et 6 « tout à fait d'accord », leur degré d'accord quant à certaines affirmations concernant le monde politique. Les chiffres qui suivent sont pour le moins choquants: dans la compréhension des gens, le monde politique n'est pas très fréquentable.

Pour seulement 2% des répondants le monde politique est un milieu juste et équitable (moyenne 2,19). 3% pensent que c'est un milieu transparent (moyenne 2,15). 14 % croient qu'il s'agit d'un milieu démocratique et participatif (moyenne 3,01). Et 17 % des répondants, donc moins d'une personne sur cinq, estiment que le monde politique est un monde ouvert à tous et à toutes.

Cette mauvaise image de la scène politique est largement partagée par les femmes (moyenne 2,53) et les hommes (moyenne 2,65). Elle constitue un vrai défi dans une optique de promotion de la participation et de l'engagement politique. On peut imaginer l'énergie nécessaire à un-e citoyen-e pour briguer un mandat, en sachant que la grande majorité des gens ont une image fortement négative du monde politique. Cette image peut non seulement retenir les personnes à s'engager, mais aussi s'avérer stigmatisante pour les élu-e-s.

La politique est considérée comme la chasse gardée des hommes

A part la mauvaise réputation de la politique, un certain nombre d'autres facteurs freinent l'accès des femmes en politique. Bien que les hommes ne semblent pas nier ce fait (moyenne 3,62), les femmes en sont bien plus conscientes (moyenne 4,12). Citons notamment que les répondant-e-s s'accordent à dire qu'il y a encore trop d'entraves en politique pour les femmes (moyenne 4,01), que de manière générale leur accès à des postes à responsabilité est semé d'embûches (moyenne 4,02) et beaucoup plus éprouvant qu'il ne l'est pour les hommes.

Finalement, la majorité des femmes sont d'avis que les hommes considèrent la politique comme leur terrain de jeu de prédilection (moyenne 4,50) et qu'en conséquence, ils ne seraient que moyennement enclins à y accueillir ces dernières. Les hommes partagent leur avis sur ce point de manière moins prononcée (moyenne 3,72).

Les femmes doivent se prendre en charge elles-mêmes, mais non sans soutien

80,8% des hommes et 79,9% des femmes pensent qu'un engagement accru des femmes en politique dépend de la volonté même des femmes. Elles devraient par contre, selon les répondant-e-s du sondage, être assistées par un certain nombre d'instances dans leurs démarches.

En premier lieu, 52,4% des personnes s'expriment pour une responsabilisation des partis politiques dans le sens de la promotion des candidates. 43,2% plaident pour une prise en charge plus performante par le gouvernement ainsi que par les instances politiques. On note cependant une différence importante entre les demandes, dans le sens où la moitié des femmes (50,2%) sont en faveur d'une ingérence plus poussée de ces instances, alors que seul un tiers des hommes (36,1%) raisonnent de la sorte.

Organismes politiques et gouvernementaux mis à part, l'engagement politique devrait être stimulé par l'éducation familiale (51,1% des femmes et 33,7% des hommes) ainsi que par l'enseignement scolaire (48,7% des femmes et 36,1% des hommes). Dans cette optique de stimulation de la participation politique des femmes, ont aussi souvent été citées les organisations défendant les intérêts des femmes (38,4% des femmes et 41,7% des hommes). On note que les femmes investissent surtout les cellules familiales et éducatives, alors que les hommes s'en remettent plutôt aux organes institutionnels de promotion.

Dans un tout autre registre, les médias auraient aussi leur rôle à jouer dans la promotion de l'engagement des femmes (38,2% des femmes et 25,7% des hommes).

Les attentes envers les femmes en politique sont multiples

En demandant aux répondant-e-s quels atouts les femmes pourraient apporter en politique, on constate que le niveau d'attente est très élevé, notamment en ce qui concerne les bénéfices de type relationnel et social qu'elles injecteraient à cet univers. Les scores relevés, toujours sur une échelle de 1 à 6, sont tous très élevés. Ainsi, la majorité des répondant-e-s pensent que les femmes seraient garantes d'un regard plus social en politique (moyenne 4,40). On attribue aux femmes des qualités de résolution de conflit supérieures (moyenne 4,15), une approche plus réfléchie (moyenne 4,16) et une meilleure culture de dialogue (moyenne 4,16). On s'attend à ce que les femmes apportent une nouvelle éthique (moyenne 4,13) menant à des décisions plus équitables (moyenne 3,96). Finalement, on attend de la part des femmes une analyse plus consciencieuse des diverses thématiques (moyenne 3,98).

Bien qu'en moyenne (4,13) les deux genres partagent l'avis qu'un taux plus élevé de femmes en politique aurait des effets bénéfiques prononcés, on observe une variance assez importante en ce qui concerne les moyennes des femmes (4,41) et des hommes (3,85).

Les actions de sensibilisation sont un outil essentiel

Les chiffres le démontrent, au Luxembourg il y a substantiellement moins de femmes engagées en politique qu'il n'y a d'hommes. Bien que 16% des gens pensent qu'aucune initiative ne soit nécessaire pour pallier à ce déséquilibre, la large majorité des répondant-e-s se prononcent en faveur de mesures de soutien et de promotion. Ainsi, 60,9% s'expriment en faveur d'actions de sensibilisation encourageant la participation des femmes en politique. Une mise en réseau efficace des femmes engagées serait selon 45,5% des répondant-e-s bénéfique. Plus largement, 30,6% confirment l'importance des organismes oeuvrant en faveur de l'égalité des chances entre femmes et hommes.

Un-e répondant-e sur cinq (20,9%) estime que des lois établissant des quotas rangent parmi les meilleures initiatives pour obtenir une représentation plus équitable des genres en politique.



RÉSUMÉ

7. Résumé

L'analyse des données sur les femmes candidates et élues aux élections communales de 2011 permet les constats suivants:

7.1. Candidatures

Le taux global de participation des femmes aux élections communales continue d'augmenter mais très lentement

En 2005, ce taux atteignait 28,9 %, alors qu'en 2011, avec un taux de 32,1 %, la participation des femmes constitue presque un tiers des candidatures. A noter cependant que, bien que ce taux se rapproche de très près de la participation des femmes aux élections législatives de 2009, cette évolution de 3,2 points de pourcentage est la plus faible croissance relevée depuis les élections communales de 1975.

Le taux de participation des femmes varie fortement selon le système électoral

Dans les communes au scrutin proportionnel, le taux de candidates (36,3 %) dépasse largement celui des communes au scrutin majoritaire (20,1 %). Cet écart de 16,2 points de pourcentage est le plus important relevé depuis 1963 et témoigne des effets mobilisateurs très divergents des deux systèmes.

Dans les nouvelles communes au scrutin proportionnel le taux de participation des femmes augmente

Le passage du système majoritaire au système proportionnel, pour les six communes concernées, y entraîne une augmentation conséquente du taux de candidates.

Le taux de candidates varie d'un parti à l'autre

Le taux de candidates varie distinctement d'un parti à l'autre. Cependant tous les partis présentent des listes où au moins 30% des candidat-e-s sont des femmes. Avec 45,6% le parti Déi Gréng présente la plus grande quote-part de femmes candidates.

La région Est se rapproche à grands pas des régions dites « urbaines »

Alors qu'historiquement la région Est, du point de vue participation des femmes, était très proche de la région Nord et donc bien loin derrière les régions Sud et Centre, cette région fait de grands progrès avec une augmentation de 8 points de pourcentage. En 2011, la région Est dépasse le taux de 30 % de candidates et ne se situe plus qu'à 3,4 points de pourcentage du Sud et à 5,6 points de pourcentage du Centre.

Dans la région Nord le taux de participation des femmes baisse et l'écart entre cette région et les autres se creuse

Alors que les taux de candidates des autres régions ont augmenté, la région Nord enregistre une baisse de 0,3 points de pourcentage. Ainsi le Nord confirme sa position de bout de file. En effet, jamais l'écart séparant le Nord de la région ayant le plus de candidates n'a été aussi grand (15,3 ppc).

L'âge moyen des candidates augmente

Alors que l'âge des candidates aux élections législatives a baissé en 2009, il en va autrement pour les élections communales, où l'on observe depuis 1975 une augmentation progressive de la moyenne d'âge des candidates.

La proportion de candidates exerçant une activité professionnelle augmente

On note une diminution de 10 points de pourcentage du taux de femmes au foyer candidates lors des dernières élections par rapport à celles de 2005.

Le taux de femmes occupant des positions de cadre supérieur évolue de 4,9 points et celui des cadres moyennes de 3,3 points.

Le nombre de candidates de nationalité étrangère augmente

Une candidate sur 10 est de nationalité étrangère et la diversité des nationalités est devenue plus grande. Lors des élections de 2011 on compte des candidates de 20 nationalités différentes alors qu'elles ne furent que 11 en 2005.

Environ un tiers des candidates se sont déjà présentées aux élections précédentes

35,0% des candidates ont déjà brigué un mandat lors des élections de 2005.

La notoriété des candidates reste un facteur important

13,4% de candidates détiennent un mandat politique au moment des élections.

Le taux de candidates varie fortement selon les communes

Dans certaines communes on atteint quasiment la parité, à Walferdange c'est d'ailleurs chose faite, alors que 6 communes ne comptent aucune candidate et que dans 21 communes une seule candidate se présente.

7.2. Résultats

L'évolution du taux des élues est décevante

En 2011 on compte 21,5 % de femmes parmi les élu-e-s. Avec 78,5 % des élu-e-s, les hommes occupent près de quatre mandats sur cinq, ce qui est très loin de la parité. Depuis les élections de 2005, le taux d'élues progresse seulement de 0,9 points alors que lors des élections précédentes il faisait des bonds de 5 points.

Les communes au scrutin proportionnel drainent plus d'élues que celles au scrutin majoritaire

Avec 23,8 % d'élues, les communes au scrutin proportionnel devancent largement les 19,3 % d'élues dans les communes au scrutin majoritaire. L'important écart qui s'observe au niveau des candidates entre les deux modes électoraux, s'estompe toutefois en ce qui concerne les élues.

Le passage au scrutin proportionnel a un effet bénéfique sur le taux d'élues dans les communes concernées

Dans 5 des 6 communes passées d'un système à l'autre lors des dernières élections, le taux d'élues augmente considérablement. L'effet le plus prononcé est constaté dans la commune de Hobscheid où on passe de 0,0 % d'élues en 2005 à 27,3 % en 2011. La commune de Frisange déroge à la règle, le taux d'élues y ayant baissé de 4 points.

Le parti Déi Gréng a le meilleur bilan quant au taux de femmes élues

Le parti Déi Gréng se distingue de loin des autres partis pour ce qui est du taux de femmes élues (36,5 %). Il est suivi par le CSV (24,7 %) et le LSAP (23,8 %) qui comptent le plus grand nombre d'élues en chiffres absolus.

Le taux d'élues dans le Nord reste derrière celui des autres régions

Alors que les taux des femmes élues ont tendance à s'harmoniser dans les régions, la région Nord reste toujours à la traîne (17,7 %).

L'âge moyen des élues augmente progressivement

L'âge moyen des élues est de 49,5 ans et augmente ainsi de 1,4 ans par rapport aux élections de 2005. Dans les communes au scrutin proportionnel, les élues sont en moyenne âgées de 50,5 ans alors que dans les communes au scrutin majoritaire, elles sont généralement un peu plus jeunes (47,9 ans).

Le nombre d'élues professionnellement actives augmente

La majorité des élues sont des cadres moyennes. Les cadres supérieures affichent la plus grande progression. Le taux de femmes au foyer élues baisse de 8,9 points en 2011 par rapport à 2005.

Le taux d'élues de nationalité étrangère progresse

Des 241 élues, 7 femmes sont de nationalité non-luxembourgeoise, soit 2,9 %. Malgré ce taux peu élevé, il s'agit d'une progression notable, étant donné qu'en 2005 seulement deux femmes de nationalité étrangère, soit 0,9 %, ont été élues.

Près de deux tiers des élues se sont déjà présentées aux élections précédentes

65,1% des élues de 2011 se sont déjà portées candidates lors des élections communales de 2005. Dans les communes à système proportionnel, elles sont même 72,7% alors que dans celles à système majoritaire le taux est de 56 %.

La notoriété des élues est élevée

51,4 % des élues de 2011 ont déjà occupé un mandat politique au moment des élections, dont 51,0 % un mandat au niveau communal. Seule une députée nationale n'a pas de mandat au niveau communal au moment des élections en 2011.

Certaines communes se rapprochent de près de la parité

Dans 10 communes le taux d'élues est supérieur à 40 %.

Un grand nombre de communes sont encore très loin de la parité

Dans 11 communes, dont 9 au système majoritaire, aucune femme n'est élue et 32 % des communes comptent une seule femme élue.

7.3. Nouveaux conseils communaux

Le nombre d'échevines évolue considérablement

Suite aux élections de 2011, environ un poste d'échevin-e sur cinq est occupé par une femme. Le taux d'échevines passe de 15,3 % après les élections communales de 2005 à 22,2 % en 2011. Le scrutin proportionnel est plus propice aux échevines, elles y occupent un quart des mandats (25,5 %).

Le nombre de femmes bourgmestres régresse considérablement

Seulement 9 femmes (8,5 %) occupent le poste de bourgmestre par rapport à 13 (11,2 %) après les élections en 2005.

Le nombre de conseillères communales ne progresse pas

Le taux des conseillères communales, soit 23,5 %, reste quasi équivalent à celui suite aux élections de 2005 (23,6 %).



CONCLUSIONS

Conclusions du Conseil National des Femmes du Luxembourg: nous avons besoin d'une politique volontariste!

Au Luxembourg, le déséquilibre femmes-hommes reste flagrant au niveau de la prise de décision politique. Suite aux élections communales de 2011, le taux des femmes élues n'a guère augmenté. Dans les conseils communaux, près de quatre membres sur cinq sont des hommes. A la Chambre des Députés, on reste également très loin de la parité. Les élections législatives de 2009 se sont soldées par 75% d'élus masculins. Il n'est donc pas étonnant que la grande majorité des personnes interrogées dans un sondage de 2012 considèrent la politique comme la chasse gardée des hommes.

Le CNFL estime que cette situation est intenable.

Elle est tout aussi intenable au niveau de la prise de décision dans le monde économique. Les deux domaines sont d'ailleurs intimement liés, car la notoriété des candidates aux élections – au niveau associatif, politique, professionnel ou familial – est un atout majeur pour être élues.

En vue de promouvoir l'équilibre femmes-hommes dans la prise de décision, le CNFL demande l'introduction, par voie légale, de quotas tant au niveau politique qu'au niveau économique.

Depuis la modification constitutionnelle de 2006, ces mesures sont explicitement autorisées par l'art 11 (2) de la Constitution: « Les femmes et les hommes sont égaux en droits et en devoirs. L'Etat veille à promouvoir activement l'élimination des entraves pouvant exister en matière d'égalité entre femmes et hommes ».

Le CNFL rappelle aussi que le Grand-Duché s'est engagé au niveau international à promouvoir l'équilibre femmes-hommes dans la prise de décision, p.ex. dans la convention CEDAW, la plate-forme de Pékin, la Déclaration de Luxembourg de la Conférence des ministres chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes en 2005. A la conférence sur les femmes organisée en 1995 par l'ONU à Pékin, le Luxembourg a ainsi souscrit aux engagements suivants: « Les gouvernements s'engagent à réaliser l'équilibre entre les femmes et les hommes dans les instances et commissions gouvernementales, dans les entités de l'administration publique et dans le pouvoir judiciaire ainsi que, entre autres, à définir des objectifs spécifiques et à mettre en oeuvre des mesures visant à fortement augmenter le nombre de femmes dans le but d'atteindre une représentation équilibrée des femmes et des hommes (paragraphe 190a) et à prendre des mesures invitant, y compris, le cas échéant, dans les systèmes électoraux, les partis politiques à intégrer les femmes dans des fonctions publiques électives et non électives dans la même proportion et aux mêmes niveaux que les hommes ».

Quotas au niveau de la prise de décision politique

- Listes des candidat-e-s aux élections

Le CNFL préconise la parité femmes-hommes dans la prise de décision politique. Il demande l'institution d'une progression de seuils fixant le pourcentage maximum de représentant-e-s de l'un ou de l'autre sexe sur les listes des candidat-e-s aux élections. Etant donné qu'actuellement les listes de candidat-e-s aux élections se composent d'environ 30% de femmes candidates, le CNFL revendique un premier seuil de l'ordre de 40%. Ces mesures législatives doivent impérativement comprendre des sanctions.

Tant que le Luxembourg ne change pas sa loi électorale pour introduire au moins partiellement des listes bloquées, les quotas seront seulement efficaces si le seuil imposé est élevé. Avec un quota obligatoire d'au moins 40%, les partis politiques devront redoubler d'efforts pour recruter des candidates qui ont de réelles chances d'être élues. Lors des élections communales de 2011, le parti qui présentait le plus haut taux de candidates enregistrait aussi le plus haut taux d'élues.

- Commissions consultatives communales

Le CNFL revendique la composition paritaire de toutes les commissions consultatives communales.

L'introduction de quotas obligatoires sur les listes des candidat-e-s n'aura pas d'effet direct sur les communes de moins de 3000 habitant-e-s qui fonctionnent selon le scrutin majoritaire. Or, c'est justement dans ces communes que le taux des candidates et des élues est le moins élevé. La composition paritaire des commissions consultatives sera un moyen de choix pour faire participer davantage de femmes à la vie politique locale, notamment dans les petites communes. L'augmentation graduelle de communes fusionnées sera, d'autre part, bénéfique à l'avancée des femmes comme le montre l'exemple des communes fusionnées avant les élections de 2011.

Quotas au niveau de la prise de décision économique

Le CNFL soutient l'initiative de la Commission européenne de vouloir introduire des quotas au niveau de certains conseils d'administration. Il est néanmoins d'avis, qu'au niveau national, il n'est pas approprié de limiter les interventions aux seules entreprises cotées en bourse. Au Luxembourg, le CNFL préconise l'instauration de mesures à plusieurs niveaux.

- Conseils d'administrations dans le secteur privé

Tout comme dans le domaine de la prise de décision politique, le CNFL fixe comme objectif une participation paritaire à la prise de décision économique. Il demande l'instauration de seuils progressifs minima de représentation d'un sexe (quotas) au sein des conseils d'administration. Le CNFL préconise de viser un seuil minimum de 25% d'ici l'année 2015 et de 40% d'ici l'année 2018. Il importe d'instaurer des sanctions tant pour ce qui est du premier seuil que du deuxième.

- Postes de prises de décision dans le secteur privé

Le CNFL réitère sa revendication de prévoir une obligation légale -avec obligation de résultats- d'introduire un plan d'actions positives en faveur de l'égalité entre femmes et hommes dans le cadre des négociations collectives de travail. Il semble évident que de tels plans devront contenir des mesures en vue d'équilibrer la participation des femmes et des hommes aux postes de décision.

- Secteur public

Le CNFL réitère sa revendication de voir instituer une progression de seuils fixant le pourcentage maximum de représentant-e-s de l'un ou de l'autre sexe dans les conseils d'administration et autres organes de prise de décision dépendant du secteur public. Cette progression de seuils devrait, au minimum, se situer au même niveau que celle préconisée pour le secteur privé. Néanmoins, considérant que l'État a un rôle particulier à assumer dans le domaine de l'égalité entre femmes et hommes, le CNFL est d'avis que les seuils fixés pour le secteur public devront faire figure d'exemple en excédant ce qui est préconisé pour le secteur privé.

Mesures d'accompagnement au niveau politique

Dans le cadre de la législation électorale actuelle, l'introduction de quotas au niveau politique concernera seulement les listes des candidat-e-s aux élections et non le nombre de sièges à attribuer à l'un et à l'autre sexe. Même avec des listes paritaires, il restera donc probable qu'une majorité d'hommes - notamment les anciens mandataires - continue à être élue. Une politique volontariste pour promouvoir l'équilibre femmes-hommes dans la prise de décision politique devra donc prévoir différentes mesures d'accompagnement pour faire valoir les quotas.

Des actions de sensibilisation et de mobilisation continueront à jouer un rôle important. L'action « Promotion d'une politique communale d'égalité des chances entre femmes et hommes » initiée par le CNFL en collaboration avec le SYVICOL en 1995 restera un cadre de choix pour organiser des actions sur le plan local. D'où l'importance pour les communes de disposer d'organes spécifiques - délégué-e-s, commissions, services - qui ont pour mission explicite de promouvoir l'égalité femmes-hommes et qui disposent des moyens nécessaires pour le faire.

Des actions de sensibilisation et de mobilisation spécifiques devront viser la région du Nord du pays et, en général, les communes au scrutin majoritaire où les candidates et les élues sont particulièrement sous-représentées. Les jeunes femmes sont également souvent absentes parmi les candidates et les élues. Il est probable qu'elles seront particulièrement sensibles aux mesures qui leur permettent - à elles-mêmes et à leurs conjoints - une meilleure conciliation entre vie familiale et autres engagements. Dans la législation française p. ex., le statut des élu-e-s prévoit un remboursement de frais de garde d'enfants occasionnés par l'activité politique des parents.

Au plan national, les structures étatiques et associatives seront appelées à redoubler d'efforts pour encourager les femmes à briguer un mandat politique, pour demander aux partis politiques de bien encadrer leurs candidates et de présenter autant de femmes têtes de liste que d'hommes, pour exhorter les électeurs et électrices à voter l'équilibre femmes-hommes.

Il appartiendra aux partis politiques de viser l'équilibre femmes-hommes dans leurs propres organes décisionnels, d'établir des statistiques sur l'avancée des femmes membres du parti et sur leur participation à la prise de décision tant interne que publique. Information, formation, mentoring, coaching et augmentation de la visibilité des femmes sont des instruments éprouvés qui demandent à être davantage utilisés en vue d'augmenter les chances des femmes candidates aux élections.

Un défi pour les partis politiques

Le sondage réalisé par l'agence Quest pour le présent Observatoire révèle que le monde politique a mauvaise réputation. Près de deux tiers des personnes interrogées - hommes et femmes confondus - sont convaincus que le milieu politique n'est ni juste, ni équitable, ni transparent. 53 % des femmes et 33 % des hommes jugent qu'il y a encore trop d'entraves en politique pour les femmes. 58 % des femmes et 36 % des hommes sont persuadés que les hommes considèrent encore la politique comme leur chasse gardée.

Quoi d'étonnant alors si des partis politiques affirment éprouver des difficultés pour recruter des candidat-e-s aux élections et notamment des femmes!

L'intérêt pour l'actualité politique ne manque pourtant pas. Dans le sondage précité, près de la moitié des répondant-e-s expriment un intérêt marqué pour la politique nationale, européenne et internationale. La politique communale suscite moins d'intérêt, mais seulement 14 % des personnes disent ne pas du tout s'y intéresser. En général, l'intérêt des femmes pour l'actualité politique est moins prononcé que celui des hommes. Ceci n'est pas surprenant, vu que ce sont les femmes qui ont la perception la plus négative concernant les freins imposés aux femmes dans le monde politique.

Il appartiendra donc aux partis politiques de montrer, chiffres à l'appui, qu'ils s'engagent activement en faveur de l'équilibre femmes-hommes dans la prise de décision. Il appartiendra aux partis politiques de privilégier davantage les discussions fertiles sur les importantes questions de société au détriment de la politique politicienne. Il appartiendra aux partis politiques de redoubler d'efforts pour intéresser et convaincre les femmes. Il leur appartiendra d'accorder une importance particulière à la politique communale en visant avant tout les jeunes femmes et les non-Luxembourgeoises.

Observatoire de la participation politique des femmes: élections futures¹

L'Observatoire de la participation des femmes aux élections dispose d'une banque de données regroupant les informations sur la participation politique des femmes depuis l'introduction du suffrage universel en 1919. À chaque élection, il devient de plus en plus difficile de collecter et de gérer les données, notamment lors des élections communales. Le chiffre absolu de femmes candidates augmente et les données sur le profil des femmes sont de plus en plus difficiles à recueillir.

Dans l'intérêt d'une bonne évaluation des élections, il est nécessaire de pouvoir recourir à des sources d'information complètes et fiables. Cela implique des capacités autrement plus importantes tant au niveau des ressources humaines que des moyens informatiques. Dans une telle approche, il faudrait également procéder à une collecte des données sur les hommes qui participent aux élections, ce qui a été matériellement impossible de faire jusqu'à aujourd'hui.

Il sera également indispensable de professionnaliser davantage les méthodes d'observation des élections si, à l'avenir, de plus en plus de femmes posent leur candidature. Il ne s'agit pas seulement de mieux comprendre ces mécanismes de participation, voire de disposer d'une base à partir de laquelle on peut développer les instruments nécessaires pour atteindre l'équilibre. Comme nous l'avons déjà souligné au cours de nos études précédentes, le travail de l'Observatoire, rendant visible l'état actuel de la participation des femmes et des hommes, est en soi un moyen de promotion de la parité. Un moyen qui dépend, de plus en plus, de la professionnalisation et de la permanence de son activité, et donc des moyens financiers mis à cette fin à la disposition du CNFL.

Dans le même ordre d'idées, il serait également souhaitable de faire des études qualitatives pour cerner de plus près les déséquilibres les plus marquants qui concernent notamment les jeunes femmes, les non-Luxembourgeoises, les communes au scrutin majoritaire et les communes situées au nord du pays.

¹ Le présent texte reprend en grande partie celui de Renée Wagener dans: Observatoire de la participation politique des femmes aux élections communales de 2005, Luxembourg 2006 pp.98-99.



ANNEXES

1. Candidat-e-s et élu-e-s aux élections communales de 2011

1.1. Communes à système majoritaire

Commune	Région	Candidatures	Candidates (n)	Candidates (%)	Sièges	Élues (n)	Élues (%)
Beaufort	E	15	4	26,7%	9	3	33,3%
Bech	E	11	2	18,2%	9	1	11,1%
Beckerich	N	12	1	8,3%	9	1	11,1%
Berdorf	E	16	2	12,5%	9	1	11,1%
Bettendorf	N	11	3	27,3%	9	3	33,3%
Bissen	C	18	4	22,2%	9	0	0,0%
Biwer	E	10	4	40,0%	9	4	44,4%
Boevange-Attert	C	12	1	8,3%	9	1	11,1%
Boulaide	N	9	1	11,1%	7	1	14,3%
Bourscheid	N	10	1	10,0%	9	1	11,1%
Bous	E	10	4	40,0%	9	3	33,3%
Burmerange	E	5	0	0,0%	4	0	0,0%
Clervaux	N	12	2	16,7%	5	0	0,0%
Colmar-Berg	C	14	3	21,4%	9	3	33,3%
Consdorf	E	5	0	0,0%	5	0	0,0%
Consthum	N	4	1	25,0%	4	1	25,0%
Dalheim	E	14	5	35,7%	9	3	33,3%
Ell	N	11	2	18,2%	9	2	22,2%
Ermsdorf	N	6	1	16,7%	5	1	20,0%
Erpeldange	N	11	1	9,1%	9	1	11,1%
Esch-sur-Sûre	N	5	2	40,0%	3	1	33,3%
Eschweiler	N	7	1	14,3%	7	1	14,3%
Feulen	N	11	4	36,4%	9	3	33,3%
Fischbach	C	14	4	28,6%	7	3	42,9%
Flaxweiler	E	15	3	20,0%	9	1	11,1%
Garnich	S	16	3	18,8%	9	2	22,2%
Goesdorf	N	13	2	15,4%	9	1	11,1%
Grosbous	N	13	3	23,1%	7	2	28,6%
Heffingen	C	12	3	25,0%	9	2	22,2%
Heiderscheid	N	12	1	8,3%	7	1	14,3%
Heinerscheid	N	5	1	20,0%	4	1	25,0%
Hoscheid	N	10	2	20,0%	4	1	25,0%
Hosingen	N	10	1	10,0%	7	1	14,3%
Kiischpelt	N	14	2	14,3%	9	1	11,1%
Koerich	S	17	6	35,3%	9	2	22,2%
Lac /Haute Sûre	N	11	1	9,1%	9	1	11,1%
Larochette	C	17	4	23,5%	9	2	22,2%
Lenningen	E	13	3	23,1%	9	2	22,2%
Leudelange	S	11	2	18,2%	9	1	11,1%
Lintgen	C	18	3	16,7%	9	1	11,1%
Manternach	E	17	7	41,2%	9	4	44,4%
Medernach	N	10	0	0,0%	6	0	0,0%
Mertzig	N	15	1	6,7%	9	1	11,1%
Mompach	E	11	3	27,3%	9	1	11,1%
Munshausen	N	11	1	9,1%	4	0	0,0%
Neunhausen	N	3	0	0,0%	3	0	0,0%
Nommern	C	8	0	0,0%	8	0	0,0%

Commune	Région	Candidatures	Candidates (n)	Candidates (%)	Sièges	Élues (n)	Élues (%)
Préizerdaul	N	19	2	10,5%	9	1	11,1%
Putscheid	N	18	5	27,8%	9	3	33,3%
Reckange-sur-Mess	S	16	4	25,0%	9	3	33,3%
Redange	N	14	2	14,3%	9	1	11,1%
Reisdorf	N	20	5	25,0%	9	5	55,6%
Rosport	E	10	3	30,0%	9	2	22,2%
Saeul	N	11	3	27,3%	7	1	14,3%
Schengen	E	7	1	14,3%	5	1	20,0%
Schieren	N	8	1	12,5%	8	1	12,5%
Septfontaines	S	13	3	23,1%	7	1	14,3%
Stadtbredimus	E	10	2	20,0%	9	2	22,2%
Tandel	N	11	1	9,1%	11	1	9,1%
Troisvierges	N	16	4	25,0%	9	3	33,3%
Tuntange	C	16	6	37,5%	9	2	22,2%
Useldange	N	11	2	18,2%	9	2	22,2%
Vianden	N	19	7	36,8%	9	3	33,3%
Vichten	N	11	1	9,1%	9	1	11,1%
Wahl	N	10	0	0,0%	7	0	0,0%
Waldbillig	E	14	4	28,6%	9	2	22,2%
Waldbredimus	E	8	1	12,5%	7	1	14,3%
Weiler-la-Tour	C	7	1	14,3%	7	1	14,3%
Weiswampach	N	11	3	27,3%	9	3	33,3%
Wellenstein	E	8	1	12,5%	5	1	20,0%
Winseler	N	11	2	18,2%	9	1	11,1%
Wormeldange	E	15	2	13,3%	9	1	11,1%
Total des 72		849	171	20,1%	566	109	19,3%
communes à système majoritaire							

1.2. Communes à système proportionnel

Commune	Région	Candidatures	Candidates (n)	Candidates (%)	Sièges	Élues (n)	Élues (%)
Bascharage	S	60	22	36,7%	12	1	8,3%
Bertrange	C	52	19	36,5%	13	3	23,1%
Bettembourg	S	52	21	40,4%	13	4	30,8%
Betzdorf	E	44	16	36,4%	11	3	27,3%
Clemency	S	25	4	16,0%	5	0	0,0%
Contern	C	44	15	34,1%	11	2	18,2%
Diekirch	N	52	21	40,4%	13	2	15,4%
Differdange	S	133	47	35,3%	19	2	10,5%
Dippach	S	33	10	30,3%	11	1	9,1%
Dudelange	S	85	40	47,1%	17	8	47,1%
Echternach	E	53	17	32,1%	11	1	9,1%
Esch-sur-Alzette	S	152	60	39,5%	19	4	21,1%
Ettelbruck	N	52	16	30,8%	13	3	23,1%
Frisange	S	33	6	18,2%	11	2	18,2%

Commune	Région	Candidatures	Candidates (n)	Candidates (%)	Sièges	Élues (n)	Élues (%)
Grevenmacher	E	44	16	36,4%	11	3	27,3%
Hesperange	C	74	30	40,5%	15	6	40,0%
Hobscheid	S	22	5	22,7%	11	3	27,3%
Junglinster	E	52	21	40,4%	13	2	15,4%
Kayl	S	52	11	21,2%	13	3	23,1%
Kehlen	S	40	10	25,0%	11	1	9,1%
Kopstal	S	44	18	40,9%	11	2	18,2%
Lorentzweiler	C	33	10	30,3%	11	3	27,3%
Luxembourg	C	183	80	43,7%	27	12	44,4%
Mamer	S	52	21	40,4%	13	1	7,7%
Mersch	C	52	19	36,5%	13	2	15,4%
Mertert	E	33	14	42,4%	11	2	18,2%
Mondercange	S	65	22	33,8%	13	3	23,1%
Mondorf-les-Bains	E	44	17	38,6%	11	4	36,4%
Niederanven	C	44	20	45,5%	11	5	45,5%
Pétange	S	85	27	31,8%	17	3	17,6%
Rambrouch	N	44	12	27,3%	11	2	18,2%
Remich	E	44	13	29,5%	11	3	27,3%
Roeser	S	44	12	27,3%	11	6	54,5%
Rumelange	S	33	13	39,4%	11	2	18,2%
Sandweiler	C	44	15	34,1%	11	4	36,4%
Sanem	S	105	37	35,2%	15	7	46,7%
Schifflange	S	65	30	46,2%	13	2	15,4%
Schuttrange	C	44	12	27,3%	11	0	0,0%
Steinfort	S	33	12	36,4%	11	4	36,4%
Steinsel	C	44	15	34,1%	11	2	18,2%
Strassen	C	52	25	48,1%	13	2	15,4%
Walferdange	C	52	26	50,0%	13	5	38,5%
Wiltz	N	33	8	24,2%	11	1	9,1%
Wintrange	N	44	11	25,0%	11	1	9,1%
Total des 44 communes à système proportionnel		2470	896	36,3%	555	132	23,8%
Total des 116 communes		3319	1067	32,1%	1121*	241	21,5%

8 mandats ne sont pas occupés

2. Candidat-e-s et élu-e-s par parti politique dans les communes à système proportionnel

Commune	Parti	Candidatures	Candidates	Candidates	Élu-e-s	Élues	Élues
			(n)	(%)		(n)	(%)
Bascharage	GRENG	12	6	50,0%	2	1	50,0%
	CSV	12	4	33,3%	4	0	0,0%
	LSAP	12	3	25,0%	5	0	0,0%
	DP	12	2	16,7%	1	0	0,0%
	ADR	12	7	58,3%	0	0	0,0%
	Total		60	22	36,7%	12	1
Bertrange	GRENG	13	6	46,2%	3	2	66,7%
	CSV	13	5	38,5%	3	0	0,0%
	LSAP	13	5	38,5%	1	0	0,0%
	DP	13	3	23,1%	6	1	16,7%
	Total		52	19	36,5%	13	3
Bettembourg	GRENG	13	7	53,8%	2	1	50,0%
	CSV	13	6	46,2%	4	2	50,0%
	LSAP	13	4	30,8%	6	1	16,7%
	DP	13	4	30,8%	1	0	0,0%
	Total		52	21	40,4%	13	4
Betzdorf	GRENG	11	6	54,5%	3	1	33,3%
	CSV	11	5	45,5%	4	2	50,0%
	LSAP	11	3	27,3%	1	0	0,0%
	DP	11	2	18,2%	3	0	0,0%
	Total		44	16	36,4%	11	3
Clemency	GRENG	5	1	20,0%	0	0	0,0%
	CSV	5	0	0,0%	1	0	0,0%
	LSAP	5	1	20,0%	2	0	0,0%
	DP	5	1	20,0%	0	0	0,0%
	BIGK	5	1	20,0%	2	0	0,0%
	Total		25	4	16,0%	5	0
Contern	GRENG	11	3	27,3%	2	0	0,0%
	CSV	11	5	45,5%	4	1	25,0%
	LSAP	11	4	36,4%	2	1	50,0%
	DP	11	3	27,3%	3	0	0,0%
	Total		44	15	34,1%	11	2
Diekirch	GRENG	13	7	53,8%	1	0	0,0%
	CSV	13	6	46,2%	3	1	33,3%
	LSAP	13	3	23,1%	7	1	14,3%
	DP	13	5	38,5%	2	0	0,0%
	Total		52	21	40,4%	13	2
Differdange	GRENG	19	9	47,4%	3	0	0,0%
	CSV	19	6	31,6%	3	1	33,3%
	LSAP	19	5	26,3%	4	0	0,0%
	DP	19	4	21,1%	7	1	14,3%
	KPL	19	8	42,1%	1	0	0,0%
	LENK	19	7	36,8%	1	0	0,0%
	ADR	19	8	42,1%	0	0	0,0%
	Total		133	47	35,3%	19	2

Commune	Parti	Candidatures	Candidates (n)	Candidates (%)	Élu-e-s	Élues (n)	Élues (%)
Dippach	CSV	11	3	27,3%	4	0	0,0%
	LSAP	11	2	18,2%	5	1	20,0%
	DP	11	5	45,5%	2	0	0,0%
	Total	33	10	30,3%	11	1	9,1%
Dudelange	GRENG	17	8	47,1%	2	2	100,0%
	CSV	17	8	47,1%	3	2	66,7%
	LSAP	17	7	41,2%	10	3	30,0%
	LENK	17	7	41,2%	1	0	0,0%
	ADR	17	10	58,8%	1	1	100,0%
	Total	85	40	47,1%	17	8	47,1%
Echternach	GRENG	11	4	36,4%	3	1	33,3%
	CSV	11	4	36,4%	3	0	0,0%
	LSAP	11	4	36,4%	3	0	0,0%
	DP	11	3	27,3%	2	0	0,0%
	Frai Biirger Partei	9	2	22,2%	0	0	0,0%
Total	53	17	32,1%	11	1	9,1%	
Esch/Alzette	GRENG	19	9	47,4%	2	0	0,0%
	CSV	19	7	36,8%	4	1	25,0%
	LSAP	19	7	36,8%	9	3	33,3%
	DP	19	8	42,1%	1	0	0,0%
	LENK	19	9	47,4%	2	0	0,0%
	KPL	19	5	26,3%	1	0	0,0%
	Biirgerlescht	19	7	36,8%	0	0	0,0%
	ADR	19	8	42,1%	0	0	0,0%
Total	152	60	39,5%	19	4	21,1%	
Ettelbruck	GRENG	13	6	46,2%	2	1	50,0%
	CSV	13	5	38,5%	5	1	20,0%
	LSAP	13	4	30,8%	4	1	25,0%
	DP	13	1	7,7%	2	0	0,0%
	Total	52	16	30,8%	13	3	23,1%
Frisange	CSV	11	3	27,3%	4	1	25,0%
	LSAP	11	2	18,2%	2	1	50,0%
	Är Equipe	11	1	9,1%	5	0	0,0%
	Total	33	6	18,2%	11	2	18,2%
Grevenmacher	GRENG	11	4	36,4%	2	0	0,0%
	CSV	11	5	45,5%	4	2	50,0%
	LSAP	11	4	36,4%	2	1	50,0%
	DP	11	3	27,3%	3	0	0,0%
	Total	44	16	36,4%	11	3	27,3%
Hesperange	GRENG	15	8	53,3%	3	2	66,7%
	CSV	15	4	26,7%	7	2	28,6%
	LSAP	15	5	33,3%	1	1	100,0%
	DP	15	8	53,3%	4	1	25,0%
	LENK	14	5	35,7%	0	0	0,0%
	Total	74	30	40,5%	15	6	40,0%

Commune	Parti	Candidatures	Candidates (n)	Candidates (%)	Élu-e-s	Élués (n)	Élués (%)
Hobscheid	CSV	11	3	27,3%	8	2	25,0%
	LSAP	11	2	18,2%	3	1	33,3%
	Total	22	5	22,7%	11	3	27,3%
Junglinster	GRENG	13	6	46,2%	2	1	50,0%
	CSV	13	6	46,2%	4	1	25,0%
	LSAP	13	4	30,8%	3	0	0,0%
	DP	13	5	38,5%	4	0	0,0%
	Total	52	21	40,4%	13	2	15,4%
Kayl	GRENG	13	3	23,1%	2	2	100,0%
	CSV	13	3	23,1%	3	0	0,0%
	LSAP	13	4	30,8%	6	1	16,7%
	DP	13	1	7,7%	2	0	0,0%
	Total	52	11	21,2%	13	3	23,1%
Kehlen	GRENG	7	2	28,6%	1	0	0,0%
	CSV	11	2	18,2%	4	0	0,0%
	LSAP	11	4	36,4%	5	1	20,0%
	DP	11	2	18,2%	1	0	0,0%
	Total	40	10	25,0%	11	1	9,1%
Kopstal	GRENG	11	7	63,6%	2	0	0,0%
	CSV	11	4	36,4%	3	0	0,0%
	DP	11	3	27,3%	3	0	0,0%
	Är Equipe	11	4	36,4%	3	2	66,7%
	Total	44	18	40,9%	11	2	18,2%
Lorentzweiler	GRENG	11	5	45,5%	2	1	50,0%
	CSV	11	3	27,3%	3	1	33,3%
	Är Léit	11	2	18,2%	6	1	16,7%
	Total	33	10	30,3%	11	3	27,3%
Luxembourg	GRENG	27	13	48,1%	5	3	60,0%
	CSV	27	10	37,0%	5	3	60,0%
	LSAP	27	12	44,4%	4	1	25,0%
	DP	27	11	40,7%	10	5	50,0%
	KPL	21	8	38,1%	0	0	0,0%
	LENK	27	13	48,1%	2	0	0,0%
	ADR	27	13	48,1%	1	0	0,0%
	Total	183	80	43,7%	27	12	44,4%
Mamer	GRENG	13	8	61,5%	3	1	33,3%
	CSV	13	4	30,8%	6	0	0,0%
	LSAP	13	5	38,5%	3	0	0,0%
	DP	13	4	30,8%	1	0	0,0%
	Total	52	21	40,4%	13	1	7,7%
Mersch	GRENG	13	6	46,2%	4	1	25,0%
	CSV	13	4	30,8%	3	1	33,3%
	LSAP	13	3	23,1%	1	0	0,0%
	DP	13	6	46,2%	5	0	0,0%
	Total	52	19	36,5%	13	2	15,4%

Commune	Parti	Candidatures	Candidates (n)	Candidates (%)	Élu-e-s	Élues (n)	Élues (%)
Merttert	CSV	11	5	45,5%	4	1	25,0%
	LSAP	11	4	36,4%	5	0	0,0%
	DP	11	5	45,5%	2	1	50,0%
	Total	33	14	42,4%	11	2	18,2%
Mondercange	GRENG	13	6	46,2%	1	0	0,0%
	CSV	13	5	38,5%	3	0	0,0%
	LSAP	13	6	46,2%	7	3	42,9%
	DP	13	2	15,4%	2	0	0,0%
	ADR	13	3	23,1%	0	0	0,0%
	Total	65	22	33,8%	13	3	23,1%
Mondorf-les-Bains	GRENG	11	4	36,4%	1	0	0,0%
	CSV	11	3	27,3%	4	1	25,0%
	LSAP	11	5	45,5%	1	1	100,0%
	DP	11	5	45,5%	5	2	40,0%
	Total	44	17	38,6%	11	4	36,4%
Niederanven	GRENG	11	8	72,7%	1	1	100,0%
	CSV	11	5	45,5%	5	2	40,0%
	LSAP	11	3	27,3%	3	1	33,3%
	DP	11	4	36,4%	2	1	50,0%
	Total	44	20	45,5%	11	5	45,5%
Pétange	GRENG	17	7	41,2%	2	0	0,0%
	CSV	17	7	41,2%	8	2	25,0%
	LSAP	17	4	23,5%	5	1	20,0%
	DP	17	5	29,4%	1	0	0,0%
	ADR	17	4	23,5%	1	0	0,0%
	Total	85	27	31,8%	17	3	17,6%
Rambrouch	CSV	11	3	27,3%	4	1	25,0%
	LSAP	11	3	27,3%	2	1	50,0%
	DP	11	4	36,4%	1	0	0,0%
	Frai Lescht	11	2	18,2%	4	0	0,0%
	Total	44	12	27,3%	11	2	18,2%
Remich	GRENG	11	4	36,4%	4	2	50,0%
	CSV	11	3	27,3%	4	1	25,0%
	LSAP	11	3	27,3%	1	0	0,0%
	DP	11	3	27,3%	2	0	0,0%
	Total	44	13	29,5%	11	3	27,3%
Roeser	GRENG	11	3	27,3%	2	1	50,0%
	CSV	11	4	36,4%	2	2	100,0%
	LSAP	11	3	27,3%	5	2	40,0%
	DP	11	2	18,2%	2	1	50,0%
	Total	44	12	27,3%	11	6	54,5%

Commune	Parti	Candidatures	Candidates (n)	Candidates (%)	Élu-e-s	Élués (n)	Élués (%)
Rumelange	CSV	11	5	45,5%	3	0	0,0%
	LSAP	11	3	27,3%	7	2	28,6%
	KPL	11	5	45,5%	1	0	0,0%
	Total	33	13	39,4%	11	2	18,2%
Sandweiler	GRENG	11	5	45,5%	2	0	0,0%
	CSV	11	3	27,3%	5	2	40,0%
	LSAP	11	3	27,3%	2	1	50,0%
	DP	11	4	36,4%	2	1	50,0%
	Total	44	15	34,1%	11	4	36,4%
Sanem	GRENG	15	7	46,7%	3	2	66,7%
	CSV	15	5	33,3%	3	2	66,7%
	LSAP	15	5	33,3%	7	2	28,6%
	DP	15	5	33,3%	1	1	100,0%
	KPL	15	6	40,0%	0	0	0,0%
	LENK	15	6	40,0%	1	0	0,0%
	ADR	15	3	20,0%	0	0	0,0%
	Total	105	37	35,2%	15	7	46,7%
Schiffange	GRENG	13	7	53,8%	2	0	0,0%
	CSV	13	4	30,8%	4	0	0,0%
	LSAP	13	6	46,2%	6	1	16,7%
	DP	13	7	53,8%	1	1	100,0%
	ADR	13	6	46,2%	0	0	0,0%
	Total	65	30	46,2%	13	2	15,4%
Schuttrange	CSV	11	1	9,1%	1	0	0,0%
	LSAP	11	5	45,5%	3	0	0,0%
	DP	11	3	27,3%	4	0	0,0%
	Schëtter Bierger	11	3	27,3%	3	0	0,0%
	Total	44	12	27,3%	11	0	0,0%
Steinfort	CSV	11	3	27,3%	5	2	40,0%
	LSAP	11	5	45,5%	5	2	40,0%
	DP	11	4	36,4%	1	0	0,0%
	Total	33	12	36,4%	11	4	36,4%
Steinsel	GRENG	11	4	36,4%	1	0	0,0%
	CSV	11	4	36,4%	2	1	50,0%
	LSAP	11	4	36,4%	5	1	20,0%
	DP	11	3	27,3%	3	0	0,0%
	Total	44	15	34,1%	11	2	18,2%
Strassen	GRENG	13	7	53,8%	2	0	0,0%
	CSV	13	6	46,2%	3	0	0,0%
	LSAP	13	6	46,2%	3	1	33,3%
	DP	13	6	46,2%	5	1	20,0%
	Total	52	25	48,1%	13	2	15,4%

Commune	Parti	Candidatures	Candidates (n)	Candidates (%)	Élu-e-s	Élues (n)	Élues (%)
Walferdange	GRENG	13	7	53,8%	2	1	50,0%
	CSV	13	7	53,8%	3	1	33,3%
	LSAP	13	7	53,8%	3	2	66,7%
	DP	13	5	38,5%	5	1	20,0%
	Total	52	26	50,0%	13	5	38,5%
Wiltz	CSV	11	2	18,2%	3	0	0,0%
	LSAP	11	3	27,3%	6	1	16,7%
	DP	11	3	27,3%	2	0	0,0%
	Total	33	8	24,2%	11	1	9,1%
Wincrange	CSV	11	3	27,3%	5	0	0,0%
	LSAP	11	1	9,1%	3	0	0,0%
	DP	11	2	18,2%	2	1	50,0%
	ADR	11	5	45,5%	1	0	0,0%
	Total	44	11	25,0%	11	1	9,1%
Total des 44 communes à système proportionnel		2470	896	36,3%	555	132	23,8%

3. Liste des candidates et des élues aux élections communales de 2011

Les femmes élues apparaissent en foncé

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Epoux*
Bascharage	GRENG	THILL	José-Anne	SIEBENALER
Bascharage	GRENG	STIEFER	Antoinette	BECK
Bascharage	GRENG	BECK	Cathérine	
Bascharage	GRENG	ROOS	Myriam	HATZ
Bascharage	GRENG	KAISER	Michèle	
Bascharage	GRENG	WILLIÈRE	Laure	
Bascharage	CSV	DIEDERICH	Blanche	PANDOLFI
Bascharage	CSV	SCHROEDER	Gabrielle	
Bascharage	CSV	THILL	Rachel	
Bascharage	CSV	THILL	Susi	
Bascharage	LSAP	BELOUSOVA	Anna	KREMER
Bascharage	LSAP	DUPREL	Mireille	
Bascharage	LSAP	SCHMIT	Danielle	
Bascharage	DP	WENDERICKX	Pierrine	LENZ
Bascharage	DP	SCHROEDER	Sandra	JEITZ
Bascharage	ADR	BIOT	Marie-Paule	
Bascharage	ADR	FLESCHE	Charlotte	
Bascharage	ADR	MOELLER	Sonja	
Bascharage	ADR	PAPILLO	Sandra	
Bascharage	ADR	RUNCK	Margrit	
Bascharage	ADR	VOLZ	Marcelline	
Bascharage	ADR	WOLFF	Marie-Louise	
Beaufort		DICHTER	Cindy	
Beaufort		PEREIRA	Cindy	
Beaufort		SANGUESSUGA	Andreza	
Beaufort		SCHOLTES	Lily	
Bech		BIEWER	Gabrielle	
Bech		JAEGER	Lucie	
Beckerich		VAN DER KLEY	Ingrid	
Berdorf		GROMMES	Suzette	SEYLER
Berdorf		LAUGS	Josiane	SPAUS
Bertrange	GRENG	HOELTGEN	Caroline	
Bertrange	GRENG	GROSS	Katja	
Bertrange	GRENG	HEGGEN	Linda	
Bertrange	GRENG	SUBTIL	Eliane	JUSTE
Bertrange	GRENG	TRIVISANI	Rita	PLANTONE
Bertrange	GRENG	PROMME	Arlette	WEILAND
Bertrange	CSV	ORIGER	Mariette	ELSEN
Bertrange	CSV	EDER	Ursula	MANZONI
Bertrange	CSV	SCHARES	Nadine	
Bertrange	CSV	MOOS	Lydia	SCHMITT
Bertrange	CSV	SCHROEDER	Marie- Paule	

* dans la mesure où il figure sur la liste d'inscription aux élections

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Epoux
Bertrange	LSAP	GOLDSCHMIT	Joëlle	HOFFMANN
Bertrange	LSAP	RIBEIRO DOS SANTOS	Maria Teresa	MATOS
Bertrange	LSAP	RODRIGUES COIMBRA	Natàlia	MOREIRA
		GOUVEIA		
Bertrange	LSAP	SCHNEIDER	Anny	PLETGEN
Bertrange	LSAP	WIES	Sylvie	
Bertrange	DP	HILD	Yola (Yolande)	
Bertrange	DP	OLIVEIRA COSTA	Francine	MORO
Bertrange	DP	THIJS	Monique	SMIT
Bettembourg	GRENG	KOLB	Pascale	
Bettembourg	GRENG	KRAEMER	Renée	SPELTZ
Bettembourg	GRENG	LORSCHÉ	Josée	
Bettembourg	GRENG	NAPOLITANO	Maria	
Bettembourg	GRENG	PETERS	Anouk	
Bettembourg	GRENG	PLETSCHETTE	Milly	MONTI
Bettembourg	GRENG	STEINBACH	Malou	REIFER
Bettembourg	CSV	DEMUTH	Nadine	
Bettembourg	CSV	DOERNER	Christine	
Bettembourg	CSV	HINKEL	Maddy	MULHEIMS
Bettembourg	CSV	KABER	Christiane	HENNICO
Bettembourg	CSV	LAROSCH	Nadine	STEFANUTTI
Bettembourg	CSV	LAUTERBOUR	Monique	MERK
Bettembourg	LSAP	JANSA	Sylvie	
Bettembourg	LSAP	KASS	Christiane	SCHAUS
Bettembourg	LSAP	ROMIZIO CARREIRAS	Sabrina	
Bettembourg	LSAP	TRAVAGLINI	Mara	KLOHE
Bettembourg	DP	BRANDENBURGER	Paulette	
Bettembourg	DP	SCHOLTES	Malou	
Bettembourg	DP	THIRY	Mireille	
Bettembourg	DP	WAHL	Michèle	
Bettendorf		BECKER	Laure	SIMON
Bettendorf		HANSEN	Pascale	MEYERS
Bettendorf		SERRES	Suzette	SCHANNEL
Betzdorf	GRENG	BERGEM	Carole	
Betzdorf	GRENG	GOERGEN	Fernande	KLARES
Betzdorf	GRENG	GOERENS	Edith	
Betzdorf	GRENG	MONTEIRO	Edna	SEMEDO
Betzdorf	GRENG	WAXWEILER	Danielle	
Betzdorf	GRENG	ZAHLEN	Jacque	CALIGARIS
Betzdorf	CSV	DORE MICLESCU	Anca Elena	
Betzdorf	CSV	MATHES	Marie-Rose	STURM
Betzdorf	CSV	MORTH	Jenny	
Betzdorf	CSV	SCHILTZ	Joëlle	
Betzdorf	CSV	SCHLINK	Michèle	

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Epoux
Betzdorf	LSAP	ADAM	Simone	
Betzdorf	LSAP	GELHAUSEN	Nicole	
Betzdorf	LSAP	ZERKTOUNI	Mounia	
Betzdorf	DP	GLODT	Françoise	WAGNER
Betzdorf	DP	WEIMERSKIRCH	Tania	SCHOLTES
Bissen		CHARRUE	Sidonie	PAQUET
Bissen		KIEFFER	Marie-Josée	ARENS
Bissen		MATHIEU	Monique	
Bissen		THOMAS	Denise	FISCHER
Biwer		FRANCK	Denise	HINGER
Biwer		MAI	Léa	MERTENS
Biwer		STEINMETZ	Sylvie	
Biwer		WOLFF	Michelle	
Boevange/A		SCHINTGEN	Félicie	STREICHER
Boulaide		BRINK	Chantal	SCHUMACHER
Bourscheid		THEIS	Annie	NICKELS
Bous		BRENTJENS	Lily	KUTTEN
Bous		GONZALEZ	Patricia	
Bous		KILL	Netty	
Bous		SCHWIRTZ	Blanche	FREILINGER
Clemency	GRENG	PILOT	Martine	
Clemency	LSAP	SCHADEC	Aline	COLUSSI
Clemency	DP	MULLER	Astrid	MULLER
Clemency	BIGK	FISCHELS	Sandra	LECHES
Clervaux		LAUTERBOUR	Viviane	KIES
Clervaux		WAGNER	Margot	
Colmar-Berg		MAJERES	Jacqueline	
Colmar-Berg		SCHMIT	Malou	KASEL
Colmar-Berg		WEBER	Georgette	
Consthum		KIRSCH	Liliane	KIGGEN
Contern	GRENG	DUMONT	Lydie	ARRENSDORFF
Contern	GRENG	GRETHEN	Liliane	
Contern	GRENG	KOX	Yolande	
Contern	CSV	BEAUCHAUD	Josiane	BRAUN
Contern	CSV	BRAQUET	Marion	ZOVILE
Contern	CSV	KRACK	Bernadette	
Contern	CSV	MULLER	Myriam	HAMES
Contern	CSV	PELAIÉ	Marie-France	BACK
Contern	LSAP	HOLST	Brigitte	
Contern	LSAP	MARX	Philo	GUENTHER
Contern	LSAP	RECKINGER	Edith	
Contern	LSAP	TUNC	Isabelle	
Contern	DP	ALEGRIA	Lydia	
Contern	DP	DIEDERICH	Pia	
Contern	DP	KAHLEN	Romaine	KRISCHEL

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Epoux
Dalheim		BLOOMER	Tracy	
Dalheim		DOS SANTOS OLIVEIRA	Anabela	
Dalheim		ERNST	Marie-Louise	BEISSEL
Dalheim		OLINGER	Peggy	
Dalheim		SCHMIT	Marie-Ange	MOUSEL
Diekirch	GRENG	FELTES	Lisy	
Diekirch	GRENG	HOFFMANN	Elisabeth	
Diekirch	GRENG	MERKEN	Astrid	
Diekirch	GRENG	MONTEIRO PEREIRA	Betty	
Diekirch	GRENG	REISER	Claudine	
Diekirch	GRENG	RUST	Ulrike	
Diekirch	GRENG	SCHILZ	Gaby	
Diekirch	CSV	BOEVER	Diane	
Diekirch	CSV	DE MAGALHAES	Carla	
Diekirch	CSV	FABER	Françoise	KERGER
Diekirch	CSV	GANGOLF	Martine	
Diekirch	CSV	GRAFFIN	Isabelle	
Diekirch	CSV	MAINZ	Chantal	WEILER
Diekirch	LSAP	LORENTZ	Marilyn	SCHROEDER
Diekirch	LSAP	SCHMOETTEN	Pascale	
Diekirch	LSAP	THILLEN	Lony	
Diekirch	DP	BAULISCH	Astrid	
Diekirch	DP	GONCALVES LAGE	Maria de Fatima	
Diekirch	DP	PRIM	Elisabeth	
Diekirch	DP	WIEGAND	Irène	SCHMITZ
Diekirch	DP	ZANGERLÉ	Josette	
Differdange	GRENG	ARTUSO	Janis	
Differdange	GRENG	DE WAHA	Mireille	WEITEN
Differdange	GRENG	DI NARDO	Vanessa	
Differdange	GRENG	NILLES	Yvonne	RICHARTZ
Differdange	GRENG	RAUSCH	Christiane	BRASSEL
Differdange	GRENG	SASSEL	Monique	PETIT
Differdange	GRENG	VARANDAS	Daisy	
Differdange	GRENG	WERECKI	Julie	
Differdange	GRENG	WEYLAND	Denise	
Differdange	CSV	DA CRUZ	Sandra	
Differdange	CSV	MANGEN	Isabelle	
Differdange	CSV	OLTEN	Stephanie	
Differdange	CSV	RION	Anne	
Differdange	CSV	SCHAMBOURG	Pierrette	
Differdange	CSV	ZAHLES	Nathalie	
Differdange	LSAP	FERNANDES	Vânia	
Differdange	LSAP	MARCELET	Alexandra	
Differdange	LSAP	MONDOT	Juliana	
Differdange	LSAP	SAILER	Monique	

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Epoux
Differdange	LSAP	TROIAN	Mélanie	
Differdange	DP	DIEDERICH	Edith	
Differdange	DP	GOERGEN	Martine	
Differdange	DP	MANGEN	Nathalie	
Differdange	DP	SAEUL	Christiane	
Differdange	KPL	ANTONY	Joelle	FUCHS
Differdange	KPL	BARBOSA MOREIRA	Manuela	
Differdange	KPL	BESTGEN	Carole	TIBERI
Differdange	KPL	GOERENS	Hélène	
Differdange	KPL	MULLER	Babette	RUCKERT
Differdange	KPL	RUCKERT	Irène	BIGLER
Differdange	KPL	RUCKERT	Gertrud	
Differdange	KPL	THONHOFER	Gritty	
Differdange	LENK	COLBACH	Eliane	
Differdange	LENK	DECKER	Sandra	
Differdange	LENK	DIEDERICH	Pascale	
Differdange	LENK	HODRI	Noemi	
Differdange	LENK	LABORIER	Sandra	
Differdange	LENK	MULLER	Jennifer	
Differdange	LENK	STOOS	Li	
Differdange	ADR	FASBINDER	Hortense	
Differdange	ADR	GIANNOTTE	Joëlle	
Differdange	ADR	GILBERTZ	Marie-Josée	HOLPER
Differdange	ADR	HANSEL	Carine	
Differdange	ADR	SEIDEL	Viviane	
Differdange	ADR	TARE	Emanuela	
Differdange	ADR	THOSS	Gisèle	
Differdange	ADR	WILWERT	Elise	POZZACCHIO
Dippach	CSV	FONCK	Gaby	SCHAUL
Dippach	CSV	GILLES	Claudine	REUTER
Dippach	CSV	SCHAEDGEN	Monique	GENTILINI
Dippach	LSAP	ROLLER	Manon	BEI
Dippach	LSAP	VAN LAARHOVEN	Lisa	
Dippach	DP	BIRCHEN	Conny	
Dippach	DP	DELLERÉ	Marie	
Dippach	DP	DEVITT	Martine	
Dippach	DP	WARREN	Beryl	DIEDERICH
Dippach	DP	PAULY	Natacha	
Dudelange	GRENG	ARVAI	Gina	
Dudelange	GRENG	DEL COURT	Marie	GARNIER
Dudelange	GRENG	DIDIER	Tessy	
Dudelange	GRENG	GOERGEN	Romaine	
Dudelange	GRENG	HAASE	Jasmin	
Dudelange	GRENG	HEINEN	Monique	
Dudelange	GRENG	KUTTEN	Colette	
Dudelange	GRENG	WILHELM	Fernande	

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Epoux
Dudelange	CSV	BEMTGEN	Claudine	
Dudelange	CSV	DEPREZ	Martine	BRANDENBURGER
Dudelange	CSV	DUVAL	Sylvie	ANDRICH
Dudelange	CSV	KARRENBAUER	Nicole	STROCK
Dudelange	CSV	KELSEN	Nancy	BACK
Dudelange	CSV	KLEMMANN	Annette	KEMP
Dudelange	CSV	STOFFELS	Sylvaine	GAMBINI
Dudelange	CSV	WENGLER	Michèle	KAYSER
Dudelange	LSAP	DALL'AGNOL	Claudia	
Dudelange	LSAP	DAVID	Jessica	
Dudelange	LSAP	RIES	Josiane	DI BARTOLOMEO
Dudelange	LSAP	LAHURE	Chantal	STEFFEN
Dudelange	LSAP	OLIVEIRA	Emilia	
Dudelange	LSAP	REUTER	Viviane	
Dudelange	LSAP	SCHLUSSNUSS	Brit	
Dudelange	LENK	HAAS	Nathalie	
Dudelange	LENK	MOSSONG	Christiane	
Dudelange	LENK	PETESCH	Michèle	
Dudelange	LENK	THILL	Marion	
Dudelange	LENK	THOMA	Carole	
Dudelange	LENK	WANDIVINIT	Lisa	
Dudelange	LENK	WEINERT	Chantal	DA CRUZ
Dudelange	ADR	BLOCK	Maggy	
Dudelange	ADR	EDOCS	Yvonne	
Dudelange	ADR	LEJAL	Natacha	BEULLENS
Dudelange	ADR	LOCH	Josiane	
Dudelange	ADR	OURTH	Nancy	
Dudelange	ADR	REIFF	Trudy	
Dudelange	ADR	ROSSI	Gina	
Dudelange	ADR	SCHREINER	Cindy	
Dudelange	ADR	WIRTZ	Denise	
Dudelange	ADR	ZANOTTI	Dora	BLASIOLI
Echternach	GRENG	DIESCHBOURG	Carole	
Echternach	GRENG	LUDWIG	Caroline	
Echternach	GRENG	SCHENTEN	Melanie	
Echternach	GRENG	ZEIMETZ	Carole	
Echternach	CSV	BAERT	Bénédicte	ROLLMANN
Echternach	CSV	HOFFMANN	Vicky	BERSCHIED
Echternach	CSV	MACH	Denise	
Echternach	CSV	WEBER	Carmen	DIESCHBOURG
Echternach	LSAP	FABER	Pascale	KREMER
Echternach	LSAP	HEIM	Danielle	
Echternach	LSAP	MULLER	Marion	JOHN
Echternach	LSAP	RIBEIRO	Carina	
Echternach	DP	FREITAS	Lurdes	RODRIGUES
Echternach	DP	LAUER	Anne	WANG
Echternach	DP	ZIMMER	Yvonne	AMODIO

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Époux
Echternach	FBP	RIBEIRO	Joanna	
Echternach	FBP	SANSEVERO	Rosaria	
Ell		BELTGENS	Marion	
Ell		WAGNER	Monique	BALDASSI
Ermsdorf		THINNES	Carine	KESSELER
Erpeldange		BERGDOLL	Jacqueline	SPIELMANN
Esch-sur-Alzette	GRENG	DISIVISCOUR	Viviane	
Esch-sur-Alzette	GRENG	GILBERTZ	Sarah	
Esch-sur-Alzette	GRENG	KNAFF	Martine	
Esch-sur-Alzette	GRENG	LANDA	Christiane	
Esch-sur-Alzette	GRENG	MULLER	Marion	
Esch-sur-Alzette	GRENG	NDIAYE	Dibor	
Esch-sur-Alzette	GRENG	PAULUS	Annette	
Esch-sur-Alzette	GRENG	SCHMIT	Nadine	
Esch-sur-Alzette	GRENG	SINNER	Chantal	
Esch-sur-Alzette	CSV	ALEX	Elisabeth	
Esch-sur-Alzette	CSV	BRAS	Fernanda	
Esch-sur-Alzette	CSV	CLAUS	Simone	THILL
Esch-sur-Alzette	CSV	HANNEN	Mady	
Esch-sur-Alzette	CSV	NOBILI	Martine	
Esch-sur-Alzette	CSV	PFEIFFER	Sarah	
Esch-sur-Alzette	CSV	REUTER	Annette	HILDGEN
Esch-sur-Alzette	LSAP	BOFFERDING	Taina	
Esch-sur-Alzette	LSAP	GOMES GANETO	Maria José	
Esch-sur-Alzette	LSAP	MATHEKOWITSCH	Kim	
Esch-sur-Alzette	LSAP	MUTSCH	Lydia	
Esch-sur-Alzette	LSAP	SPAUTZ	Vera	
Esch-sur-Alzette	LSAP	THINNES	Astrid Charlotte	FREIS
Esch-sur-Alzette	LSAP	WATTGEN	Nancy	
Esch-sur-Alzette	DP	CELLI	Christiane	
Esch-sur-Alzette	DP	CERQUEIRA	Rosa	
Esch-sur-Alzette	DP	HOUYOUX	Catherine	MOND
Esch-sur-Alzette	DP	RASQUIN	Carmen	
Esch-sur-Alzette	DP	SCHMIT	Tamara	
Esch-sur-Alzette	DP	SCHOLL	Daliah	
Esch-sur-Alzette	DP	SCHUMACHER	Marie Alix	
Esch-sur-Alzette	DP	WEALER	Mandy	
Esch-sur-Alzette	LENK	DAL SASSO	Annick	
Esch-sur-Alzette	LENK	DESQUIOTZ	Jacqueline	BREUER
Esch-sur-Alzette	LENK	DORMAN	Elisabeth	HARSCH
Esch-sur-Alzette	LENK	GOFFINET	Viviane	
Esch-sur-Alzette	LENK	HANSEN	Brenda	
Esch-sur-Alzette	LENK	JADOUL	Valérie	
Esch-sur-Alzette	LENK	ORTOLANI	Linda	
Esch-sur-Alzette	LENK	SOWA	Nicole	
Esch-sur-Alzette	LENK	WIES	Line	

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Époux
Esch-sur-Alzette	KPL	DI BERNARDO	Sylvia	
Esch-sur-Alzette	KPL	HERMES	Sonja	
Esch-sur-Alzette	KPL	RAMDEDOVIC	Esada	
Esch-sur-Alzette	KPL	SCHWEICH	Nicole	
Esch-sur-Alzette	KPL	WARINGO	Marceline	
Esch-sur-Alzette	BL	BRANDENBURGER	Natascha	
Esch-sur-Alzette	BL	KELLNER	Jessina	
Esch-sur-Alzette	BL	LEMMER	Amanda	
Esch-sur-Alzette	BL	MANENTE	Antoinette	
Esch-sur-Alzette	BL	MAUER	Chantal	DIERCKX
Esch-sur-Alzette	BL	SCHMIT	Suzette	
Esch-sur-Alzette	BL	TIRONZELLI	Cynthia	
Esch-sur-Alzette	ADR	EWEN	Marie-Anne	
Esch-sur-Alzette	ADR	FARKAS	Monique	
Esch-sur-Alzette	ADR	KASPAR	Sandra	BOUCHARD
Esch-sur-Alzette	ADR	LACOUR	Judith	
Esch-sur-Alzette	ADR	LUDOVICY	Carole	
Esch-sur-Alzette	ADR	MERKES	Sidonie	
Esch-sur-Alzette	ADR	PROTT	Malou	
Esch-sur-Alzette	ADR	STROTTNER	Magali	
Esch/Sûre		GOEDERT	Myriam	ZOETAERT
Esch/Sûre		KIRCHENS	Sylvia	DE BROUWER
Eschweiler		MALGET	Laurèle	
Ettelbruck	GRENG	BRÜCK	Anita	
Ettelbruck	GRENG	GRBIC	Nicole	
Ettelbruck	GRENG	GROSBUSCH	Danielle	SCHAUL
Ettelbruck	GRENG	JUNKER	Sylvie	DISEWIS COURT
Ettelbruck	GRENG	POSING	Marcelle	OOSTERWIJK
Ettelbruck	GRENG	THULL	Marthy	
Ettelbruck	CSV	HIRT	Anita	WAGNER
Ettelbruck	CSV	JUNCKER	Edmée	FEITH
Ettelbruck	CSV	LUTGEN	Patrice	OBERLINKELS
Ettelbruck	CSV	SCHAUS	Laure	KARIER
Ettelbruck	CSV	WEYNANDT	Jeannine	LUTGEN
Ettelbruck	LSAP	MEMOLA	Rosa	D'ONGHIA
Ettelbruck	LSAP	POSING	Marinette	MULLER
Ettelbruck	LSAP	REEFF	Joelle	
Ettelbruck	LSAP	VERZIN	Ginette	HILBERT
Ettelbruck	DP	DELGADO ANDRADE	Filomena	LEONI
Feulen		BRACHMANN	Viviane	MATHAY
Feulen		BRAUN	Tanja	BINDELS
Feulen		HOFFMANN	Arlette	KUFFER
Feulen		KRACK	Viviane	REINARTZ
Fischbach		ERPELDING	Marie-Louise	HAAS
Fischbach		FREY	Baerbel	
Fischbach		KOLBER	Marianne	BROSIUS
Fischbach		SCHMIT	Simone	MAJERUS

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Époux
Flaxweiler		FUSENIG	Juliette	JANS
Flaxweiler		LANNERS	Bibi	
Flaxweiler		STÜBER	Betty	WEIS
Frisange	CSV	AULNER	Marie-Louise	WAGENER
Frisange	CSV	GLODT	Denise	WEBER
Frisange	CSV	GOERES	Josiane	RAUS
Frisange	LSAP	CARBONI	Enza	HOFFMANN
Frisange	LSAP	MANGEN	Fernande	
Frisange	ÄR EQUIPE	GIBERYEN	Tania	
Garnich		GENGLER	Léa	SEILER
Garnich		MAJERUS	Yolande	DRUI
Garnich		NOTHUM	Karin	HIRSCH
Goesdorf		KRETTELS	Marie-Andrée	WAGNER
Goesdorf		PEIFFER	Marie-Rose	RENTMEISTER
Grevenmacher	GRENG	KOX	Antoinette	GARY
Grevenmacher	GRENG	MULLER	Léonie	GILLEN
Grevenmacher	GRENG	SCHILTZ	Renée	
Grevenmacher	GRENG	WAMS	Marion	
Grevenmacher	CSV	FELTEN	Liane	
Grevenmacher	CSV	HERMES	Monique	
Grevenmacher	CSV	KONTER	Daniele	ANNER
Grevenmacher	CSV	LAHURE	Cathia	JAEGER
Grevenmacher	CSV	SAUER	Carine	
Grevenmacher	LSAP	BURTON	Tess	
Grevenmacher	LSAP	SCHANEN	Viviane	HEINTZ
Grevenmacher	LSAP	SCHROEDER	Sylvie	
Grevenmacher	LSAP	WELSCH	Nathalie	KIEFFER
Grevenmacher	DP	PICCO	Paxi	
Grevenmacher	DP	SCHIFFMANN	Kitty	
Grevenmacher	DP	THIEL	Liliane	NEY
Grosbous		HAAS	Maggy	GLESENER
Grosbous		HASTOR	Nirma	SCHLECHTER
Grosbous		PITZ	Anne-Marie	PAULY
Heffingen		SCHANTZEN	Arlette	
Heffingen		SCHWICKERATH	Myriam	DUMSER
Heffingen		WETZ	Suzanne	MOSCHETTI
Heiderscheid		FERBER	Christiane	WEILER
Heinerscheid		KREINS	Aline	SCHROEDER
Hesperange	GRENG	DAMJANOVIC	Gaby	
Hesperange	GRENG	DOS SANTOS	Maria	
Hesperange	GRENG	HEMMER	Edith	
Hesperange	GRENG	KIEFFER	Nadine	BAUSTERT
Hesperange	GRENG	LOUIS	Michèle	
Hesperange	GRENG	MEYER	Gaby	STOOS
Hesperange	GRENG	SCAUFLAIRE	Catherine	HENTGES
Hesperange	GRENG	ZUCCOLI	Patricia	MAHASSEN

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Époux
Hesperange	CSV	ADEHM	Diane	
Hesperange	CSV	GROTZ	Sylvie	ZUCCOLI
Hesperange	CSV	RION	Annick	KNEPPER
Hesperange	CSV	THILL	Triny	SPIRINELLI
Hesperange	LSAP	AUST	Triny	
Hesperange	LSAP	CLOOS	Sonja	THOMA
Hesperange	LSAP	HOEIJMAKERS	Birgit	
Hesperange	LSAP	LUNGHI	Rita	VELAZQUEZ
Hesperange	LSAP	RHEIN	Viviane	HOFFMANN
Hesperange	DP	BRIOT	Liliane	BRAUSCH
Hesperange	DP	DEVILLE	Patricia	
Hesperange	DP	FEYDER	Myriam	
Hesperange	DP	HERRMANN	Michelle	
Hesperange	DP	LUCAS	Monique	MOCKEL
Hesperange	DP	WANDERSCHIED	Marthy	BRACKE
Hesperange	DP	WEIS	Jeannine	GEFFROY
Hesperange	DP	WOLTER	Edith	
Hesperange	LENK	CENTOFANTI	Daniela	
Hesperange	LENK	GORZA	Thérèse	
Hesperange	LENK	MARIN CAÑERO	Maria	
Hesperange	LENK	SCHWARTZ	Gertrude dite Anny	
Hesperange	LENK	VALVASON	Concetta	
Hobscheid	CSV	DUPONT	Sylvaine	ZIGRAND
Hobscheid	CSV	HOFFMANN	Chantal	BOULANGER
Hobscheid	CSV	REISER	Anne-Marie	MULLER
Hobscheid	LSAP	FRANTZ	Michèle	SCHEFFEN
Hobscheid	LSAP	WEILER	Nelly	BAILLET
Hoscheid		KEISER	Francine	PEFFER
Hoscheid		LUCAS	Judith	
Hosingen		FRIESEISEN	Louise	SCHMITZ
Junglinster	GRENG	ECKER	Linda	
Junglinster	GRENG	KAYSER	Monique	MARTIN
Junglinster	GRENG	PLAPP	Lieselotte	
Junglinster	GRENG	SCHEFFEN	Ginette	LETSCH
Junglinster	GRENG	SCHMITT	Irène	
Junglinster	GRENG	THILL	Kim	
Junglinster	CSV	BOTHE	Jutta	KANSTEIN
Junglinster	CSV	DIMMER	Martine	
Junglinster	CSV	FRANK	Claudine	MULLER
Junglinster	CSV	KAHN	Francine	COLLING
Junglinster	CSV	THEIS	Tessy	SCHLESSER
Junglinster	CSV	TOUSSAINT	Chantal	SASKA
Junglinster	LSAP	DUARTE	Claudine	
Junglinster	LSAP	GAFFINE	Mariette	
Junglinster	LSAP	MARTIN	Marie-Pol	
Junglinster	LSAP	SCHABER	Patty	

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Époux
Junglinster	DP	BRESER	Gaby	
Junglinster	DP	CUNHA DO NASCIMENTO	Tanja	STRAUSS
Junglinster	DP	DEGRAUX	Christiane	
Junglinster	DP	REITER	Karin	MENEI
Junglinster	DP	SCHMIT	Laurence	
Kayl	GRENG	LABOULLE	Viviane	PETIT
Kayl	GRENG	PETRY	Viviane	SCHENTEN
Kayl	GRENG	THIERY	Jil	
Kayl	CSV	KONS	Carole	SUMMER
Kayl	CSV	MORA	Elisabeth	LIESER
Kayl	CSV	RIES	Raymonde	HUBERTY
Kayl	LSAP	BELLEVILLE	Astrid	MÜLLER
Kayl	LSAP	MEYER	Liette	
Kayl	LSAP	PUFFET	Eveline	WAGNER
Kayl	LSAP	SCHNEIDER	Sonja	
Kayl	DP	GOETZINGER	Diane	
Kehlen	GRENG	BERNARD	Alix	
Kehlen	GRENG	DI BERNARDO	Diana	
Kehlen	CSV	BARTHOLOMEY	Jeanne	HEIMANN
Kehlen	CSV	MACIEL	Paula	DOS SANTOS
Kehlen	LSAP	CHAPELAT	Marie-Claire	LINK
Kehlen	LSAP	DEITZ	Claudine	MEYER
Kehlen	LSAP	HEINTZ	Nathalie	
Kehlen	LSAP	SCHAMBOURG	Anne	ZEIHEN
Kehlen	DP	AKALIN	Ipek	AYRAL
Kehlen	DP	GEISEN	Sylvie	KAYSER
Kiischpelt		BAROH	Lou	
Kiischpelt		LENTZ	Antoinette	LUTGEN
Koerich		MARQUIS	Danielle	GOLDSTEIN
Koerich		OTTO	Liane	
Koerich		RISCH	Pia	FLAMMANG
Koerich		SENNINGER	Marie-Claire	MULLER
Koerich		THILL	Véronique	SCHERER
Koerich		WECKX	Anne	DE VADDER
Kopstal	GRENG	DE AMORIN RODRIGUES	Sylvie	RODRIGUES
Kopstal	GRENG	DENY	Martine	
Kopstal	GRENG	FLAMMANG	Josée	
Kopstal	GRENG	HOPP	Annette	RASSEL
Kopstal	GRENG	KINSCH	Cynthia	
Kopstal	GRENG	SUNNEN	Aurélie	
Kopstal	GRENG	WESQUET	Carole	
Kopstal	CSV	ARENDT	Sylvie	
Kopstal	CSV	DI CENTA	Nicole	KUHN
Kopstal	CSV	GRÜN	Edith	MURPHY
Kopstal	CSV	MAUL	Gaby	
Kopstal	DP	FEIT	Florence	
Kopstal	DP	FERRO	Denise	WAGNER
Kopstal	DP	THOMA	Anne	FANDEL

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Époux
Kopstal	ÄR EQUIPE	COURQUIN	Claire	GEIER
Kopstal	ÄR EQUIPE	GOEDERT	Thilly	ECKER
Kopstal	ÄR EQUIPE	SCHEPPACH	Maria	
Kopstal	ÄR EQUIPE	WEYLER	Dany	
Lac Haute Sure		GAASCH	Gaby	
Larochette		ANCIAUX	Laurence	NICOLAY
Larochette		GRATIA	Carine	
Larochette		KETTEL	Claudine	
Larochette		SILVA	Natalie	SCHREINER
Lenningen		JUNG	Dominique	ALLES
Lenningen		KREMER	Diane	DIEDERICH
Lenningen		ZEIMET	Marie-Rose	HOPP
Leudelange		FEIPEL	Diane	BISENIUS
Leudelange		LAERA	Marie-Antoinetta	
Lintgen		LOPES PACHECO	Lis	
Lintgen		SAUBER	Chantal	WARLING
Lintgen		STREVELER	Yasmine	
Lorentzweiler	GRENG	BERNIUS	Sabine	
Lorentzweiler	GRENG	EISCHEN	Martine	
Lorentzweiler	GRENG	JUNGERS	Josée	
Lorentzweiler	GRENG	NEY	Carole	PRIM
Lorentzweiler	GRENG	POZNYAK	Tetyana	
Lorentzweiler	CSV	FRICK	Linda	
Lorentzweiler	CSV	PUNDEL	Catherine	VON KETELHODT
Lorentzweiler	CSV	SCHANEN	Maisy	GUERIN
Lorentzweiler	ÄR LEIT	HIRT	Marguy	KIRSCH
Lorentzweiler	ÄR LEIT	MARRASANT	Marie	RIEFFER
Luxembourg	GRENG	BARTOLOZZI	Fabiana	
Luxembourg	GRENG	BRAUN	Mariette	
Luxembourg	GRENG	DE MACEDO COIMBRA MANO	Maria Eduarda	
Luxembourg	GRENG	EGILSDOTTIR	Runa	
Luxembourg	GRENG	FOLMER	Francoise	
Luxembourg	GRENG	LOSCHETTER	Viviane	
Luxembourg	GRENG	REYLAND	Claudie	
Luxembourg	GRENG	SCHMIT	Catherine	BÜRGY
Luxembourg	GRENG	TANSON	Sam	
Luxembourg	GRENG	TAZIAUX	Patricia	
Luxembourg	GRENG	TEIXEIRA DE SOUSA	Ana Luisa	
Luxembourg	GRENG	VON BONKEWITZ	Tatjana	
Luxembourg	GRENG	WIES	Simone	

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Époux
Luxembourg	CSV	BOTZLER	Ulrike	
Luxembourg	CSV	FAZENDA CHAPELEIRA	Filomena	
Luxembourg	CSV	FEIDT	Monique	
Luxembourg	CSV	KONSTRUCK	Claudine	
Luxembourg	CSV	MEIER	Francoise	
Luxembourg	CSV	MERGEN	Martine	
Luxembourg	CSV	MRECHES	Angele	ROEDER
Luxembourg	CSV	SANTOS LIMA	Isabel	WISELER
Luxembourg	CSV	SCHINTGEN	Madeleine	SCHMIT
Luxembourg	CSV	TOCKERT	Claudine	
Luxembourg	LSAP	BADER	Christiane	
Luxembourg	LSAP	ERPELDING	Monique	
Luxembourg	LSAP	ESPOSITO	Giovanna	
Luxembourg	LSAP	FAYOT	Cathy	
Luxembourg	LSAP	HENTGES	Martine	
Luxembourg	LSAP	HOPFGARTNER	Jutta	
Luxembourg	LSAP	JAERLING	Josée	
Luxembourg	LSAP	JONES	Ginette	
Luxembourg	LSAP	NEVES DOS REIS MONTEIRO	Anabela	
Luxembourg	LSAP	PORTZENEM	Daniele	ENGELS
Luxembourg	LSAP	SABATER GARCIA	Angela	
Luxembourg	LSAP	SCOTT	Chris	BERENS
Luxembourg	DP	ALS	Claudine	
Luxembourg	DP	AREND	Pascale	KROMBACH
Luxembourg	DP	BEISSEL	Simone	
Luxembourg	DP	HARF	Marie-Hélène	EHRKE
Luxembourg	DP	JESPERSEN	Dorte	FELGEN
Luxembourg	DP	KRIEPS	Vronny	BOCK
Luxembourg	DP	MART	Colette	
Luxembourg	DP	MONTI	Claudia	
Luxembourg	DP	POLFER	Lydie	
Luxembourg	DP	ROSSI	Laura	
Luxembourg	DP	WEIS	Odette	NEUMANN
Luxembourg	KPL	CASTELLANO	Manuela	
Luxembourg	KPL	DERMANN	Ghislaine	
Luxembourg	KPL	GOEDERT	Joelle	
Luxembourg	KPL	PINTO BRITES	Fatima	
Luxembourg	KPL	KOCH	Helga	
Luxembourg	KPL	RECKINGER	Marie-Jeanne	
Luxembourg	KPL	RECKINGER	Sonja	
Luxembourg	KPL	ROMERSA	Jeanny	
Luxembourg	LENK	BERNY	Anne-Marie	
Luxembourg	LENK	CARRILHO	Béatriz	
Luxembourg	LENK	CIUCA	Christiane	KIES
Luxembourg	LENK	FUCHS	Marie-Thérèse	
Luxembourg	LENK	JACOBY	Sylvie	

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Époux
Luxembourg	LENK	LECUIT	Janine	
Luxembourg	LENK	LENTZ	Fabienne	
Luxembourg	LENK	MATEUS LOUREIRO	Tania	
Luxembourg	LENK	OPPEL	Pia	
Luxembourg	LENK	SCHOSSELER	Jeanne	
Luxembourg	LENK	TESSARO	Isabella	
Luxembourg	LENK	THOMA	Cleo	
Luxembourg	LENK	WOLTER	Nicole	
Luxembourg	ADR	AGUILAR	Sonia	PEREZ
Luxembourg	ADR	ANTONY	Charlotte	FLESCHE
Luxembourg	ADR	BIDINGER	Michèle	
Luxembourg	ADR	CLEMENT	Béatrice	
Luxembourg	ADR	GOERGEN	Marceline	
Luxembourg	ADR	GOERGEN	Marie-Jeanne	
Luxembourg	ADR	GORUNOVIC	Milina	
Luxembourg	ADR	GÜHNEMANN	Claudia	
Luxembourg	ADR	KRALJ	Albertine	
Luxembourg	ADR	MERSCH	Clotilde	
Luxembourg	ADR	SCHOLTES	Mireille	
Luxembourg	ADR	SCHRANCK	Henriette	BUCHHOLTZ
Luxembourg	ADR	SIMONIANIS	Nina	KLEEBLATT
Mamer	GRENG	BERNARD	Djuna	
Mamer	GRENG	BERNARD	Michèle dite Mim	
Mamer	GRENG	BROSIUS	Nancy	
Mamer	GRENG	GLANGÉ	Edmée	BESCH
Mamer	GRENG	KEMP	Yvonne dite Yvi	KOHLEN
Mamer	GRENG	PANTHET	Valérie	SYLVESTRE
Mamer	GRENG	WIRTH	Claudine	VERVIER
Mamer	GRENG	WOLFF	Sylvie	SCHUMMER
Mamer	CSV	BERTEMES	Alexandra	MAUSEN
Mamer	CSV	BINTENER	Lydie	SCHERGEN
Mamer	CSV	LETSCH	Joëlle	
Mamer	CSV	THINNES	Jill	
Mamer	LSAP	ALBONETTI	Tanja	PICCO
Mamer	LSAP	HAMES	Christiane	
Mamer	LSAP	JEMMING	Marcelle	
Mamer	LSAP	JENSEN	Elaine	
Mamer	LSAP	WEIS	Catherine	DAUPHIN
Mamer	DP	EICHER	Carole	
Mamer	DP	GAASCH	Nicole	
Mamer	DP	KLOPP	Jessica	
Mamer	DP	WEALER	Martine	POOS
Manternach		BAKX	Jeanny	JANSSEN
Manternach		LEHMANN	Marie-Rose	THOSS
Manternach		PETRI	Alice	SCHRAM
Manternach		ROTH	Christiane	MERTEN
Manternach		SEIL	Henriette	KLEIN
Manternach		UNGEHEUER	Alix	KLEIN
Manternach		WOLLSCHIED	Gaby	FRIES

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Époux
Mersch	GRENG	CARRICO	Aida	MARTINS
Mersch	GRENG	KAYSER	Léa	KAUFFMANN
Mersch	GRENG	MOSSONG	Lis	
Mersch	GRENG	RADZISZEWSKA	Kasia	
Mersch	GRENG	SCHOELLEN	Martine	BINSFELD
Mersch	GRENG	WEILER	Mariette	WEYRICH
Mersch	CSV	FELLER	Christine	
Mersch	CSV	KASEL	Joelle	
Mersch	CSV	LORANG	Michèle	
Mersch	CSV	SCHANDELER	Christiane	HAUBRICH
Mersch	LSAP	DA COSTA NUNES	Carine	
Mersch	LSAP	GOEDERT	Liz	
Mersch	LSAP	TOUSSAINT	Petra	
Mersch	DP	BROSIUS	Karin	
Mersch	DP	BUCHLER	Mylène	PUTZ
Mersch	DP	KIES	Claudine	NOTHUM
Mersch	DP	MAURER	Véronique	
Mersch	DP	SIEBENALLER	Chantal	PESCHE
Mersch	DP	WILMES	Joelle	FELLER
Mertert	CSV	HALKE	Doris	WEISS
Mertert	CSV	HIRT	Cilly	NUSZKOWSKI
Mertert	CSV	PARISSE	Germaine	BEGMA
Mertert	CSV	SCHARTZ	Nadine	
Mertert	CSV	THEWES	Marlène	
Mertert	LSAP	FRISCH	Colette	
Mertert	LSAP	KRIEGER	Mia	WAGNER
Mertert	LSAP	LEONARDY	Mireille	DE WAHA
Mertert	LSAP	SOFTIC	Emina	
Mertert	DP	BECHTOLD	Karin	
Mertert	DP	FAVERO	Sandra	HOFFMANN
Mertert	DP	GUGLIEMI	Luciana	EISCHEN
Mertert	DP	JAECKELS	Siggi	KOHL
Mertert	DP	OLINGER	Mireille	KNEIP
Mertzig		MIEDEMA	Susan	VERMAAT
Mompach		DE WAHA	Martine	DI VORA
Mompach		WEBER	Stéphanie	DE WAHA
Mompach		ZIMMER	Chantal	HEIN
Mondercange	GRENG	GROTZ	Henriette	PENNARTZ
Mondercange	GRENG	MAFRICA	Martine	
Mondercange	GRENG	QUINT	Elvire	
Mondercange	GRENG	SCHMIT	Albertine	CICCIA
Mondercange	GRENG	SCHUBER	Maggy	HUBO
Mondercange	GRENG	WINTERSDORF	Eleonore	ESCH
Mondercange	CSV	DENGLER	Jacqueline	
Mondercange	CSV	GERARD	Connie	MULLER
Mondercange	CSV	HERZIG	Alexa	ENSCH
Mondercange	CSV	NICKELS	Mariette	BEMTGEN
Mondercange	CSV	STEICHEN	Jacqueline	KIEFFER

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Époux
Mondercange	LSAP	BAUER	Danielle	BECKER
Mondercange	LSAP	EVERLING	Nadine	SCHWARZ
Mondercange	LSAP	MEHLING	Marie-Thérèse	SANNIPOLI
Mondercange	LSAP	PESCAROLO	Sandy	MAJERUS
Mondercange	LSAP	SCHWEICH	Christine	
Mondercange	LSAP	WELTER	Renée	
Mondercange	DP	CLAUDE	Martine	BASTIAN
Mondercange	DP	MAINTZ	Mady	ABENS
Mondercange	ADR	HERMES	Jennifer	
Mondercange	ADR	PRATES TIMOTEO	Catia	
Mondercange	ADR	RETTET	Michèle	
Mondorf	GRENG	BECKIUS	Sandra	
Mondorf	GRENG	GRETHEN	Sonja	
Mondorf	GRENG	HERMANN	Georgette	
Mondorf	GRENG	KONSBRÜCK	Sam	
Mondorf	CSV	GROBEN	Christiane	REUTER
Mondorf	CSV	SCHADECK	Sandy	
Mondorf	CSV	STARK	Gaby	
Mondorf	LSAP	LUDIG	Nicole	
Mondorf	LSAP	MOLLA	Jacqueline	
Mondorf	LSAP	PEPORTÉ	Léa	
Mondorf	LSAP	TEDESCO	Stéphanie	
Mondorf	LSAP	ZBINDEN	Sonja	
Mondorf	DP	BEINING	Charlotte	STRASSER
Mondorf	DP	ESTEVEZ	Candida	
Mondorf	DP	NAGEL	Maggy	
Mondorf	DP	SCHUMACHER	Fernande	
Mondorf	DP	SCHWACHTGEN	Lélia	DOLINSKI
Munshausen		BICHLER	Marie-Josée	CONRAD
Niederanven	GRENG	BÜCK	Myriam	
Niederanven	GRENG	CAMES	Jojo	
Niederanven	GRENG	FISCHER	Danielle	
Niederanven	GRENG	GREVIG	Andrée	
Niederanven	GRENG	LEVY	Danièle	
Niederanven	GRENG	LOSCHETTER	Annie	
Niederanven	GRENG	RAMALHO	Maria	
Niederanven	GRENG	ROLLINGER	Gina	MULLER
Niederanven	CSV	ESCH	Pascale	
Niederanven	CSV	PETRY	Anita	LAMMAR
Niederanven	CSV	GLOD	Astrid	MILBERT
Niederanven	CSV	HANSEN	Rose	SCHARFE
Niederanven	CSV	HIPPERT	Danielle	WAGENER
Niederanven	LSAP	BEETS	Michèle	BERTELLI
Niederanven	LSAP	TONDT	Marie-Antoinette	PAQUET
Niederanven	LSAP	JANDER	Isabelle	SCHON

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Époux
Niederanven	DP	HELLINCKX	Antoinette	KONSBRUCK
Niederanven	DP	KOOB	Michelle	VAN DER ZANDE
Niederanven	DP	VREDENBERG	Hanny	HULZEBOS
Niederanven	DP	WIELAND	Gerlinde	
Pétange	GRENG	BACH	Eliane	
Pétange	GRENG	BAMBERG	Patrice	
Pétange	GRENG	FERREIRA	Cristina	
Pétange	GRENG	GRES	Brigitte	LAMBERT
Pétange	GRENG	IHRY	Marianne	TERMONT
Pétange	GRENG	KIEFFER	Joelle	JAKOBY
Pétange	GRENG	STRACKS	Romaine	
Pétange	CSV	BETTINGER	Danièle	HERMES
Pétange	CSV	EVEN	Lydie	KRECKÉ
Pétange	CSV	HAMEN	Christiane	SCHMIT
Pétange	CSV	HOLCHER	Josette	CONZEMIUS
Pétange	CSV	KLEIN	Raymonde	CONTER
Pétange	CSV	LUNKWIG	Nadja	
Pétange	CSV	MARTINS	Edith	MONTEIRO
Pétange	LSAP	BIRTZ	Gaby	
Pétange	LSAP	DE SOUSA	Adilia	
Pétange	LSAP	GONÇALVES	Cátia	
Pétange	LSAP	MENTZ	Danielle	
Pétange	DP	BERENS	Marie-Louise	
Pétange	DP	CALMES	Jeanny	HUTMACHER
Pétange	DP	MACEDO	Marylène	
Pétange	DP	MANDER	Marie-France	CAPPELLARO
Pétange	DP	QUINTUS	Josée	
Pétange	ADR	DAUPHIN	Samantha	
Pétange	ADR	DI DOMENICO	Laura	
Pétange	ADR	WAGENER	Joelle	
Pétange	ADR	WEBER	Monique	THEIN
Préizerdaul		ANTONY	Marie-Louise	EYSCHEN
Préizerdaul		KLER	Marlène	GROSDIDIER
Putscheid		BIEWER	Lotty	KANIVÉ
Putscheid		HEISCHBOURG	Louise	URHAUSEN
Putscheid		HOFFMANN	Susi	EISCHEN
Putscheid		MARQUES FERREIRA	Guida	BIEWER
Putscheid		NEYENS	Nicole	DEGRAND
Rambrouch	CSV	KETTMANN	Sonja	SOARES PEREIRA
Rambrouch	CSV	KOHL	Marianne	HEYMES
Rambrouch	CSV	THOMMES	Marie-Anne	
Rambrouch	LSAP	HEMMER	Françoise	DELTGEN
Rambrouch	LSAP	ORIGER	Caroline	
Rambrouch	LSAP	PICARD	Myriam	MECKEL
Rambrouch	DP	DI VALENTIN	Lucia	
Rambrouch	DP	KIRSCH	Pascale	MARSCHAL
Rambrouch	DP	RAUSCH	Jeanny	HERREN
Rambrouch	DP	SCHMIT	Andrée	JUNGBLUT
Rambrouch	FRAI LESCHT	BRICKLER	Michelle	ENSCH
Rambrouch	FRAI LESCHT	SPEIDEL	Pauline	HIPP

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Époux
Reckange		DEWALQUE	Tania Violette	
Reckange		RIES	Sonja	HEYARD
Reckange		STEMPEL	Romy	LUCAS
Reckange		THORN	Nicole	
Redange		KUFFER	Monique	
Redange		SCHEID	Jeanne	
Reisdorf		DIEDERICH	Monique	MEISCH
Reisdorf		HIENTGEN	Anouk	SAUBER
Reisdorf		KUHN	Diane	FELTEN
Reisdorf		NOBER	Joelle	WIES
Reisdorf		ZEIEN	Liz	
Remich	GRENG	BAUER	Line	PAULIN
Remich	GRENG	BEISSEL	Marianne	
Remich	GRENG	GEIMER	Martine	KEMMER
Remich	GRENG	GÜL	Emine	KRIER
Remich	CSV	CLEMENT	Monique	
Remich	CSV	VESQUE	Pascale	HUBERTY
Remich	CSV	WEBER	Nicole	
Remich	LSAP	FEITEN	Claudine	
Remich	LSAP	OBERWEIS	Thérèse	BIWER
Remich	LSAP	ROSA	Idalina	GOMES
Remich	DP	DE MATOS RODRIGUES	Susana	
Remich	DP	MARZONA	Sonia	SANNA
Remich	DP	REHLINGER	Maryse	
Roeser	GRENG	BRIX	Nadine	
Roeser	GRENG	RASQUIN	Fernande	SCHAACK
Roeser	GRENG	WIRTGEN	Delphine	BLEY
Roeser	CSV	DONDELINGER	Marianne	PESCH
Roeser	CSV	FRANTZ	Nicole	CRUCHTEN
Roeser	CSV	GODART	Danielle	LOOS
Roeser	CSV	WAGENER	Suzette	DOSTERT
Roeser	LSAP	HILDGEN	Claudine	
Roeser	LSAP	HOFFMANN	Léonie	KLEIN
Roeser	LSAP	SCHANEN	Renée	QUINTUS
Roeser	DP	BONNEFOUX	Annette	
Roeser	DP	FLAMMANG	Sandra	
Rosport		FEYEN	Nadine	ALFTER
Rosport		MÜLLAUER	Manuela	REITER
Rosport		WEYDERT	Nadine	KOHNEN
Rumelange	CSV	BRANCHINI	Karin	TOURET
Rumelange	CSV	DUPONT	Julie	
Rumelange	CSV	JEANTY	Milly	STAUS
Rumelange	CSV	LAUX	Francine	LANG
Rumelange	CSV	SCHELINSKY	Monique	
Rumelange	LSAP	BIASINI	Viviane	HOLCHER
Rumelange	LSAP	MARX	Carole	
Rumelange	LSAP	MRKANOVIC	Emina	

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Époux
Rumelange	KPL	LOUIS	Chantal	PEIFFER
Rumelange	KPL	LUCAS	Vicky	MATAGNE
Rumelange	KPL	MANENTE	Christiane	PIZZAFERRI
Rumelange	KPL	SPEIDEL	Marie-Jeanne	WEBER
Rumelange	KPL	TANI	Joséphine	METZ
Saeul		BÉGUÉ	Valérie	
Saeul		WELTER	Miranda	
Saeul		WESTER	Tanja	
Sandweiler	GRENG	LAMPARSKI	Doris	
Sandweiler	GRENG	OBERTIN	Martine	
Sandweiler	GRENG	RUPPERT	Odette	
Sandweiler	GRENG	SCHEURER	Belinda	
Sandweiler	GRENG	SCHUTZ	Micky	
Sandweiler	CSV	LANG	Yolande	ROLLER
Sandweiler	CSV	SANTIONI	Sandra	SCHU
Sandweiler	CSV	STITZ	Simone	MASSARD
Sandweiler	LSAP	BREUER	Jacqueline	
Sandweiler	LSAP	CRAIGHERO	Christine	
Sandweiler	LSAP	WEBER	Solange	ACHTEN
Sandweiler	DP	BELLOMO	Maria	DAPRILE
Sandweiler	DP	COURTOIS	Corine	
Sandweiler	DP	OLIVEIRA LINO	Catia Sofia	
Sandweiler	DP	ROLLINGER	Marie-Louise	GUDENDORF
Sanem	GRENG	ANGELSBERG	Dagmar	REUTER
Sanem	GRENG	CECCHETTI	Myriam	
Sanem	GRENG	FRATINI	Nathalie	
Sanem	GRENG	GENGLER	Pascale	
Sanem	GRENG	HUBERTY	Chantal	FABER
Sanem	GRENG	MAKSIMOVIC	Drenka	
Sanem	GRENG	PREGNO	Laura	
Sanem	CSV	BAULER	Carine	REUTER
Sanem	CSV	CONTER	Liliane	NILLES
Sanem	CSV	DELMARKO	Tania	
Sanem	CSV	MORGENTHALER	Nathalie	
Sanem	CSV	ZWALLY	Sylvie	MERENZ
Sanem	LSAP	BINTZ	Simone	ASSELBORN
Sanem	LSAP	DUCHAMP	Nadine	TORNAMBE
Sanem	LSAP	PETTINGER	Carmen	
Sanem	LSAP	PLETSCHET	Nicole	
Sanem	LSAP	WALCH	Brigitte	LACKNER
Sanem	DP	BRAUN	Patricia	SPECK
Sanem	DP	LEMMER	Véronique	
Sanem	DP	MORBACH	Marianne	
Sanem	DP	MULLER	Marie Paule	
Sanem	DP	WILWERT	Sylvie	
Sanem	KPL	ARENDT	Huguette	
Sanem	KPL	FRISING	Madeleine	
Sanem	KPL	GOULLEVEN	Romance	
Sanem	KPL	MONACELLI	Elda	
Sanem	KPL	PICK	Samantha	FRISING
Sanem	KPL	VALENTE	Ghislaine	

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Époux
Sanem	LENK	ARENDE	Patricia	
Sanem	LENK	ARMANI	Eugenia	
Sanem	LENK	COSTANZI	Mirka	
Sanem	LENK	MENSTER	Laure	
Sanem	LENK	SCHNEIDER	Fabienne	
Sanem	LENK	SORBELLI	Silvia	BETTI
Sanem	ADR	BLEY	Anne	PUTZ
Sanem	ADR	FABER	Catherine	SCHROEDER
Sanem	ADR	REISCHEL	Nathalie	
Schengen		MULLER	Fernande	SCHMIT
Schieren		WEBER	Juliette	KEMP
Schiffange	GRENG	GREGER	Katharina	
Schiffange	GRENG	HEINEMANN	Astrid	SCHÜTZ
Schiffange	GRENG	MARTINS BRAZ	Jil	
Schiffange	GRENG	SALZIG	Mireille	RODENBOURG
Schiffange	GRENG	SEHL	Christiane	
Schiffange	GRENG	STAUS	Arlette	
Schiffange	GRENG	WIRTZ	Yolande	
Schiffange	CSV	DOSTERT	Claudine	
Schiffange	CSV	GALASSO	Oriana	POST
Schiffange	CSV	ROSSETTI	Raymonde	
Schiffange	CSV	VAN GOIDSENOVEN	Isabelle	SOLAGNA
Schiffange	LSAP	FORSTER	Gaby	BRUCH
Schiffange	LSAP	JOHANNS	Juliette	CAPUTO
Schiffange	LSAP	MOND	Simone	WENZEL
Schiffange	LSAP	MONTE	Fabia	DEMARET
Schiffange	LSAP	WEBER	Sandy	
Schiffange	LSAP	ZWICK	Sylvie	WEYRICH
Schiffange	DP	BRAUN	Gaby	
Schiffange	DP	CATTIVELLI	Idette	
Schiffange	DP	EHMANN	Marion	
Schiffange	DP	POMPONI	Graziana	
Schiffange	DP	SCHEIBEL	Jeannine	
Schiffange	DP	SCHEIBEL	Mara	
Schiffange	DP	ZIRVES	Sonja	
Schiffange	ADR	BARTHELMY	Nadine	
Schiffange	ADR	FOURNEL	Pascale	
Schiffange	ADR	HANFF	Marie-Josée	
Schiffange	ADR	MAJERUS	Marie-Josée	
Schiffange	ADR	NICKELS	Bianca	
Schiffange	ADR	RASTODER	Arnela	
Schuttrange	CSV	MODERT	Liette	
Schuttrange	LSAP	BOEVER	Laurence	
Schuttrange	LSAP	DIEDERICH	Michèle	
Schuttrange	LSAP	FALCONE	Irmgard	
Schuttrange	LSAP	HARDT	Dany	
Schuttrange	LSAP	LOEWENSTEIN	Isabelle	
Schuttrange	DP	LEY	Brigitte	
Schuttrange	DP	LEYDER	Liliane	RIES
Schuttrange	DP	STREFF	Marianne	

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Époux
Schuttrange	SCHETTER BIERGER	BROEKMAN	Alie	ALTMEISCH
Schuttrange	SCHETTER BIERGER	VAN BOCKSTAL	Nadine	HAVENITH
Schuttrange	SCHETTER BIERGER	VITUCCI	Maria Cristina	BORRUSO
Septfontaines		KNEIP	Astrid	MOSEL
Septfontaines		MAMER	Joelle	NOESEN
Septfontaines		STEINBACH	Marie-Elisabeth	
Stadbredimus		HERBRINK	Mayke	LENTZ
Stadbredimus		RISCH	Annick	
Steinfort	CSV	GOEBEL	Gritty	FEIEREISEN
Steinfort	CSV	HOULLARD	Anne	THILL
Steinfort	CSV	JANNE	Bénédicte	WILDSCHUTZ
Steinfort	LSAP	BARTHÉLEMY	Nicole	UNSEN
Steinfort	LSAP	BLAISE	Coryse	
Steinfort	LSAP	FELTEN	Marianne	DUBLIN
Steinfort	LSAP	HUBER	Sylvie	ASSELBORN
Steinfort	LSAP	SCHMIT	Isabelle	RAMALHO
Steinfort	DP	FRANTZEN	Maryse	
Steinfort	DP	FRIEDEN	Lynn	
Steinfort	DP	MULLER	Anne	
Steinfort	DP	PAULY	Jenny	
Steinsel	GRENG	BAETE	Bernadette	
Steinsel	GRENG	LUDOVICI	Pascale	DELGADO
Steinsel	GRENG	NEU	Rita	
Steinsel	GRENG	SANÉ	Diarra	
Steinsel	CSV	FEIDER	Judith	MISCHO
Steinsel	CSV	PAUTOT	Valérie	GEILLE
Steinsel	CSV	RÜSCHEN	Ulla	MULLER
Steinsel	CSV	SCHOLTES	Tessy	
Steinsel	LSAP	EISCHEN	Carine	BINTZ
Steinsel	LSAP	FELTGEN	Monique	
Steinsel	LSAP	LENERTZ	Marie-Paule	ENGEL
Steinsel	LSAP	SCHENTEN	Liliane	COLLING
Steinsel	DP	LAHURE	Josette	RAUSCH
Steinsel	DP	MEYER	Anouk	HOFFMANN
Steinsel	DP	WEBER	Colette	SCHWARTZ
Strassen	GRENG	FABER	Rosy	
Strassen	GRENG	FLAMMANG	Mylène	SPARAPANO
Strassen	GRENG	FLAMMANG	Patricia	
Strassen	GRENG	LINDEN	Anne-Marie	
Strassen	GRENG	MARTIN	Maryse	
Strassen	GRENG	PAULOS	Graçia	
Strassen	GRENG	SCHUMANN	Camille	
Strassen	CSV	BASSING	Charlotte	ROGER
Strassen	CSV	DECKER	Monique	FABER
Strassen	CSV	MAJERUS	Marie-Josée	
Strassen	CSV	PETIN	Nicole	HENTZEN
Strassen	CSV	PÖTTER	Eva-Maria	HOLZ
Strassen	CSV	WIANS	Eliane	BARTHEL

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Époux
Strassen	LSAP	ALVES MONTEIRO	Maria Aurelia	
Strassen	LSAP	CANNELS	Malou	
Strassen	LSAP	D'ANGELO	Nicole	
Strassen	LSAP	DE FARIA	Melissa	
Strassen	LSAP	GAUL	Betty	WELTER
Strassen	LSAP	KNEPPER	Danielle	PLETSCH
Strassen	DP	BOENTGES	Félicie	KENSING
Strassen	DP	GOEDERT	Josée	PETIT
Strassen	DP	NICKELS	Martine	DIESCHBURG
Strassen	DP	PIRSCH	Carole	REUTER
Strassen	DP	SCHNEIDER	Jeanne	
Strassen	DP	VITALI	Marie-Pierre	ASHBY
Tandel		PLEIN	Jeannine	
Troisvierges		AUBART	Sonja	SIEBENALLER
Troisvierges		DORMANS	Ine	
Troisvierges		MEYERS	Sonja	
Troisvierges		MEYERS	Marianne	CUELENAERE
Tuntange		COTTONG	Claudine	BREDEN
Tuntange		KARIER	Christiane	EICHER
Tuntange		MANZARI	Nadia	
Tuntange		PIXIUS	Christiane	
Tuntange		RUPPERT	Lydie	BERNOTTE
Tuntange		VOGT	Liselotte	RUEF
Useldange		GOEDERT	Marie-Gabrielle	MAJERUS
Useldange		MELCHER	Irène	STAUS
Vianden		BERG	Julienne	
Vianden		HEGER	Gaby	FRANTZEN
Vianden		KERSCHEN	Marie-Josée	
Vianden		LUX	Josée	HERMES
Vianden		PEREIRA	Elisa	SIMOES
Vianden		STIEGLER	Diane	
Vianden		WEIS	Lurette	SPINELLI
Vichten		REUTER	Rita	JUNK
Waldbillig		GREISCHER	Andrée	HENX
Waldbillig		MAJERUS	Viviane	MEYERS
Waldbillig		MINDEN	Mariette	HAAS
Waldbillig		SIMON	Anne-Rose	
Waldbredimus		LIPPERT	Mariette	COLLETIN
Walferdange	GRENG	BINSFELD	Anne	
Walferdange	GRENG	HOFFMANN	Françine	
Walferdange	GRENG	MAJERUS	Carole	SCHOUP
Walferdange	GRENG	PAULUS	Liz	
Walferdange	GRENG	PETIT	Mireille	
Walferdange	GRENG	VAN ACKER	Danielle	
Walferdange	GRENG	WOLFF	Sabine	

Commune	Parti	Nom	Prénom	Nom Époux
Walferdange	CSV	FRISCH	Clode	CARBON
Walferdange	CSV	HERSCHBACH	Marie-Anne	LEYDER
Walferdange	CSV	KANTERS	Ricky	GOSLINGS
Walferdange	CSV	KOLBER	Christine	
Walferdange	CSV	RENCKENS	Marie-Anne	EIDEN
Walferdange	CSV	SCHAULS	Marie-Rose	HENNES
Walferdange	CSV	STREFF	Edmée	SCHMIT
Walferdange	LSAP	DONDELINGER	Viviane	
Walferdange	LSAP	JACOBY	Doris	
Walferdange	LSAP	MARDETSCHLÄGER	Helga	KRECKE
Walferdange	LSAP	MOURIER	Frédérique	FEIDT
Walferdange	LSAP	PIETERS	Chantal	
Walferdange	LSAP	RAUSCH	Dany	
Walferdange	LSAP	WOLDE-MEDHIN	Henoké	COURTE
Walferdange	DP	ALTMANN	Josée	
Walferdange	DP	BAU	Martha	MULLER
Walferdange	DP	ELVINGER	Joëlle	
Walferdange	DP	IRTHUM	Eliane	
Walferdange	DP	WENKIN	Edmée	TURMES
Weiler-la-Tour		HEMMEN	Cécile	
Weiswampach		FABER	Anita	LUTGEN
Weiswampach		HAMER	Marie-Paule	JOHANNIS
Weiswampach		LAFLEUR	Marie-Antoinette	REIFF
Wellenstein		PUTZ	Aline	
Wiltz	CSV	KAUFFMANN	Chantal	
Wiltz	CSV	THILLENS	Yvette	LUTGEN
Wiltz	LSAP	BERSCHIED	Maisy	
Wiltz	LSAP	CONTER	Lynn	
Wiltz	LSAP	DE ROND	Annette	HETTINGER
Wiltz	DP	DE JESUS PINTO	Herminia	
Wiltz	DP	DUSCHINGER	Jyll	
Wiltz	DP	MULLER	Maryse	
Wincrange	CSV	LUTGEN	Christine	
Wincrange	CSV	MILBERT	Nicole	
Wincrange	CSV	MOLITOR	Uljana	
Wincrange	LSAP	FRISCH	Tilly	
Wincrange	DP	DURDU	Agnès	
Wincrange	DP	SCHOLTUS	Annabel	HINKELS
Wincrange	ADR	HAAG	Annita	
Wincrange	ADR	HAAN	Claudine	
Wincrange	ADR	SCHRONEN	Patricia	
Wincrange	ADR	SCHWEIGEN	Christiane	
Wincrange	ADR	WICKELER	Joelle	ANDREASEN
Winseler		MILLER	Astrid	PHILIPPS
Winseler		THEIS	Catherine	FRAITURE
Wormeldange		ADAM	Marie-Louise	ECK
Wormeldange		SCHMIT	Martine	

4. Les femmes dans les conseils communaux (janvier 2012)

Commune	Bourgmestre Nom Prénom Épouse	Échevin-e-s (n)	Échevines Nom Prénom Épouse	Conseiller-e-s (n)	Conseillères Nom Prénom Épouse
Beaufort		2	Scholtes Lily	6	Sanguessuga Andreza Pereira Cindy
Bech		2		6	Biewer Gabrielle
Beckerich		2		6	Van der Kley Ingrid
Berdorf		2		6	Grommes Suzette Seyler
Bertrange		2	Hoeltgen Caroline	10	Subtil Eliane Thijs Monique Smit
Bettembourg		2	Lorsché Josée	10	Doerner Christine Jansa Sylvie
Bettendorf		2	Hansen Pascale Meyers	6	Lauterbour Monique Merk Becker Laure Simon
Betzdorf		2		6	Serres Suzette Schannel Goergen Fernande Klares
Bissen		2		8	Schiltz Joëlle
Biwer		2	Steinmetz Sylvie	6	Schlink Michèle
Boevange/Attert		2	Schintgen Félicie Streicher	6	Franck Denise Hinger Mai Léa Mertens Wolff Michelle
Boulaide		2	Brink Chantal Schumacher	4	
Bourscheid	Theis Annie Nickels	2		6	
Bous		2	Brentjens Lily Kutten	6	Gonzalez Patricia Kill Netty
Clervaux		3	Kreins Aline Schroeder	9	
Colmar-Berg		2	Majeres Jacqueline Schmit Malou Kasel	6	Weber Georgette
Consdorf		2		2	
Contern		2		8	Braquet Marion Zovilé Marx Philo Guenther Ernst Marie-Louise Beissel
Dalheim		2		6	Bloomer Tracy Dos Santos Anabela Olinger Peggy
Diekirch		2		10	Faber Françoise Kerger Lony Thillen
Differdange		4		14	Saeul Christiane Schambourg Pierrette
Dippach		2		8	Roller Manon Bei
Dudelange		3		13	Dall'Agnol Claudia Duval Sylvie Andrich Goergen Romaine Kutten Colette Ries Josiane Di Bartolomeo Schlussnuss Brit Wengler Michèle Kayser
Echternach		2		8	Dieschbourg Carole
Eil		2	Wagner Monique Baldassi	6	Beltgens Marion
Erpeldange		2		6	Bergdoll Jacqueline Spielmann
Esch-sur-Alzette	Mutsch Lydia	4	Spautz Vera	14	Bofferding Taina Reuter Annette Hildgen
Esch-sur-Sûre		3	Ferber Christiane Weiler	9	Goedert Myriam Zoetaert

Commune	Bourgmestre	Échevin-e-s (n)	Échevines	Conseiller-e-s (n)	Conseillères
	Nom Prénom Épouse		Nom Prénom Épouse		Nom Prénom Épouse
Eschweiler		2		4	Malget Laurèle
Ettelbruck		2	Juncker Edmée Feith	10	Posing Marinette Muller Thull Marthy
Feulen		2		6	Braun Tanja Bindels Hoffmann Arlette Kuffer
Fischbach	Kolber Marianne Brosius	2		4	Krack Viviane Reinartz Erpelding Marie-Louise Haas Schmit Simone Majerus
Flaxweiler		2	Fusenig Juliette Jans	6	
Frisange	Aulner Marie-Louise	2	Carboni Enza Hoffmann	8	
Garnich		2		6	Gengler Léa Seiler Nothum Karin Hirsch
Goesdorf		2	Peiffer M-Rose Rentmeister	6	
Grevenmacher		2	Hermes Monique	8	Bindernagel Kitty Schiffmann Burton Tess Felten Liane
Grosbous		2		4	Haas Marguerite Glesener Pitz Anne-Marie Pauly
Heffingen		2		6	Schantzen Arlette Wetz Suzanne Moschetti
Hesperange		3	Adehm Diane	11	Damjanovic Gaby Rhein Viviane Hoffmann Thill Triny Spirinelli Wanderscheid Marthy Bracké Zuccoli Patricia Mahassen
Hobscheid				8	Hoffmann Chantal Boulanger Reiser Anne-Marie Muller Weiler Nelly Baillet
Junglinster	Kahn Francine Colling	2		10	Schmitt Irène
Käerjeng		3	Thill José-Anne Siebenaler	13	Schmit Daniëlle
Kayl		2		10	Belleville Astrid Müller Petry Viviane Schenten
Kehlen		2		8	Chapelat Marie-Claire Link
Kiischpelt		2		6	Lentz Antoinette Lutgen
Koerich	Risch Pia Flammang	2		6	Thill Véronique Scherer
Kopstal		2	Courquin Claire Geier	8	Goedert Thilly Ecker
Lac /Haute-Sûre		2		6	Gaasch Gaby
Larochette		2	Silva Natalie Schreiner	6	Gratia Carine
Lenningen		2	Zeimet Marie-Rose Hopp	6	Kremer Diane Diederich
Leudelange		2	Feipel Diane Bisenius	6	
Lintgen		2		6	Sauber Chantal Warling
Lorentzweiler		2	Hirtt Marguy Kirsch	8	Ney Carole Prim Schanen Maisy Guerin
Luxembourg		5	Beissel Simone Loschetter Viviane Mart Colette Polfer Lydie	21	Als Claudine Bartolozzi Fabiana Fayot Cathy Konsbruck Claudine Krieps Vronny Bock Mergen Martine Santos Lima Isabel Wiseler Tanson Sam

Commune	Bourgmestre Nom Prénom Épouse	Échevin-e-s (n)	Échevines Nom Prénom Épouse	Conseiller-e-s (n)	Conseillères Nom Prénom Épouse
Mamer		2		10	Glangé Edmée Besch
Manternach			Ungeheuer Alix Klein		Bakx Jeanny Janssen
		2		6	Lehmann Marie-Rose Thoss
Mersch					Petri Alice Schram
		2		10	Seil Henriette Klein
					Schandeler Christiane Haubrich
Mertert				8	Weiler Mariette Weyrich
		2		6	Wilmes Joëlle Feller
Mertzig				6	Bechtold Karin
Mompach		2	Zimmer Chantal Hein	6	Hirtt Cilly Nuszkowski
Mondercange		2	Schweich Christine	6	Miedema Susan Vermaat
		2		10	Bauer Danielle Becker
Mondorf/Bains	Nagel Maggy				Mehling Marie-Thérèse
		2		8	Sannipoli
Niederanven					Groben Christiane Reuter
		2		8	Schwachtgen Lélia Dolinski
					Zbinden Sonja
		2		8	Hansen Rose Scharfe
Nommern		2		5	Hippert Danielle Wagener
Parc Hosingen					Rollinger Gina Müller
		3		11	Tondt Marie-Antoinette Paquet
Pétange			Klein Raymonde Conter		Wieland Gerlinde
		3		13	Frieseisen Louise Schmitz
Préizerdaul		2		6	Keiser Francine Pepper
Putscheid			Biewer Lotty Kanivé		Kirsch Liliane Kiggen
		2		6	Goncalves Catia
Rambrouch		2	Thommes Marie-Anne	8	Holcher Josette Conzemius
Reckange/Mess					Antony Marie-Louise Eyschen
		2		6	Heischbourg Louise Urhausen
Redange					Marques Ferreira Guida Biewer
Reisdorf		2	Nober Joëlle Wies	6	Picard Myriam Meckel
		2		8	Ries Sonja Heyard
					Stempel Romy Lucas
Remich				6	Thorn Nicole
		2		6	Kuffer Monique
					Diederich Monique Meisch
		2		8	Hientgen Anouk Sauber
Roeser			Schanen Renée Quintus Wagner Suzette Dostert		Kuhn Diane Felten
		2		8	Zeien Liz
					Beissel Marianne
					Clement Monique
		2		8	Geimer Martine Kemmer
					Brix Nadine
		2		8	Dondelinger Marianne Pesch
					Flammang Sandra
		2		8	Hoffmann Léonie Klein

Commune	Échevin-e-s (n)		Conseiller-e-s (n)	Conseillères	
	Bourgmestre Nom Prénom Épouse	Échevines Nom Prénom Épouse		Nom Prénom Épouse	
Rosport		2	6	Feyen Nadine Alfter	
Rumelange		2	8	Weydert Nadine Kohnen	
Saeul		2	4	Marx Carole	
Sandweiler				Begué Valérie	
		2	8	Lang Yolande Roller	
Sanem				Rollinger Marie-Louise	
		3	11	Gudendorf	
Schengen		3	10	Angelsberg Dagmar Reuter	
Schieren		2	6	Bauler Carine Reuter	
Schifflange				Braun Patricia Speck	
		2	10	Duchamp Nadine Tornambé	
Schuttrange		2	8	Morgenthaler Nathalie	
Septfontaines		2	4	Müller Fernande, Pütz Aline	
Stadtbredimus					
Steinfort		2	6	Herbrink Mayke Lentz	
		2	8	Risch Annick	
Steinsel				Felten Marianne Dublin	
		2	8	Houllard Anne Thill	
Strassen				Huber Sylvie Asselborn	
		2	10	Janne Bénédicte Wildschutz	
Tandel		3	7	Eischen Carine Bintz	
Troisvierges				Scholtes Tessy	
		2	6	Gaul Betty Welter	
Tuntange	Karier Christiane Eicher	2	6	Nickels Martine Dieschburg	
Useldange				Plein Jeannine	
		3	7	Aubart Sonja Siebenaller	
Vallée de l'Ernz				Dormans Ine	
Vianden		2	6	Meyers Marianne Cuelenaere	
		2	6	Vogt Liselotte Ruef	
Vichten		2	6	Goedert M.-Gabrielle Majerus	
Wahl		2	4	Melcher Irène Staus	
Waldbillig		2	6	Thinnes Carine Kessler	
Waldbredimus		2	4	Berg Julienne	
Walferdange				Kerschen Marie-Josée	
		2	10	Reuter Rita Junk	
Weiler-la-Tour	Hemmen Cécile	2	4	Simon Anne-Rose	
				Lippert Mariette Colletin	
				Courte Hénoké	
				Frideres Josée Altmann	
				Mardetschlager Helga Krecké	
				Paulus Liz	
				Renckens Marie-Anne Eiden	

Commune	Échevin-e-s (n)		Conseiller-e-s (n)	Conseillères	
	Bourgmestre Nom Prénom Épouse	Échevines Nom Prénom Épouse		Conseillères Nom Prénom Épouse	
Weiswampach		Hamer Marie-Paule Johans	6	Faber Anita Lutgen Lafleur Marie-Antoinette Reiff	
Wiltz	2		8	Berscheid Maisy	
Wincrange	2		8	Durdu Agnès	
Winseler	2	Miller Astrid Philipps	6		
Wormeldange	2	Schmit Martine	6		

5. Comparaison des élections communales et législatives

Tableau comparatif: élections législatives de 2009 - élections communales de 2011								
	Candidates		Élues		Assemblées		Organes exécutifs	
	Élections législatives 2009	Élections communales 2011	Élections législatives 2009	Élections communales 2011	Chambre	Conseil communal	Gouvernement	Collèges échevinaux
Pourcentage de femmes	34,1%	32,1%	25%	21,5%	26,6%	23,5%	27%	17,8%
Progression par rapport au scrutin précédent	2,4 ppc.	3,4 ppc	5 ppc	0,9 ppc	6,6 ppc	-0,1 ppc	7 ppc	3,9 ppc
% femmes par parti politique	GRÉNG	48,3%	45,6%	14,3%	36,5%			
	CSV	33,3%	34,7%	26,9%	24,7%			
	LSAP	25,0%	33,0%	30,8%	23,8%			
	DP	26,7%	31,5%	22,2%	17,9%			
	KPL	35,0%	37,6%	0,0%	0,0%			
	LÉNK	31,7%	42,3%	0,0%	0,0%			
	ADR	45,0%	41,0%	25,0%	25,0%			
% femmes par région	Sud	32,6%	34,7%	26,1%	22,7%			
	Est	32,7%	31,3%	42,9%	22,1%			
	Centre	38,1%	36,9%	23,8%	24,9%			
	Nord	30,6%	21,9%	11,1%	17,7%			
Moyenne d'âge	43,5	46,4	49,7	49,3				
Nouvelles candidatures	60,3%	65,1%	0,0%	34,9%				

6. Bibliographie

Sources luxembourgeoises

Amoyel, Laure / Laroche-Reeff, Monique / Manderscheid, Karin / Raskin, Anik : Promotion de l'équilibre femmes-hommes dans la prise de décision dans et par les partis politiques luxembourgeois : enquête réalisée avant les élections de 2004. En collaboration avec Marie-France Berger-Modert et Sylvie Krier-Bechberger. Luxembourg : Conseil National des Femmes du Luxembourg, 2004.

Blond-Hanten, Carole/ Lejealle, Blandine/ Wagener, Renée: La participation politique des femmes aux élections de 2009. Luxembourg: Conseil National des Femmes du Luxembourg, 2011.

Dubajic Nénad/CEFIS: mise à disposition des données sur la nationalité, l'âge et la profession des candidates et des élues des élections communales de 2011.

Dumont, Patrick / Fehlen, Fernand / Kies, Raphaël / Poirier, Philippe : Les élections législatives et européennes de 2004 au Grand-Duché de Luxembourg : rapport élaboré pour la Chambre des Députés. Luxembourg, 2006.

Laroche-Reeff, Monique : Les femmes dans les conseils communaux au Luxembourg suite aux élections de 1975, 1981, 1987 et 1993: Conseil National des Femmes du Luxembourg, 1995.

Stein, Monique / Laroche-Reeff, Monique : Premières femmes dans les conseils communaux. En collaboration avec Marie-France Berger-Modert, Sylvie Krier-Bechberger, Karin Manderscheid, Laury Molling, Anik Raskin, Jeanne Rouff. Luxembourg : Conseil National des Femmes du Luxembourg, 2005.

Syvicol : Annuaire des communes. Site internet : www.syvicol.lu

Wagener Renée : La participation politique des femmes aux élections de 2005. En collaboration avec Maggy Berckes, Landy Casali, Monique Laroche-Reeff, Anik Raskin, Monique Stein. Luxembourg : Conseil National des Femmes du Luxembourg, 2006.

Wagener, Renée : "Frauen aller Stände, beschreitet den Weg der Selbsthilfe" : Catherine Schleimer-Kill und die Action féminine im Einsatz um die politische Beteiligung von Frauen in der Zwischenkriegszeit. Dans : "Wenn nun wir Frauen auch das Wort ergreifen" : Frauen in Luxemburg 1880-1950. Luxembourg, 1997.

Wagener, Renée : Politische Partizipation von Frauen in Luxemburg seit 1919. Luxembourg: Cid-Femmes, 1998.

Wagener, Renée : "Si hunn näischt ze erwaarde gehat, bei kengem" : die politische Rolle der Frauen in den 50er Jahren. Dans : Le Luxembourg des années 50 : une société entre tradition et modernité. Luxembourg, 1999.

Wagener, Renée : La participation politique des femmes aux élections de 2004. En collaboration avec Marie-France Berger-Modert, Landy Casali, Monique Laroche-Reeff, Anik Raskin, Monique Stein. Luxembourg : Conseil National des Femmes du Luxembourg, 2005.

Sources belges

Amazone : Les élections provinciales et communales de 2000. Site Internet : www.amazone.be/infothèque.

Carhif : Vers la démocratie paritaire : analyse des élections communales et provinciales du 8 octobre 2000. Bruxelles : Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail, Direction de l'égalité des chances, 2001.

Coenen, Marie-Thérèse : La parité. In Université des femmes : Publications et analyses (analyse n° 29/2005). Site Internet : www.universitedesfemmes.be.

Institut pour l'égalité des hommes et des femmes : Prise de décision / Politique : Les mesures législatives destinées à renforcer la participation des femmes à la prise de décision politique. Site Internet : www.iefh.fgov.be
http://igvmiefh.belgium.be/fr/publications/de_deelname_van_mannen_en_vrouwen_aan_de_belgische_politiek.jsp

Sources françaises

Allocution de M. Jacques Chirac, président de la République, à l'occasion des vœux à la Presse, le 4 janvier 2006. Site Internet : www.observatoire-parite.gouv.fr.

Genisson, Catherine : La parité entre les femmes et les hommes : une avancée décisive pour la démocratie. Rapport à Monsieur le Premier Ministre. 2002.

Mossuz-Lavau, Janine : La parité hommes/femmes en politique : bilan et perspectives. Dans : Population & Sociétés, n° 377(2002).

Zimmermann, Marie-Jo : Effets directs et indirects de la loi du 6 juin 2000 : un bilan contrasté. Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, 2005.

Autres sources internationales

Commission européenne : Rapport au Conseil, au Parlement européen et au Comité économique et social sur la mise en oeuvre de la recommandation 96/1994 du Conseil du 2 décembre 1996 concernant la participation équilibrée des femmes et des hommes aux processus de décision. Bruxelles, le 07.03.2000. COM(2000) 120 final.

Commission européenne : Communication au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social et au Comité des régions "Vers une stratégie-cadre communautaire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes" (2001-2005). COM(2000) 335 final.

Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE) : Women's Political Participation in CEMR Members. 2005.

Conseil de l'Europe : Les femmes en politique dans les Etats membres du Conseil de l'Europe: Document d'information. 2002.

Direction générale des études : Incidences variables des systèmes électoraux sur la représentation politique des femmes. Document de travail. Série droits des femmes, w-10. Parlement européen, 1997.

Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique adoptée le 12 mars 2003. Conseil de l'Europe, Rec(2003)3.

Autres sources

Sites Internet :

www.ccre.org
www.chd.lu

- ACTION CATHOLIQUE DES FEMMES DU LUXEMBOURG
- ASSOCIATION DES FEMMES LIBÉRALES
- CID-FEMMES
- FÉDÉRATION DES FEMMES CHEFFES D'ENTREPRISE DU LUXEMBOURG
- FÉDÉRATION NATIONALE DES FEMMES LUXEMBOURGEOISES
- FEMMES CHRÉTIENNES SOCIALES
- FEMMES EN DÉTRESSE
- FEMMES SOCIALISTES
- SECTION LUXEMBOURGEOISE DU ZONTA INTERNATIONAL
- UNION DES DAMES ISRAÉLITES
- UNION DES FEMMES LUXEMBOURGEOISES
- UNION LUXEMBOURGEOISE DU SOROPTIMIST INTERNATIONAL



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Égalité des chances

ISBN: 978-2-9599734-3-7